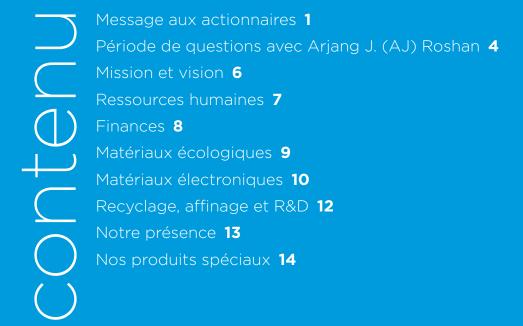




NNOVATION PERFORMANCE **TECHNOLOGIE** ANNUEL



À nos actionnaires,

Le 24 février 2016, à peine neuf jours après mon accession au poste de président et chef de la direction de 5N Plus, nous annoncions nos résultats financiers pour l'exercice 2015 : BAIIA ajusté de 4 M\$ et pertes d'exploitation de 88 M\$. Près d'un an plus tard, soit le 21 février 2017, la société annonçait ses résultats financiers pour l'exercice 2016 : BAIIA ajusté de 20,1 M\$ et bénéfice d'exploitation de 3,4 M\$. De toute évidence, 5N Plus va dans la bonne direction. Même si ces résultats sont satisfaisants, il nous reste quand même beaucoup à faire.

Avant de me joindre à 5N Plus, je connaissais bien la société, avec qui mon ex-employeur collaborait et qu'il concurrençait sur divers marchés. Cette relation de « collaboration-concurrence » n'est pas inhabituelle dans le domaine des sels et métaux spéciaux. C'est dans ce contexte que j'en suis venu à apprécier 5N Plus. J'étais surtout impressionné par le rayonnement de la société sur divers marchés et l'opinion favorable des clients à l'égard de ses produits, technologies et services. De plus, la société exprimait un engagement ferme à appliquer les normes les plus rigoureuses en matière de responsabilité sociale.

Lorsque j'ai décidé de me joindre à 5N Plus, je savais que la société traversait une tempête. Néanmoins, connaissant les antécédents et les gens de 5N Plus, j'étais convaincu que le leadership et l'exécution, combinés à une stratégie gagnante, lui permettraient de s'en sortir. De fait, j'ai l'intime conviction que ses plus beaux jours sont à venir.

Résister à la tempête

En dépit de ma confiance envers les fondamentaux de 5N Plus et des défis de 2015, deux questions importantes se posaient encore : où concentrer nos efforts en 2016 et quelles en seraient les retombées? J'estime que nous avons déjà apporté des éléments de réponse à ces questions. En décidant de relever trois principaux défis, la haute direction a donné une impulsion positive à la société en 2016.

Défi 1

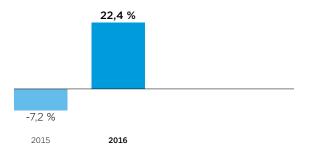
Atténuer l'effet de la volatilité des prix

Depuis l'acquisition du Groupe MCP, 5N Plus exerce un éventail d'activités orientées vers un même objectif : conserver sa part de marché grâce à ses actifs répartis dans le monde. Cet objectif nous force à maintenir plusieurs mois de stock de métaux dans la chaîne de valeur. Nous demeurons donc très exposés aux fluctuations de prix. Une certaine exposition est inévitable dans notre industrie, mais il fallait trouver une façon de stabiliser nos résultats nets.

Notre équipe a accéléré un certain nombre de projets dans nos unités d'exploitation et, dès la fin de 2016, nous avions réduit les stocks de métaux de près de 20 %. De plus, nous nous sommes protégés de la forte exposition de quelques contrats en aval afin d'éliminer en bonne partie les risques liés aux métaux. Et nous avons collaboré avec des partenaires tout au long de l'année afin de restructurer un certain nombre de contrats. Les deux parties en ont bénéficié et nous avons pu notamment accroître notre flexibilité en vue d'atténuer davantage la volatilité de nos résultats.

Marge brute

(%)



Défi 2

Accentuer la sélectivité de nos activités

Durant l'année écoulée, nous avons aussi analysé la viabilité de la demande pour nos produits en aval. En comparant le volume des ventes entre plusieurs activités, nous n'avons constaté qu'un écart marginal de la demande entre une année record (2014) et une autre plus difficile (2015). Notre analyse a confirmé une forte variation du pouvoir de tarification dans notre éventail de produits. Nous nous sommes demandé si le maintien de la part de marché était la bonne stratégie pour 5N Plus et si une plus grande sélectivité, obtenue par un équilibre entre la part de marché et la gestion des marges, ne serait pas une meilleure solution.

En poussant l'examen, nous avons découvert que 5N Plus devait lutter pour sa rentabilité dans certains secteurs, surtout ceux associés aux métaux en vrac et aux activités à faible valeur ajoutée. À l'inverse, 5N Plus se distinguait nettement et affichait une rentabilité supérieure dans les secteurs plus complexes et les activités à valeur ajoutée. Ces constats nous ont amenés à intervenir sans attendre. Dans les secteurs qui contribuent peu aux résultats nets et où la rentabilité est improbable, nous avons limité nos efforts dédiés au seul maintien de notre part de marché. Par contre, dans les secteurs où 5N Plus se distingue et est sous-représentée, nous avons voulu intensifier notre pénétration du marché.

Les résultats ont suivi. En 2016, les marges brutes ont atteint 22,4 %, alors qu'elles étaient négatives en 2015. Bien que la stabilité des prix des métaux explique largement ces chiffres, la sélectivité et la gestion active de l'éventail des produits ont été des facteurs contributifs.

Défi 3

Optimiser nos actifs

En 2016, nous avons aussi procédé à des évaluations formelles touchant la productivité, l'utilisation de la capacité, la gestion des capitaux et l'optimisation de la chaîne de valeur — autant de facteurs critiques de succès dans notre industrie. Cet exercice nous a conduit à fermer une usine détenue en coentreprise en Allemagne et un bureau en France. Nous avons aussi déplacé la production de Wellingborough (R.-U.) et de Madison (É.-U.) vers d'autres sites. De plus, compte tenu des investissements de la société ces dernières années, nous avons réduit les dépenses futures en immobilisations et commencé à recueillir les bénéfices d'investissements précédents. Nous avons ainsi pu terminer l'année avec des dépenses en immobilisations à moins de la moitié du taux annuel d'amortissement, ce qui est bien inférieur aux dernières années. Et, dernier élément mais non le moindre, nous avons amélioré notre productivité par rapport à un certain nombre de produits en aval.

Tous ces efforts ont permis de réduire les coûts de 3 % et le fonds de roulement net de plus de 15 jours. À la fin de 2016, le rendement moyen des capitaux investis (RCI) s'établissait à 3 % contre (47,5 %) en 2015. Nous croyons que nous pouvons améliorer considérablement le RCI dans un avenir proche.



Arjang J. (AJ) Roshan Président et chef de la direction

Luc Bertrand Président du conseil d'administration

Après la tempête : perspectives d'avenir

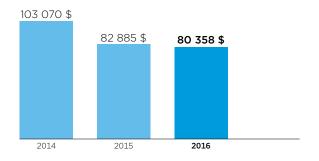
Peu après mon entrée en poste à la société, j'ai entrepris avec mon équipe de dresser un plan stratégique pluriannuel qui vise non seulement à rétablir nos bénéfices, mais aussi à en améliorer la stabilité et la diversité. En définitive, notre mission consiste à élaborer et exécuter un plan efficace qui favorise une bonne croissance des profits, tout en renforçant la confiance des actionnaires, des employés et des autres partenaires à l'égard de la direction de 5N Plus.

En septembre, nous avons communiqué notre plan — baptisé « 5N21 » — et entrepris son exécution. La principale orientation du plan 5N21 consiste à extraire de façon sélective une valeur de la chaîne actuelle, tout en saisissant les occasions qui se présentent, compte tenu des compétences existantes et compétences externes qui sont compatibles avec l'ADN de notre société.

À court terme, la valeur générée par le plan devrait provenir principalement des activités existantes. À moyen terme, nos efforts pour développer de façon sélective nos activités en amont renforceront encore les résultats nets et contribueront à stabiliser les bénéfices. Au fil de l'évolution du plan 5N21, les activités de croissance devraient contribuer encore plus à nos résultats nets, et notre potentiel de bénéfices devrait se diversifier.

Charges d'exploitation

Compte non tenu de l'amortissement (en milliers de dollars américain)



Le développement durable demeure essentiel

Le respect du développement durable demeure une priorité pour mon équipe de direction. Il s'agit d'un autre domaine dans lequel 5N Plus a acquis une réputation favorable. En tant que nouveau chef de la direction, je m'engage à faire en sorte que la société poursuive le bon travail accompli par l'équipe de direction. Pour ne donner qu'un exemple, depuis quelques années, 5N Plus continue de progresser en matière de santé, sécurité et environnement. Et la dernière année ne fait pas exception.

Perspectives encourageantes

L'équipe de direction et moi sommes encouragés par le rendement de l'entreprise en 2016. Néanmoins, il y a encore beaucoup à faire. Dans la dernière année, j'ai eu l'occasion de rencontrer nombre d'investisseurs et l'une de leurs plus intéressantes questions porte sur la complexité de notre entreprise et sur le défi de gérer autant de composantes. Certains peuvent être intimidés, mais j'avoue pour ma part y voir une belle occasion. C'est pourquoi je continue de croire à notre mission. Dans un monde où le savoir est accessible presque instantanément, où l'avantage concurrentiel se mesure souvent à la rapidité à maîtriser la complexité, l'ambiguïté constitue un avantage plutôt qu'un inconvénient. Grâce au plan 5N21, notre société en tire profit aussi souvent qu'elle le peut afin de dégager un avantage concurrentiel.

Je voudrais remercier les actionnaires, les clients, les fournisseurs et nos autres partenaires pour leur confiance en 5N Plus. Je tiens également à souligner les contributions qu'apportent depuis un an nos employés motivés. Je me réjouis à l'idée de notre collaboration en vue d'améliorer davantage notre rendement au cours des douze prochains mois.

Signé,

Arjang J. (AJ) Roshan Président et chef de la direction Dans notre industrie, les activités en amont profitent des prix plus élevés des métaux et les activités en aval profitent des prix moins élevés des métaux. C'est de cette façon que nous allons obtenir un rendement compétitif indépendamment du prix des métaux.

Période de questions avec Arjang J. (AJ) Roshan



Après un an en poste, quelle est votre impression générale de 5N Plus?

Certaines personnes associent par erreur 5N Plus à l'exploitation minière et à la production de métal de première fusion. 5N Plus n'est pas une société minière. Il est vrai que nous utilisons les métaux mineurs comme ingrédients actifs dans la composition de produits. Par contre, nous utilisons également un savoirfaire technologique pour transformer les métaux en matériaux et produits chimiques spécialisés. Dans ce contexte, je suis impressionné par la capacité de 5N Plus à répondre invariablement aux besoins de sa clientèle diversifiée. Notre réputation hors pair repose sur le développement technologique, les liens étroits entretenus avec nos clients et la responsabilité sociétale. Il y a quelques défis pour transformer ces avantages en résultats nets. Et c'est ce que notre plan stratégique 5N21 vise à faire.

Pouvez-vous nous faire part de quelques-uns des changements que vous avez instaurés depuis votre arrivée?

Je vais vous parler de trois changements. Premièrement, nous mettions complètement l'accent sur l'obtention de part de marché, ce qui a engendré des activités déficitaires. En revanche, notre modèle actuel concilie la part de marché avec le risque et les résultats nets. Par exemple, si une activité ne s'avère pas rentable, les réactions de notre modèle peuvent varier d'un retrait calculé à l'établissement d'étapes précises visant à nous repositionner et atteindre les objectifs établis. Deuxièmement, nous misons sur les secteurs de croissance où nous pouvons être rentables et où nous sommes sous-représentés. Troisièmement, même si 5N Plus obtenait de bons résultats sur le plan de l'innovation, elle en obtenait de moins bons relativement à la monétisation de ses avancées. Notre développement est maintenant plus axé sur un nombre réduit d'activités stratégiques. Nous favorisons la collaboration interfonctionnelle entre les équipes commerciales et techniques afin d'obtenir non seulement une réussite technique. mais également un triomphe commercial.

Quelle est l'essence du plan stratégique 5N21?

Le plan 5N21 repose sur les forces de la société. Il vise à accroître les bénéfices tout en réduisant le risque et la volatilité. Notre société est composée de deux parties distinctes. En amont, nous utilisons les technologies métallurgiques pour extraire, à partir de matières premières, sous-produits, concentrés et matières résiduelles, les métaux essentiels à la fabrication de nos produits. En aval, nous utilisons les métaux valorisés en amont pour fabriquer des matériaux de grande valeur pour bon nombre d'industries. Nous avons pour objectif d'élargir ces activités à valeur ajoutée et de miser davantage sur les activités en aval. Nous servons également des secteurs technologiques complexes. ce qui nous donne un plus grand pouvoir de tarification, qui peut constituer des barrières à l'entrée de concurrents. Dans le cadre de cette approche bimodale, les activités en amont profitent des prix plus élevés des métaux et les activités en aval profitent des prix moins élevés des métaux. C'est de cette façon que nous allons obtenir un rendement compétitif indépendamment du prix des métaux.

Je trouve extrêmement gratifiant de redresser des entreprises qui ont de bonnes bases, mais qui sont en difficulté, et de les voir devenir prospères et rentables. À mon avis, deux ingrédients sont essentiels à la réussite : les bonnes personnes et la bonne chimie organisationnelle. Et nous avons les deux.

À votre avis, sur quoi reposera la croissance future?

Compte tenu de l'approche bimodale précédemment mentionnée, nous croyons que les occasions les plus importantes proviendront des activités en amont pour lesquelles nous possédons déjà la plupart des compétences requises. Pour ce qui est des activités en aval, nous voyons des occasions de croissance dans les matériaux électroniques et les composés semi-conducteurs. Nos capacités uniques nous donnent également un avantage dans les domaines suivants : soins de santé, Internet des objets, sécurité et surveillance. Les secteurs très réglementés et fortement axés sur la qualité, comme les secteurs alimentaire et pharmaceutique, correspondent également bien à notre offre. Enfin, nous tirons parti de nos technologies et de notre savoir-faire en vue de saisir des occasions dans le conditionnement électronique. Nous avons établi à 12 % le niveau minimal du rendement des RCI afin d'évaluer chaque projet ainsi que la croissance des affaires.

De quelle façon allez-vous équilibrer les objectifs de la direction avec les attentes des actionnaires?

Une façon de procéder consiste à harmoniser les intérêts. Cela est toutefois plus facile à dire qu'à faire, alors peutêtre que l'équilibre sera mieux atteint sur le plan du rendement relatif. Cela dit, je crois que les mesures prises par la direction peuvent contribuer à prévenir l'apparition de lacunes. Un autre exemple est le RCI de 12 % qui vise à mesurer notre rendement. Je crois qu'il correspond davantage aux intérêts des actionnaires. Nous faisons preuve d'une plus grande discipline et assurons une meilleure surveillance lorsqu'il est temps d'approuver les occasions d'affaires en vue de créer une valeur réelle et de favoriser l'intégration. Finalement, la nouvelle équipe de direction doit faire ses preuves auprès des actionnaires en obtenant des résultats concurrentiels et uniformes comparativement à ceux de nos concurrents. Nous avons pris cet engagement et nous comptons bien le respecter.

Où vovez-vous 5N Plus dans cinq ans?

Notre plan stratégique 5N21 comprend certaines données financières clés pour 2021 ainsi que des lignes directrices pour deux années importantes, soit 2017 et 2019. Notre mission est claire : être le partenaire privilégié de nos clients, être l'employeur de choix pour nos employés, selon leur degré de motivation et de mobilisation, et être digne de confiance auprès de nos actionnaires afin de les inciter à prendre part à notre avenir. D'ici 2021, si nous sommes en mesure de réaliser cette mission, de doubler nos bénéfices et d'obtenir un RCI de 15 % (en supposant que le prix du métal est stable), je pourrai affirmer que nous aurons atteint nos objectifs.

Présentation de la nouvelle équipe

Nous avons demandé aux membres de la nouvelle équipe de direction de 5N Plus de réfléchir aux défis qui nous attendent et à la manière dont le nouveau plan stratégique 5N21 servira les intérêts des actionnaires.

Mission

À titre de chef de file mondial de technologie des métaux, notre mission, jour après jour, consiste à obtenir et à conserver le privilège d'être choisi par nos clients et par nos employés et digne de confiance auprès de nos actionnaires dans le cadre de nos efforts de déploiement d'une technologie fondée sur les ressources naturelles pour le mieux-être de l'humanité.

Vision

À titre de chef de file mondial de technologie des métaux comptant des employés et des actifs partout au monde, nous sommes déterminés à inspirer nos employés et à les inciter à offrir collectivement un rendement remarquable ainsi qu'à optimiser l'utilisation des ressources pour atteindre des résultats financiers concurrentiels.



Evelyne Bundock Vice-présidente, Ressources humaines

En tant que nouveau membre de l'équipe de direction, j'ai eu la chance à mes premiers mois chez 5N Plus de visiter nos sites et nos bureaux. Afin de mieux connaître nos produits et nos processus, j'ai rencontré des gestionnaires et des employés partout dans le monde, mais surtout des gens qui permettent de nous distinguer. Ma première impression? Nos employés affichaient une grande fierté en expliquant la nature et l'importance de ce qu'ils font à quelqu'un comme moi qui n'appartient pas au milieu technique.

Ressources humaines

Un plan pour l'avenir

À la fin de mes 90 premiers jours chez 5N Plus, mes collègues gestionnaires et moi avons défini quatre priorités pour les RH.

- > **Mobilisation**: Continuer à soutenir la mobilisation des employés non seulement pour qu'ils réussissent dans leur travail, mais aussi pour qu'ils collaborent activement à bâtir notre avenir.
- > Perfectionnement du leadership : Veiller à ce que les gestionnaires actuels et potentiels aient des outils pour réussir, notamment des compétences de gestion et d'encadrement.
- > **Gestion des talents** : Mettre en œuvre des pratiques exemplaires pour bénéficier en permanence de l'expertise et du savoir-faire des personnes qui occupent des postes clés.
- > **Systèmes**: Mettre à jour les systèmes RH afin de répondre aux exigences de notre plan stratégique 5N21 et, de façon plus large, de soutenir la croissance et la présence mondiale de 5N Plus.

la passion de nos employés n'ont pas de frontières

L'intelligence et

Nos employés ont leur travail à cœur. Leur empressement à répondre aux attentes des clients saute aux yeux. > 5N Plus attire bon nombre des candidats les plus brillants et les plus compétents de l'industrie; grâce à la collaboration de ceux-ci, nos clients obtiennent des produits de qualité. Alors comment l'équipe des RH peut-elle les aider à travailler encore mieux? > À mon avis, la gestion des ressources humaines ne se limite pas à la paie, aux avantages sociaux et aux relations de travail. même si ces aspects sont importants. Notre valeur ajoutée se trouve dans le soutien offert à nos gestionnaires et employés pour qu'ils puissent s'épanouir dans un environnement en constante évolution. En définitive, c'est bon pour l'employé sur le plan professionnel et c'est bon aussi pour le client et l'actionnaire.

Notre engagement

Avec les représentants des RH de tous nos sites, nous nous engageons à aider gestionnaires et employés à atteindre leurs objectifs et à réaliser leur potentiel, ce qui profite finalement aux clients et aux actionnaires.





Richard Perron Chef de la direction financière

Des occasions à l'horizon

Dans la dernière année, nous avons franchi un certain nombre d'étapes de notre plan quinquennal 5N21. Nous continuons à bien moduler notre présence, à resserrer le contrôle des coûts et à repositionner nos opérations afin de devancer la concurrence. > Nous avons aussi amélioré nos bénéfices. Grâce à un bilan solide. nous pouvons envisager financer des projets de fusion-acquisition et disposons de liquidités suffisantes pour optimiser notre présence. > Sur le plan opérationnel, nous sommes plus sélectifs, préférant investir dans l'amélioration continue et les immobilisations stratégiques plutôt que dans le volume de production. L'amélioration de notre offre combinée rapporte déjà et se poursuivra en 2017.

Dans mon rôle de chef de la direction financière, je dois préparer l'avenir de la société, soit un avenir soumis à une dynamique différente. C'est pourquoi nous avons élaboré un nouveau modèle d'affaires qui vise à générer une valeur pour les actionnaires, peu importe les fluctuations des prix des métaux. L'année 2016 a permis de constater le dynamisme de 5N Plus. Malgré l'effondrement de la bourse des métaux Fanya, nous avons su accroître notre rentabilité et présenter un bilan solide.

Finances

Contribution de l'équipe des finances au plan 5N21

De nos jours, les marchés n'en ont que pour une croissance efficiente, à laquelle doivent contribuer simultanément les revenus, les marges et les bénéfices. Pour y parvenir, mon équipe propose des perspectives plus larges et une visibilité accrue en aval afin de préparer l'avenir et d'atteindre les objectifs fixés pour les bénéfices et la trésorerie.

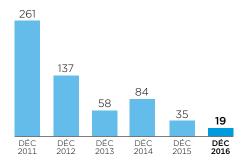
> Les investisseurs sont à l'affût de

rendements raisonnables et d'une certaine prévisibilité. Mon équipe déploie outils, méthodes et expertise afin de continuer d'améliorer l'analyse des activités, d'inspirer les collègues et de soutenir notre mission.

Créer des occasions de réussir

Pourquoi je fais confiance au plan 5N21? Il ne s'appuie pas sur une amélioration du marché. Il propose plutôt une série de mesures internes qui dégagent une valeur et atténuent la volatilité. > Ainsi, nous demeurons vigilants, au cas où surviendraient des occasions de croissance en aval ou en amont. Et nous investissons en vue d'élever nos produits dans la chaîne de valeur. > Élément tout aussi important, nos leaders mondiaux se tiennent prêts au changement. Le maintien de l'excellence technique est essentiel, mais nous intégrons aussi maintenant de nouvelles ressources afin de revitaliser l'entreprise, de promouvoir la créativité et de favoriser sa réussite.

Dette nette
(en millions de dollars américair





Paul Tancell Vice-président directeur, Matériaux écologiques



Matériaux écologiques

Mes priorités immédiates

Le plan 5N21 définit des objectifs clairs pour le segment Matériaux écologiques. Il nous faut d'abord renforcer notre activité principale et proposer de nouvelles initiatives de croissance rentables. Ma priorité immédiate consiste donc à dresser une stratégie efficace et réaliste qui permet d'atteindre ces objectifs. > J'aurai besoin de l'apport de l'équipe mondiale et il me faudra voyager souvent pour rencontrer autant de ses membres que je le pourrai. Durant ces visites, ma tâche sera d'écouter, d'apprendre et de mieux connaître nos employés et l'entreprise. Par la même occasion, je tâcherai de remettre en question les perspectives, espérant aussi en présenter de nouvelles durant nos discussions.

Mise en œuvre du plan 5N21

Le segment des matériaux écologiques est un chef de file dans son secteur. Fournisseur de choix de nombreux clients, nous jouissons d'une excellente réputation grâce à la qualité de nos produits et à notre service. Cet appui solide contribue à la réalisation des objectifs du plan 5N21. > Dans cette optique, notre segment doit cibler les aspects qui lui permettront véritablement de se distinguer. Dans le marché pharmaceutique, par exemple, 5N Plus est déjà un fournisseur de premier plan pour les ingrédients actifs. Nous chercherons à tirer profit de ce positionnement. > Pour l'avenir, nous travaillerons à générer une croissance de qualité dans ce marché et d'autres qui sont réglementés, où les obstacles à l'entrée de concurrents sont importants et où nous offrons aux clients le savoir-faire et la détermination qui nous sont propres.

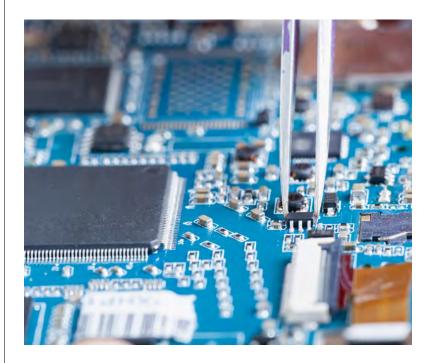


Le segment des matériaux écologiques commercialise principalement du bismuth, du sélénium et des alliages à bas point de fusion. Premier fournisseur mondial de bismuth et de ses dérivés, nous détenons plus de 60 % du marché.

W Dans mon nouveau rôle de la direction du segment des Matériaux électroniques. je continuerai de réorienter notre activité en fonction des fondamentaux définis dans le plan quinquennal stratégique 5N21. Mon équipe et moi allons exploiter les forces ciblées, entre autres, la réputation de 5N Plus, notre réseau mondial unique. nos compétences et notre leadership inégalé dans certains secteurs.

Nicholas Audet Vice-président directeur, Matériaux électroniques

Matériaux électroniques



Groupe Micro Poudres pour le conditionnement électronique

Ces dernières années, 5N Plus a acquis et développé une technologie de pulvérisation par jet de gaz, susceptible de révolutionner l'industrie. Disposant de deux chaînes de fabrication à Montréal, notre groupe Micro Poudres est en mesure de commercialiser massivement les poudres métalliques dans une fourchette inférieure à 25 microns.

> Tout en travaillant à valider cette technologie, nous établissons des partenariats avec des clients dans le marché en plein essor du conditionnement électronique, qui exige une miniaturisation toujours plus poussée. > Voilà qui représente une belle occasion de diversifier nos sources de revenus dans la seconde moitié de notre plan stratégique.

Un avenir prometteur pour 5N Plus Semiconductors

Nous avons réalisé des progrès considérables dans le domaine des semiconducteurs, ce qui nous permet de contribuer largement au plan 5N21. Grâce
à notre expertise unique et aux outils et processus en place, nous disposons
de ressources inégalées en ce qui a trait aux matériaux de haute performance
et aux substrats innovants. > Les clients, dont les activités vont de la défense
à la sécurité nationale en passant par l'aérospatiale et l'imagerie médicale,
reconnaissent la qualité de notre savoir-faire, de notre esprit d'innovation et
de nos produits partout dans le monde. > De fait, nous avons établi, au fil des
ans, des relations de confiance avec les différentes agences gouvernementales
et chercherons à exploiter ces partenariats en vue de fournir des matériaux
et technologies essentiels adaptés aux besoins de nos partenaires.



Le segment Matériaux électroniques vend des métaux et composés de haute pureté aux fabricants de cellules photovoltaïques, de DEL, d'appareils sans fil, de détecteurs et d'autres produits électroniques. Nous sommes le principal fournisseur de produits à base de tellure pour les fabricants de cellules photovoltaïques.

Perspectives d'avenir

En optimisant notre présence manufacturière, nous intégrerons mieux nos actifs à la stratégie. Nos coûts seront plus concurrentiels et nos opérations, plus agiles, ce qui nous permettra de saisir rapidement les nouvelles occasions.

> Reconnaissant la nécessité de diversifier nos sources de revenus et de profits, nous continuons à promouvoir deux initiatives de croissance clés : 5N Plus Semiconductors et Micro Poudres 5N Plus. > Nous apprenons aussi à bien cerner les besoins des clients afin de renforcer notre éventail de produits et nos résultats nets. > Finalement, je voudrais souligner la fierté que je ressens pour ce que nous faisons en matière de santé, sécurité et environnement; je m'engage à poursuivre dans cette voie pour les années à venir.



Une proposition de valeur convaincante

La proposition de valeur de 5N Plus dans ce domaine consiste à faire appel à la technologie pour transformer les sources de déchets en sources de revenus, sans négliger les préoccupations environnementales. > Conformément au plan 5N21, nous nous attendons à ce que l'importance accrue que nous accordons à l'unité Recyclage et affinage permette un meilleur équilibre entre les contributions des activités en amont et celles en aval.



L'unité Recyclage et affinage soutient les segments Matériaux électroniques et Matériaux écologiques, et les actifs sont déjà en place pour rentabiliser la croissance de cette activité dans ces secteurs. Un regroupement d'experts opérationnels et commerciaux ainsi qu'une usine spécialisée au Laos et le soutien de l'entreprise en matière de recherche et développement constituent l'épine dorsale de cette activité. > En déployant de façon stratégique ces actifs et en ajoutant plusieurs unités de traitement, nous gagnerons beaucoup en flexibilité et pourrons mieux contribuer au plan 5N21 Nous serons ainsi à même de traiter un plus large éventail de matières premières et, par conséquent, d'élargir et de bonifier notre offre aux clients.



Les activités de R&D stimulent le rendement et la croissance

Nous sommes une entreprise technologique florissante dont le savoir-faire propulse la réussite commerciale. > Nous avons centralisé la recherche et le développement à Montréal, où nous employons des techniciens hautement spécialisés dans des disciplines clés. Toujours en recherche et développement, nous déployons des efforts ciblés soutenus par nos équipes à St. George, Utah (États-Unis) et à Lübeck (Allemagne), qui se concentrent sur certains aspects dans nos deux secteurs d'activité. > Cette structure et notre expertise supérieure nous procurent un avantage concurrentiel, en plus d'accélérer la commercialisation — autant de facteurs à l'appui de notre engagement à l'égard du plan 5N21.

Recyclage, affinage et R&D

À l'amorce de notre plan stratégique quinquennal 5N21, nous comptons bien faire en sorte que l'unité Recyclage et affinage devienne une activité principale. Nous croyons pouvoir ainsi améliorer notre accès aux métaux essentiels, tout en réduisant autant notre exposition à la volatilité de leur prix que les coûts.

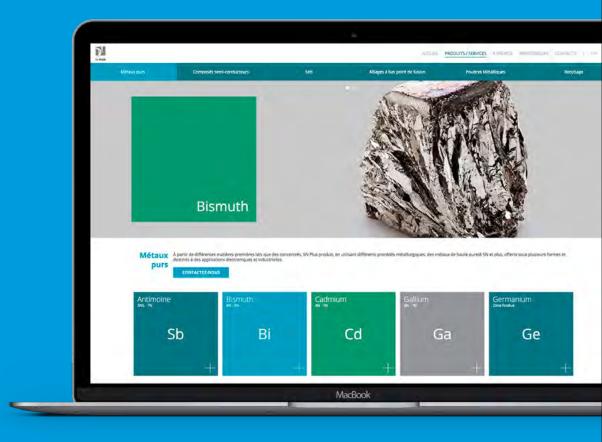


Pascal Coursol Vice-président, Recyclage, Affinage et R&D

Notre présence

Comme 5N Plus exploite plusieurs établissements répartis sur trois continents, elle bénéficie d'un positionnement stratégique en ce qui a trait aux ressources, aux fournisseurs et aux clients. En Asie, notre présence s'accroît; nous avons ainsi des installations de récupération des métaux au Laos et en Malaisie ainsi qu'une usine de fabrication de produits chimiques dérivés du bismuth et un établissement de traitement de gallium de très grande pureté en Chine. Nous avons également conclu un partenariat en Corée du Sud pour la production de produits chimiques de gallium. Dans toute chaîne d'approvisionnement, nous sommes un maillon sur lequel on peut compter.





Nos produits spéciaux

Alliages à bas point de fusion

Antimoine

Antimoniure de gallium

Antimoniure de gallium

Antimoniure d'indium

Antimoniure d'indium

Oxyde de bismuth

Oxyde de cobalt

Resorcylate beta de bismuth

Oxyde de gallium

Oxyde de gallium

Oxyde de gallium

Oxyde de jallium

Oxyde de jallium

Oxyde de jallium

Oxyde d'indium

Sélénium

Chlorure de plomb

Citrate de bismuth

Dioxyde de germanium

Dioxyde de germanium

Dioxyde de tellure

Étain

Solutions de nitrate de bismuth

Gallium

Solutions de nitrate

de cobalt

Germanium

Hydroxyde de bismuth

Subcarbonate de bismuth

Subgallate de bismuth
Subnitrate de bismuth
Subsalicylate de bismuth
Subsuccinate de bismuth
Sulfate d'indium
Sulfure de cadmium
Sulfure de lithium
Tartrate de sodium
de bismuth
Tellure
Tellurure de cadmium
Tellurure de cadmium
et de zinc
Tellurure de gallium
Trichlorure d'indium

Subcitrate de bismuth

Consultez notre site web pour plus d'information www.5nplus.com

Rapport de gestion + États financiers consolidés + Notes

Rapport de gestion **16**États financiers consolidés **40**Notes des états financiers consolidés **48**Conseil d'administration et Comité de direction **87**Renseignements supplémentaires **88**

Le présent rapport de gestion analyse les résultats d'exploitation et la situation financière de 5N Plus inc. (la « Société » ou « 5N Plus ») et vise à aider le lecteur à mieux comprendre son contexte d'affaires, ses stratégies, sa performance et ses facteurs de risque. Le présent rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés audités et les notes correspondantes pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Le présent rapport de gestion a été préparé conformément aux exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

L'information figurant dans le présent rapport de gestion inclut tous les changements importants survenus jusqu'au 21 février 2017, date à laquelle il a été approuvé par le conseil d'administration de la Société. Sauf indication contraire, les termes « nous », « nos », « notre » et « le groupe » font référence à la Société et à ses filiales.

Le « T4 2016 » et le « T4 2015 » correspondent aux périodes de trois mois closes respectivement les 31 décembre 2016 et 2015. Tous les montants figurant dans le présent rapport de gestion sont exprimés en dollars américains, et tous les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars américains, à moins d'avis contraire. Toute l'information trimestrielle fournie dans le présent rapport de gestion est fondée sur des montants non audités.

Mesures non conformes aux IFRS

Le présent rapport de gestion renferme également des montants qui ne sont pas des mesures de la performance conformes aux IFRS. Ces mesures sont définies à la fin du présent rapport de gestion à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certains énoncés compris dans le présent rapport de gestion peuvent être prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières en vigueur. Ces énoncés prospectifs sont fondés sur les meilleures estimations dont dispose baiiala Société à ce jour et comportent un certain nombre de risques connus et inconnus, d'incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats, la performance ou les réalisations réels de la Société diffèrent sensiblement des résultats, de la performance ou des réalisations futurs, exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Les risques et incertitudes pouvant entraîner de telles différences incluent les risques liés aux facteurs suivants : stratégie de croissance, crédit, liquidité, taux d'intérêt, valorisation des stocks, prix des produits de base, fluctuations du change, juste valeur, sources d'approvisionnement, réglementation environnementale, concurrence, dépendance à l'égard du personnel clé, interruptions des activités, protection des droits de propriété intellectuelle, activités internationales, réglementations en matière de commerce international, conventions collectives et responsabilités à titre de société cotée. Une description des risques qui touchent l'entreprise et les activités de la Société est présentée à la rubrique « Risques et incertitudes » du présent rapport de gestion daté du 21 février 2017. En règle générale, les énoncés prospectifs se distinguent par l'emploi du futur et du conditionnel et par l'utilisation de termes tels que « croire » ou « s'attendre à », à la forme positive et négative, de variantes de ces termes ou de termes similaires. Rien ne garantit que les événements prévus dans l'information prospective du présent rapport de gestion se produiront, ou s'ils se produisent, quels seront les avantages que 5N Plus pourra en tirer. Plus particulièrement, rien ne garantit la performance financière future de 5N Plus. L'information prospective contenue dans le présent rapport de gestion est valable en date de celui-ci, et la Société n'a aucune obligation de mettre publiquement à jour cette information prospective afin de tenir compte de nouveaux renseignements, obtenus ultérieurement ou autrement, à moins d'y être obligée en vertu des lois sur les valeurs mobilières en vigueur. Le lecteur est averti de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs.

Aperçu

5N Plus est le chef de file de la production de métaux spéciaux et de produits chimiques. La Société, entièrement intégrée, possède des installations de recyclage en boucle fermée. Son siège social est situé à Montréal (Québec, Canada) et elle compte des installations de production et des bureaux de vente dans plusieurs pays, notamment en Europe, en Amérique et en Asie. À partir de diverses technologies brevetées et éprouvées, 5N Plus fabrique des produits utilisés dans plusieurs applications pharmaceutiques, électroniques et industrielles avancées. Parmi les principaux produits, mentionnons, entre autres, les métaux purifiés comme le bismuth, le gallium, le germanium, l'indium, le sélénium et le tellure, les produits chimiques inorganiques basés sur ces types de métaux et les substrats de composés semi-conducteurs. Un grand nombre de ces produits sont des précurseurs critiques et des éléments indispensables sur certains marchés, tels ceux des modules solaires, des diodes électroluminescentes et des matériaux écologiques.

Information sectorielle

Deux secteurs opérationnels sont présentés par la Société, soit le secteur Matériaux électroniques et le secteur Matériaux écologiques. Les opérations et activités qui s'y rapportent sont gérées dans ce sens par les principaux décideurs de la Société. Des données financières et opérationnelles sectorielles, qui constituent les principaux indicateurs de performance, sont utilisées pour gérer ces secteurs opérationnels, pour analyser la performance et pour affecter les ressources. La performance financière d'un secteur donné est évaluée principalement en fonction des produits et du BAIIA ajusté¹, lesquels font l'objet d'un rapprochement avec les chiffres consolidés en tenant compte des produits et des charges de la Société.

Les activités du secteur Matériaux électroniques sont exercées en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Celles-ci consistent en la production et en la vente de métaux affinés, de composés et d'alliages qui sont utilisés principalement dans diverses applications électroniques. Les marchés essentiellement concernés sont ceux des produits photovoltaïques (énergie solaire terrestre et spatiale), des diodes électroluminescentes (DEL), des afficheurs, des produits électroniques à haute fréquence, de l'imagerie médicale et des produits thermoélectriques. La plupart des produits du secteur sont associés à des métaux comme le cadmium, le gallium, le germanium, l'indium et le tellure. Ceux-ci sont vendus sous leur forme élémentaire ou en alliages ainsi que sous la forme de produits chimiques, de composés et de substrats. Les produits et les résultats associés aux services et aux activités de recyclage fournis aux clients du secteur Matériaux électroniques sont également inclus dans le secteur Matériaux électroniques. L'équipe de direction du secteur Matériaux électroniques est responsable de la gestion de ces activités.

Le secteur Matériaux écologiques est dénommé ainsi, car il est principalement associé au bismuth, l'un des rares métaux lourds n'ayant pas d'effet nuisible sur la santé humaine ni sur l'environnement. Par conséquent, le bismuth est de plus en plus utilisé dans un certain nombre d'applications pour remplacer des métaux et des produits chimiques plus nocifs. Les activités du secteur Matériaux écologiques sont exercées en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Celles-ci consistent en la production et en la vente de bismuth et de produits chimiques dérivés du bismuth affiné, d'alliages à bas point de fusion ainsi que de sélénium et de produits chimiques dérivés du sélénium affiné. Ces produits sont utilisés dans le secteur pharmaceutique et la production d'aliments pour animaux de même que dans certaines applications industrielles comme les enduits, les pigments, les alliages métallurgiques et l'électronique. L'équipe de direction du secteur Matériaux écologiques est responsable de la gestion de ces activités.

Les charges du siège social et les frais généraux, frais de vente et frais d'administration non affectés ainsi que les charges financières (produits financiers) ont été regroupés sous la rubrique « Siège social ».

Vision et stratégie

À titre de chef de file mondial dans le domaine de la technologie des matériaux, comptant des employés et des actifs partout dans le monde, nous sommes déterminés à donner à nos employés les moyens qu'il faut pour les inciter à offrir collectivement un rendement remarquable ainsi qu'à optimiser l'utilisation des ressources pour atteindre des rendements financiers concurrentiels.

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Le 12 septembre 2016, la Société a dévoilé son plan stratégique 5N21 (le « plan 5N21 »), qui vise à améliorer la rentabilité tout en réduisant la volatilité des résultats. Le plan s'articule autour de trois piliers principaux :

- 1. Optimiser l'équilibre de l'apport des activités en amont et en aval
- 2. Dégager une valeur accrue des activités principales et des actifs mondiaux
- 3. Assurer une croissance continue de la qualité grâce aux initiatives de croissance en cours et aux possibilités de fusion et d'acquisition futures

Faits saillants du quatrième trimestre de 2016 et de l'exercice 2016

La Société a clos un exercice au cours duquel elle a livré des résultats tangibles à bien des égards, notamment avec la diminution des charges d'exploitation, de la dette nette¹ et du fonds de roulement¹, y compris les stocks. Elle a aussi réussi à assainir son bilan et à améliorer ses marges, malgré le contexte difficile dans lequel elle a dû évoluer. En 2016, la Société a lancé différentes initiatives et franchi plusieurs étapes, progressant notamment dans la mise en œuvre de sa nouvelle vision et de son nouveau plan stratégique, 5N21.

- La Société a inscrit un BAIIA ajusté¹ et un BAIIA¹ de respectivement 20,1 M\$ et 15,1 M\$ pour l'exercice 2016 contre un BAIIA ajusté de 4,0 M\$ et un BAIIA négatif de 54,7 M\$ pour l'exercice 2015. Cette hausse du BAIIA ajusté témoigne d'une croissance de la rentabilité, facilitée par la stabilité relative des prix des produits de base, une demande soutenue pour la plupart des métaux, et surtout les progrès réalisés quant à l'optimisation de la composition des ventes et à la diminution des charges d'exploitation.
- Le 29 septembre 2016, 5N Plus a annoncé le regroupement des activités qu'elle exerce à Wellingborough, au Royaume-Uni, et à DeForest, dans l'État du Wisconsin, aux États-Unis, avec d'autres installations du groupe. Les coûts de restructuration liés à ces deux initiatives de même que ceux liés à la fermeture de bureaux administratifs redondants et à la renégociation de contrats d'approvisionnement défavorables d'années antérieures ont réduit le BAIIA de l'exercice 2016 de 5,9 M\$.
- Pour le quatrième trimestre de 2016, la Société a inscrit un BAIIA ajusté de 4,3 M\$ et un BAIIA de 4,8 M\$, par rapport à un BAIIA ajusté de 0,7 M\$ et un BAIIA négatif de 26,0 M\$ au quatrième trimestre de 2015.
- Considérablement touchés par la baisse des prix des produits de base sous-jacents au cours de l'exercice 2015, les produits pour l'exercice 2016 ont atteint 231,5 M\$ par rapport à 311,0 M\$ pour 2015, alors que la marge brute¹ s'est améliorée pour s'établir à 22,4 % pour 2016 comparativement à une marge brute¹ négative pour 2015.
- La dette nette a diminué davantage au cours de l'exercice 2016, s'établissant à 19,0 M\$ au 31 décembre 2016 par rapport à 34,9 M\$ pour l'exercice précédent, grâce à la gestion du fonds de roulement et l'amélioration générale de la performance.
- Au 31 décembre 2016, le carnet de commandes¹ avait atteint un niveau de 136 jours de ventes en cours, en baisse par rapport au trimestre précédent en raison de la restructuration de certains contrats pour atteindre l'équilibre entre la part de marché et la rentabilité, et compte tenu des activités de réoutillage de certains clients et de la mise à niveau de leur capacité de fabrication. Pour le quatrième trimestre de 2016, les nouvelles commandes¹ représentaient 78 jours par rapport à 77 jours au troisième trimestre de 2016 et 95 jours au quatrième trimestre de 2015.
- La Société ne prévoit aucun écart par rapport à ces dernières lignes directrices énoncées dans le plan 5N21 pour 2017.
- Le 11 janvier 2016, M. Luc Bertrand a été nommé président du conseil d'administration de la Société. Il a succédé à M. Jean-Marie Bourassa, qui continue de siéger au conseil d'administration et d'agir à titre de président du comité d'audit et de gestion des risques.

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

- Le 5 octobre 2016, 5N Plus a annoncé que la Bourse de Toronto avait approuvé l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société dans le cadre de laquelle la Société a le droit d'acheter aux fins d'annulation, du 11 octobre 2016 au 10 octobre 2017, jusqu'à 600 000 actions ordinaires.
- Le 20 février 2017, 5N Plus a annoncé des changements à la structure de son équipe de haute direction. Les responsabilités qui incombaient auparavant au chef de la direction commerciale et au chef de l'exploitation seront réparties entre les secteurs opérationnels existants (le secteur Matériaux écologiques et le secteur Matériaux électroniques). M. Nicholas Audet, ancien chef de la direction commerciale, a été nommé vice-président directeur du secteur Matériaux électroniques et M. Paul Tancell, ancien directeur général d'Umicore, se joint à 5N Plus à titre de vice-président directeur du secteur Matériaux écologiques. M. Bertrand Lessard, qui occupait le poste de chef de l'exploitation de la Société depuis 2014, quittera 5N Plus pour se consacrer à d'autres activités.

L'exercice 2016 a été fondamental dans l'histoire de la Société, qui avait connu un exercice difficile en 2015. En 2016, la direction a concentré ses efforts sur le réalignement de sa structure de coûts générale, l'examen des projets d'investissement, la diminution des stocks requis, la restructuration de divers contrats et la gestion de la volatilité des résultats, due principalement aux prix des métaux. De plus, la Société a adopté une nouvelle approche commerciale fondée sur l'atteinte d'un équilibre entre sa part de marché et la qualité de ses résultats. Avec le lancement du plan 5N21, la Société a été amenée à se pencher davantage sur différentes initiatives de croissance et elle se réjouit des progrès tangibles déjà constatés. Elle prévoit d'autres avancées en 2017 alors que la mise en œuvre de son plan se poursuit.

Synthèse des résultats

	T4 2016	T4 2015	2016	2015
	\$	\$	\$	\$
Produits	54 704	59 367	231 498	311 012
Charges d'exploitation*	(50 373)	(58 693)	(211 387)	(307 053)
BAIIA ajusté ¹	4 331	674	20 111	3 959
Dépréciation des stocks	-	(24 582)	-	(58 327)
Réduction de valeur pour effet à recevoir estimé irrécouvrable				
d'une partie liée	=	(544)	-	(2 991)
Coûts des litiges et de restructuration	-	(2 953)	(5 945)	(3 453)
Variation de la juste valeur de l'option de conversion des débentures	14	-	20	1 840
Profits de change et au titre de dérivés	458	1 405	925	4 276
BAIIA ¹	4 803	(26 000)	15 111	(54 696)
Intérêt sur la dette à long terme, intérêts théoriques et autres				
charges d'intérêts	1 851	2 012	8 241	8 967
Amortissement	2 120	7 287	10 739	27 166
Résultat avant impôt sur le résultat	832	(35 299)	(3 869)	(90 829)
Charge (recouvrement) d'impôt				
Exigible	(1 145)	4 044	440	3 655
Différé	1 819	3 272	1 587	2 717
	674	7 316	2 027	6 372
Résultat net	158	(42 615)	(5 896)	(97 201)
Résultat de base par action	0,00 \$	(0,51)\$	(0,07)\$	(1,16)\$
Résultat dilué par action	0,00 \$	(0,51)\$	(0,07)\$	(1,16)\$

^{*}Compte non tenu des coûts des litiges et de restructuration et de l'amortissement.

Produits par secteur et marge brute

	T4 2016	T4 2015	Variation	2016	2015	Variation
	\$	\$		\$	\$	
Matériaux électroniques	19 333	18 833	3 %	79 038	104 265	(24) %
Matériaux écologiques	35 371	40 534	(13) %	152 460	206 747	(26) %
Total des produits	54 704	59 367	(8) %	231 498	311 012	(26) %
Coût des ventes	(44 802)	(81 501)	(45) %	(190 037)	(346 970)	(45) %
Amortissement des immobilisations corporelles	2 046	7 317	(72) %	10 353	13 635	(24) %
Marge brute ¹	11 948	(14 817)		51 814	(22 323)	
Pourcentage de marge brute ¹	21,8 %	(25,0) %		22,4 %	(7,2) %	

Les produits ont diminué de 8 % pour le quatrième trimestre de 2016 et de 26 % pour l'exercice 2016 par rapport aux périodes correspondantes de 2015. Ces baisses s'expliquent principalement par une importante diminution des prix des produits de base sous-jacents ayant débuté au cours de 2015 pour les deux secteurs. Bien que le volume des ventes ait été inférieur pour l'exercice 2016, la marge brute¹ s'est considérablement améliorée grâce à la relative stabilité des prix des métaux soutenue par notre approche sélective favorisant les produits à plus forte marge. La marge brute¹ s'est établie à 22,4 % en 2016 comparativement à une marge brute négative en 2015.

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

BAIIA et BAIIA ajusté

	T4 2016	T4 2015	Variation	2016	2015	Variation
	\$	\$		\$	\$	
Matériaux électroniques	5 111	64	7 886 %	19 824	10 740	85 %
Matériaux écologiques	2 544	3 377	(25) %	13 467	2 839	374 %
Siège social	(3 324)	(2 767)	20 %	(13 180)	(9 620)	37 %
BAIIA ajusté ¹	4 331	674	543 %	20 111	3 959	408 %
BAIIA1	4 803	(26 000)		15 111	(54 696)	

Le BAIIA¹ s'est établi à 4,8 M\$ pour le quatrième trimestre de 2016 contre un BAIIA négatif de 26,0 M\$ pour le quatrième trimestre de 2015. Pour le quatrième trimestre de 2016, la stabilité relative des prix pour la plupart des métaux grâce à laquelle aucune charge de dépréciation des stocks n'a dû être comptabilisée a eu une incidence positive sur la marge du BAIIA. Pour l'exercice 2016, le BAIIA s'est établi à 15,1 M\$ par rapport à un BAIIA négatif de 54,7 M\$ pour l'exercice 2015. Pour le quatrième trimestre de 2015 et pour l'exercice 2015, la Société avait comptabilisé une charge de dépréciation des stocks de respectivement 24,6 M\$ et 58,3 M\$, contrebalancée par un profit de change de respectivement 0,3 M\$ et 6,5 M\$ sur la débenture convertible libellée en dollars canadiens, qui est visée par un swap de couverture de devises depuis le 7 décembre 2015.

Pour le quatrième trimestre de 2016, le BAIIA ajusté¹ a augmenté de 3,7 M\$ pour s'établir à 4,3 M\$ par rapport à 0,7 M\$ au quatrième trimestre de 2015, grâce à l'augmentation des marges réalisées et à des charges d'exploitation moins élevées. Le BAIIA ajusté du secteur Matériaux électroniques a augmenté de 5,0 M\$ pour atteindre 5,1 M\$, ce qui correspond à une marge du BAIIA ajusté¹ de 26 % comparativement à une marge du BAIIA ajusté de néant pour le quatrième trimestre de 2015. Le BAIIA ajusté du secteur Matériaux écologiques a diminué de 0,8 M\$ pour atteindre 2,5 M\$ par rapport à un BAIIA ajusté de 3,4 M\$ pour le quatrième trimestre de 2015, ce qui donne une marge du BAIIA ajusté¹ similaire. La baisse de 0,2 M\$ des autres produits et le montant plus élevé de 0,3 M\$ comptabilisé au titre des régimes d'intéressement à court et à long terme à la suite de l'appréciation du prix de l'action de la Société et de nouvelles émissions se sont répercutés sur le BAIIA ajusté du secteur Siège social pour le quatrième trimestre de 2016 par rapport à la période correspondante de 2015.

Pour les raisons indiquées ci-dessus, le BAIIA ajusté pour l'exercice 2016 a augmenté de 16,2 M\$ pour s'établir à 20,1 M\$ par rapport à 4,0 M\$ pour l'exercice 2015. Le BAIIA ajusté du secteur Matériaux électroniques a augmenté de 9,1 M\$ pour atteindre 19,8 M\$, ce qui correspond à une marge du BAIIA ajusté de 25 % comparativement à 10 % pour l'exercice précédent. Le BAIIA ajusté du secteur Matériaux écologiques a augmenté de 10,6 M\$ pour atteindre 13,5 M\$ par rapport à un BAIIA ajusté de 2,8 M\$ en 2015. Le BAIIA ajusté du secteur Siège social a diminué par rapport à l'exercice 2015 en raison du moment de la comptabilisation de crédits d'impôt au titre des frais de recherche et de développement ainsi que de la comptabilisation d'un montant au titre des régimes d'intéressement à court et à long terme. Des produits tirés d'une demande d'indemnisation d'assurance avaient été comptabilisés au deuxième trimestre de 2015, sans qu'un produit non récurrent correspondant soit comptabilisé pour l'exercice 2016.

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Résultat net et résultat net ajusté

	T4 2016	T4 2015	2016	2015
	\$	\$	\$	\$
Résultat net	158	(42 615)	(5 896)	(97 201)
Résultat de base par action	0,00 \$	(0,51) \$	(0,07) \$	(1,16)\$
Éléments de rapprochement :				
Dépréciation des stocks	-	24 582	-	58 327
Amortissement accéléré d'immobilisations incorporelles	-	-	-	11 834
Amortissement accéléré d'immobilisations corporelles	-	-	1 804	=
Réduction de valeur pour effet à recevoir estimé irrécouvrable d'une		544		2 004
partie liée	-	544	-	2 991
Coûts des litiges et de restructuration	-	2 953	5 945	3 453
Variation de la juste valeur de l'option de conversion des débentures	(14)	-	(20)	(1 840)
Impôt sur les éléments imposables ci-dessus	4	1 570	5	(4 779)
Résultat net ajusté ¹	148	(12 966)	1 838	(27 215)
Résultat net de base ajusté par action ¹	0,00 \$	(0,15) \$	0,02 \$	(0,32) \$

Pour le quatrième trimestre de 2016, le résultat net a été de 0,2 M\$, comparativement à une perte nette¹ de 42,6 M\$ pour le quatrième trimestre de 2015. Le résultat net ajusté¹ s'est amélioré de 13,1 M\$, atteignant 0,1 M\$ pour le quatrième trimestre de 2016, par rapport à une perte nette ajustée¹ de 13,0 M\$ pour le quatrième trimestre de 2015. Aucun ajustement important n'a été apporté au résultat net pour le quatrième trimestre de 2016.

La perte nette a été de 5,9 M\$ pour l'exercice 2016 comparativement à une perte nette de 97,2 M\$ pour l'exercice 2015. Le résultat net ajusté a augmenté de 29,1 M\$, passant d'une perte nette ajustée de 27,2 M\$ pour l'exercice 2015 à un résultat net ajusté de 1,8 M\$ pour l'exercice 2016. Outre l'impôt sur le résultat, les principaux ajustements apportés au résultat net pour l'exercice 2016 comprennent le montant de la charge au titre de l'amortissement accéléré d'immobilisations corporelles et les coûts de restructuration faisant suite à l'annonce, en septembre 2016, que la Société optimiserait sa présence géographique, de même que des coûts non récurrents associés à la fermeture d'un bureau administratif en Europe et la renégociation de contrats d'approvisionnement défavorables d'années antérieures.

Charge de dépréciation des stocks

	T4 2016	T4 2015	2016	2015
	\$	\$	\$	\$
Matériaux électroniques	-	13 373	-	29 989
Matériaux écologiques	-	11 209	-	28 338
Total	-	24 582	-	58 327

À la suite de l'analyse de la valeur nette de réalisation attendue au 31 décembre 2016, aucune charge de dépréciation des stocks n'a été comptabilisée au quatrième trimestre de 2016 et pour l'exercice 2016, comparativement à des montants de respectivement 24,6 M\$ et 58,3 M\$ comptabilisés au quatrième trimestre de 2015 et pour l'exercice 2015, en raison du recul des prix des produits de base qui a touché notre secteur d'activité au cours de 2015.

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Nouvelles commandes et carnet de commandes

	CARN	CARNET DE COMMANDES ¹		NOUVELLES COMMANDES ¹		DES ¹
	T4 2016	T3 2016	T4 2015	T4 2016	T3 2016	T4 2015
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Matériaux électroniques	35 417	40 929	47 225	13 821	11 570	11 093
Matériaux écologiques	46 377	49 046	55 714	32 702	35 281	50 645
Total	81 794	89 975	102 939	46 523	46 851	61 738

	CARN	CARNET DE COMMANDES ¹			VELLES COMMAN	NDES ¹
(nombre de jours en fonction des produits annualisés)*	T4 2016	T3 2016	T4 2015	T4 2016	T3 2016	T4 2015
Matériaux électroniques	167	183	229	65	52	54
Matériaux écologiques	120	128	125	84	92	114
Moyenne pondérée	136	148	158	78	77	95

^{*} Le carnet de commandes et les nouvelles commandes sont également présentés en nombre de jours pour éliminer l'incidence des prix des produits de base.

Quatrième trimestre de 2016 par rapport au troisième trimestre de 2016

Au 31 décembre 2016, le carnet de commandes¹ avait atteint un niveau de 136 jours de ventes en cours, en baisse par rapport au trimestre précédent en raison de la restructuration de certains contrats pour atteindre l'équilibre entre la part de marché et la rentabilité, et compte tenu des activités de réoutillage de certains clients et de la mise à niveau de leur capacité de fabrication. La courbe de renouvellement s'étend habituellement jusqu'au premier trimestre.

Au 31 décembre 2016, le carnet de commandes du secteur Matériaux électroniques représentait 167 jours de ventes en cours, en baisse de 16 jours, soit 9 %, par rapport au carnet de commandes au troisième trimestre de 2016, en raison des deux trimestres solides au chapitre des expéditions, surtout dans le secteur de l'énergie solaire. Le carnet de commandes du secteur Matériaux écologiques représentait 120 jours de produits annualisés pour le secteur, soit une diminution de 8 jours, ou 6 %, par rapport au carnet de commandes du troisième trimestre de 2016.

Les nouvelles commandes¹ du secteur Matériaux électroniques ont augmenté de 13 jours par rapport au troisième trimestre de 2016, avec une courbe de renouvellement suivant aussi la tendance habituelle pour la plupart des contrats au quatrième ou au premier trimestre de l'exercice. Les nouvelles commandes du secteur Matériaux écologiques représentaient 84 jours pour le quatrième trimestre de 2016, soit une diminution de 8 jours, comparativement à 92 jours pour le troisième trimestre de 2016.

Quatrième trimestre de 2016 par rapport au quatrième trimestre de 2015

Au 31 décembre 2016, le carnet de commandes du secteur Matériaux électroniques avait diminué de 62 jours, et celui du secteur Matériaux écologiques, de 5 jours, par rapport au 31 décembre 2015, étant donné notre stratégie de sélection visant à atteindre un équilibre entre la part de marché et la gestion des marges et en raison de l'annonce d'un de nos clients de moderniser ses activités.

Les nouvelles commandes du secteur Matériaux électroniques ont augmenté de 11 jours, et celles du secteur Matériaux écologiques ont diminué de 30 jours par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Charges

	T4 2016	T4 2015	2016	2015
	\$	\$	\$	\$
Amortissement	2 120	7 287	10 739	27 166
Frais généraux, frais de vente et frais d'administration	6 195	7 308	25 986	28 494
Coûts des litiges et de restructuration	-	2 953	5 945	3 453
Réduction de valeur pour effet à recevoir estimé irrécouvrable d'une partie liée	-	544	-	2 991
Charges financières	1 379	607	7 296	2 851
Charge d'impôt	674	7 316	2 027	6 372
Total des charges	10 368	26 015	51 993	71 327

Amortissement

La dotation aux amortissements s'est établie à 2,1 M\$ pour le quatrième trimestre de 2016 et à 10,7 M\$ pour l'exercice 2016 par rapport à respectivement 7,3 M\$ et 27,2 M\$ pour les périodes correspondantes de 2015. La diminution pour l'exercice 2016 s'explique principalement par la comptabilisation, au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2015 d'une charge au titre de l'amortissement accéléré de certaines immobilisations incorporelles de 11,8 M\$, comparativement à une charge au titre de l'amortissement accéléré de certaines immobilisations corporelles de 1,8 M\$ en septembre 2016 faisant suite à l'annonce de la décision de la Société d'optimiser sa présence géographique.

Frais généraux, frais de vente et frais d'administration

Les frais généraux, frais de vente et frais d'administration se sont établis à 6,2 M\$ pour le quatrième trimestre de 2016 et à 26,0 M\$ pour l'exercice 2016, par rapport à 7,3 M\$ pour le quatrième trimestre de 2015 et à 28,5 M\$ pour l'exercice 2015. La variation s'explique surtout par la baisse des salaires et des autres charges ainsi que par des taux de change favorables pour une grande partie des charges libellées en monnaie locale pour l'exercice 2016.

Coûts des litiges et de restructuration

La Société a comptabilisé une charge au titre des coûts des litiges et de restructuration de 5,9 M\$ pour l'exercice 2016, comparativement à respectivement 3,0 M\$ et 3,5 M\$ pour le quatrième trimestre de 2015 et pour l'exercice 2015. À la suite de l'annonce par la Société de son intention de regrouper les activités qu'elle exerce à Wellingborough, au Royaume-Uni, avec d'autres installations du groupe, et de regrouper les activités qu'elle exerce à DeForest, dans l'État du Wisconsin, aux États-Unis et à Fairfield, dans l'État du Connecticut, aux États-Unis au cours du premier semestre de 2017 dans une nouvelle installation modernisée aux dimensions appropriées, celle-ci a comptabilisé pour le troisième trimestre de 2016, un montant de 3,5 M\$ au titre des coûts de restructuration, des indemnités de départ et d'autres coûts découlant de la fermeture des installations. Au cours du troisième trimestre de 2016, la Société a également comptabilisé un montant de 1,0 M\$ au titre des coûts des litiges à la suite d'efforts de renégociation de contrats d'achat désavantageux. Au premier trimestre de 2016, la Société a également comptabilisé des coûts non récurrents de 1,0 M\$ engagés à la suite de la fermeture d'un bureau administratif en Europe et en raison du règlement de contrats d'approvisionnement défavorables. Le montant imputé au titre des coûts des litiges et de restructuration pour l'exercice 2015 découle de mesures de la Société visant à diminuer ses charges d'exploitation et de la renégociation de contrats d'achat désavantageux.

Réduction de valeur pour effet à recevoir estimé irrécouvrable d'une partie liée

Aucune réduction de valeur pour effet à recevoir estimé irrécouvrable d'une partie liée n'a été comptabilisée pour l'exercice 2016. Au cours de l'exercice 2015, la Société avait évalué qu'étant donné la faiblesse des prix du marché pour le gallium, il était peu probable que l'effet à recevoir d'Ingal Stade GmbH, coentreprise détenue à 50 %, lui soit remboursé; par conséquent, elle avait comptabilisé une réduction de valeur pour effet à recevoir estimé irrécouvrable d'une partie liée de respectivement 0,5 M\$ et 3,0 M\$ au quatrième trimestre de 2015 et pour l'exercice 2015. Le 31 décembre 2016, Ingal a vendu ses actifs à la suite de la fermeture de ses activités de production plus tôt au cours de l'exercice.

Charges financières et produits financiers

Les charges financières se sont établies à 1,4 M\$ pour le quatrième trimestre de 2016, comparativement à 0,6 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation des charges financières de 0,8 M\$ s'explique essentiellement par une baisse des profits de change et au titre de dérivés latents. Le montant total de la débenture convertible est visé par un swap de couverture de devises et est comptabilisé comme une couverture de flux de trésorerie depuis le 7 décembre 2015.

Pour l'exercice 2016, les charges financières se sont établies à 7,3 M\$ comparativement à 2,9 M\$ pour l'exercice précédent. L'augmentation des charges financières de 4,4 M\$ s'explique essentiellement par des profits moins importants découlant de la variation de la juste valeur de l'option de conversion des débentures et par une baisse des profits de change et au titre de dérivés latents, le tout en partie contrebalancé par une baisse de la charge d'intérêts sur la dette à long terme.

Impôt sur le résultat

La Société a affiché un résultat net avant impôt de 0,8 M\$ pour le quatrième trimestre de 2016 et une perte nette avant impôt de 3,9 M\$ pour l'exercice 2016. La charge d'impôt s'est élevée à 0,7 M\$ pour le quatrième trimestre de 2016 et à 2,0 M\$ pour l'exercice 2016, par rapport à respectivement 7,3 M\$ et 6,4 M\$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. La Société ne comptabilise par l'économie d'impôt liée aux pertes fiscales subies au cours de l'exercice dans certains pays, ce qui a eu une incidence négative sur la charge d'impôt pour le quatrième trimestre de 2016 et pour l'exercice 2016.

Situation financière et sources de financement

	T4 2016	T4 2015	2016	2015
	\$	\$	\$	\$
Fonds provenant de (affectés à) l'exploitation ¹	5 256	(5 734)	12 486	(9 851)
Variation nette des soldes du fonds de roulement				
hors trésorerie	(2 048)	21 866	10 978	73 860
Activités d'exploitation	3 208	16 132	23 464	64 009
Activités d'investissement	(2 882)	(3 671)	(7 793)	(18 316)
Activités de financement	946	(11 536)	(1)	(49 129)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie liés à l'exploitation	(218)	(134)	(185)	(525)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des	(210)	(20.)	(103)	(323)
équivalents de trésorerie	1 054	791	15 485	(3 961)

Pour le quatrième trimestre de 2016, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont été de 3,2 M\$, comparativement à 16,1 M\$ pour le quatrième trimestre de 2015. Malgré l'amélioration continue de la gestion du fonds de roulement hors trésorerie par la Société, et surtout en termes de jours de stocks, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont tout de même subi les contrecoups de la faiblesse des prix des produits de base et de son effet sur la valeur unitaire des produits de la Société, tout comme sur les créances. Pour l'exercice 2016, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont été de 23,5 M\$, comparativement à 64,0 M\$ pour l'exercice précédent. Une meilleure gestion du fonds de roulement hors trésorerie a donné lieu à une autre réduction des stocks de 9,2 M\$ et des créances de 6,2 M\$, atténuée par une baisse des dettes fournisseurs de 1,2 M\$.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont totalisé 2,9 M\$ pour le quatrième trimestre de 2016, et 7,8 M\$ pour l'exercice 2016, par rapport à respectivement 3,7 M\$ et 18,3 M\$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Cette baisse s'explique par une diminution des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles.

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement ont été de 0,9 M\$ pour le quatrième trimestre de 2016 et de néant pour l'exercice 2016, comparativement à des flux de trésorerie affectés aux activités de financement de respectivement 11,5 M\$ et 49,1 M\$ pour les périodes correspondantes de 2015. Ces diminutions s'expliquent principalement par une diminution nette des emprunts effectués aux termes de la facilité de crédit renouvelable, découlant d'une meilleure gestion du fonds de roulement hors trésorerie. Presque aucun emprunt n'a été effectué aux termes de la facilité de crédit de la Société au cours de l'exercice 2016 et aucun montant n'était prélevé à la date de clôture.

Fonds de roulement

	Au 31 décembre 2016	Au 31 décembre 2015
	\$	\$
Stocks	80 309	89 052
Autres actifs courants	63 750	50 593
Passif courant	(66 128)	(45 777)
Fonds de roulement ¹	77 931	93 868
Ratio du fonds de roulement ¹	2,18	3,05

La baisse du fonds de roulement¹ par rapport au 31 décembre 2015 est principalement attribuable à une meilleure gestion des achats de matières en fonction de leur utilisation dans le cadre de nos efforts visant à réduire les stocks ainsi qu'à une baisse des prix des produits de base moyens. De plus, au cours de 2016, la Société a reclassé un montant de 16,0 M\$, dont le règlement final doit avoir lieu en avril 2017, des autres passifs aux dettes fournisseurs et charges à payer. Selon l'entente, la Société a l'option de régler la majeure partie de ce montant en nature, par la livraison de métal de qualité commerciale actuellement disponible provenant des stocks excédentaires payés, sans aucune incidence importante sur les flux de trésorerie. Le règlement devrait avoir lieu au cours des deux prochains exercices.

Dette nette

	Au 31 décembre 2016	Au 31 décembre 2015
	\$	\$
Dette bancaire	-	-
Dette à long terme, y compris la partie courante	325	1 947
Débentures convertibles	43 157	40 288
Swap de devises	(189)	1 443
Total de la dette	43 293	43 678
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(24 301)	(8 816)
Dette nette ¹	18 992	34 862

Le total de la dette, compte tenu du swap de devises, a diminué de 0,4 M\$ pour s'établir à 43,3 M\$ au 31 décembre 2016, par rapport à 43,7 M\$ au 31 décembre 2015.

La dette nette¹, compte tenu de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, a diminué de 15,9 M\$, pour s'établir à 19,0 M\$ au 31 décembre 2016, par rapport à 34,9 M\$ au 31 décembre 2015.

Le 7 décembre 2015, la Société a conclu un swap de devises pour couvrir la débenture libellée en dollars canadiens convertible en dollars américains.

Sources de financement à court terme disponibles

	Au 31 décembre 2016	Au 31 décembre 2015
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	24 301	8 816
Dette bancaire disponible	1 438	1 541
Facilité de crédit renouvelable disponible (diminuée le 18 février 2016; se reporter aux		
explications ci-après)	52 635	103 969
Sources de financement à court terme disponibles	78 374	114 326

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

En août 2014, la Société a conclu une facilité de crédit multidevises renouvelable garantie de premier rang de 125,0 M\$ échéant en août 2018, qui a été diminuée à 100,0 M\$ au 30 juin 2015, puis à 50,0 M\$ au 18 février 2016.

En tout temps, la Société peut demander que la facilité de crédit soit augmentée en vertu d'une clause accordéon prévoyant un montant additionnel de 50,0 M\$, sous réserve de l'examen et de l'approbation des prêteurs. Des emprunts en dollars américains, en dollars canadiens ou en dollars de Hong Kong peuvent être effectués aux termes de cette facilité de crédit renouvelable. Les emprunts portent intérêt soit au taux préférentiel du Canada, au taux de base des États-Unis, au taux de base de Hong Kong ou au taux LIBOR majoré d'une marge fondée sur le ratio dette consolidée de premier rang/BAIIA de la Société. En vertu des modalités de sa facilité de crédit, la Société doit respecter certaines clauses restrictives ayant trait aux ratios financiers, dont une limite de prélèvement temporaire de 25,0 M\$, jusqu'à ce que les états financiers du premier trimestre de 2017 soient publiés. Au cours du premier trimestre de 2016, un montant de 0,9 M\$ au titre des coûts différés a été passé en charges et comptabilisé dans les intérêts théoriques et autres charges d'intérêts. Au 31 décembre 2016, la Société respectait toutes les clauses restrictives.

En août 2014, la filiale de la Société en Belgique a conclu une facilité de crédit bilatérale de 5,0 M€, qui a été réduite à 2,5 M€ en date du 18 février 2016. La date d'échéance de cette facilité de crédit coïncide avec celle de la nouvelle facilité de crédit multidevises renouvelable garantie de premier rang et est garantie par le même groupe de sûretés. Des emprunts en euros ou en dollars américains peuvent être effectués aux termes de cette facilité bilatérale, laquelle porte intérêt à des taux semblables à ceux de la facilité de crédit renouvelable. Aux 31 décembre 2016 et 2015, aucun montant n'était emprunté.

Fonds provenant de l'exploitation

	T4 2016	T4 2015	2016	2015
	\$	\$	\$	\$
Fonds provenant de (affectés à) l'exploitation1	5 256	(5 734)	12 486	(9 851)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles,				
montant net	(2 882)	(3 308)	(7 693)	(19 956)
Variation du fonds de roulement	(2 048)	21 866	10 978	73 860
Rachat d'actions ordinaires	(252)	-	(252)	-
Autres	1 061	(994)	351	5 092
	(4 121)	17 564	3 384	58 996
Variation totale de la dette nette ¹	1 135	11 830	15 870	49 145
Dette nette ¹ au début de la période	(20 127)	(46 692)	(34 862)	(84 007)
Dette nette ¹ à la fin de la période	(18 992)	(34 862)	(18 992)	(34 862)

Les fonds provenant de l'exploitation¹ se sont établis à 5,3 M\$ pour le quatrième trimestre de 2016 et à 12,5 M\$ pour l'exercice 2016, en hausse de respectivement 11,0 M\$ et 22,3 M\$ par rapport aux fonds affectés à l'exploitation¹ de respectivement 5,7 M\$ et 9,9 M\$ pour les périodes correspondantes de 2015. Cette hausse a été renforcée par la diminution des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles, contrebalançant l'incidence positive moindre de la variation du fonds de roulement par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Informations relatives aux actions

	Au 21 février 2017	Au 31 décembre 2016
Actions émises et en circulation	83 599 133	83 778 557
Options sur actions pouvant être émises	2 860 648	2 860 648
Débentures convertibles pouvant être émises	9 777 777	9 777 777

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Le 5 octobre 2016, la Bourse de Toronto a approuvé l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société dans le cadre de laquelle la Société a le droit d'acheter aux fins d'annulation jusqu'à 600 000 actions ordinaires du 11 octobre 2016 au 10 octobre 2017. Au 31 décembre 2016, la Société avait racheté et annulé 201 100 actions ordinaires à un prix moyen de 1,26 \$ pour un montant total de 0,3 M\$. Un montant de 0,9 M\$ a été comptabilisé en diminution du capital-actions, et le solde de 0,6 M\$ a été porté en diminution du déficit. Les actions ordinaires acquises ont été annulées.

Régime d'options d'achat d'actions

Le 11 avril 2011, la Société a adopté un nouveau régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel le nombre maximum d'options attribuées ne peut dépasser 5 000 000. Les options attribuées en vertu du régime d'options d'achat d'actions peuvent être exercées pendant une période d'au plus dix ans à compter de la date d'attribution. Les options sur actions en circulation au 31 décembre 2016 peuvent être exercées pendant une période d'au plus six ans à compter de la date d'attribution. Les droits aux options s'acquièrent à un taux annuel de 25 % (100 % pour les administrateurs), à compter du premier anniversaire de leur attribution. Les options qui ne sont pas exercées expirent un mois après la date à laquelle le bénéficiaire cesse d'être employé, administrateur ou dirigeant de la Société, et après un an pour les administrateurs retraités.

Régime d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions liées au rendement

Le 4 novembre 2015, la Société a adopté un nouveau régime d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions liées au rendement (le « nouveau régime »). Le nouveau régime permet à la Société d'attribuer aux participants admissibles : i) des unités d'actions restreintes fictives qui s'acquièrent au plus tard trois ans après la date d'attribution; et ii) des unités d'actions liées au rendement fictives qui s'acquièrent au terme de certaines périodes, d'au plus trois ans, et en fonction de l'atteinte de certains critères de rendement déterminés par le conseil d'administration. Ce type de régime prévoit le règlement des unités d'actions restreintes et des unités d'actions liées au rendement au comptant ou en actions ordinaires émises à même le capital autorisé de la Société, d'un montant équivalent au cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto au cours des cinq jours de Bourse qui précèdent immédiatement la date d'acquisition des droits rattachés aux unités d'actions restreintes et aux unités d'actions liées au rendement.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, dans le cadre du nouveau régime, la Société a attribué 1 245 000 unités d'actions restreintes (aucune en 2015) et elle en a annulé 20 000 (aucune en 2015). Au 31 décembre 2016, 1 225 000 unités d'actions restreintes étaient en circulation (aucune en 2015) dans le cadre du nouveau régime.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, la Société a attribué 500 000 unités d'actions liées au rendement (aucune en 2015) et, au 31 décembre 2016, 500 000 unités d'actions liées au rendement étaient en circulation (aucune en 2015).

Le tableau suivant présente de l'information concernant toutes les options sur actions en circulation :

		2016		2015
		Prix d'exercice		Prix d'exercice moyen
	Nombre d'options	moyen pondéré	Nombre d'options	pondéré
		\$ CA		\$ CA
En circulation au début de l'exercice	1 558 345	3,74	1 702 100	4,21
Attribuées	1 445 000	1,65	232 000	2,40
Annulées	-	-	(75 755)	3,24
Expirées	(142 697)	4,90	(300 000)	5,45
En circulation à la fin de l'exercice	2 860 648	2,63	1 558 345	3,74
Exerçables à la fin de l'exercice	1 311 898	3,39	1 024 324	4,08

Arrangements hors bilan

La Société a recours à certains arrangements hors bilan portant principalement sur la location de locaux et de matériel aux termes de contrats de location simple et d'obligations contractuelles dans le cours normal des activités.

La Société est exposée au risque de change lié aux ventes réalisées en euros et en d'autres monnaies étrangères et conclut à l'occasion des contrats de change à terme afin de se protéger contre les fluctuations des taux de change. Le lecteur trouvera un complément d'information sur ces contrats aux notes 16 et 24 des états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers de la Société au 31 décembre 2016 :

	Valeur comptable	1 an	2 ans	3 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Dettes fournisseurs et charges à payer ¹	57 381	57 381	-	-	57 381
Dette à long terme	325	325	-	-	325
Débentures convertibles	43 157	3 170	3 170	50 474	56 814
Total	100 863	60 876	3 170	50 474	114 520

¹ En 2016, la Société a reclassé un montant de 16,04 M\$, dont le règlement final doit avoir lieu en avril 2017, des autres passifs aux dettes fournisseurs et charges à payer. Selon l'entente, la Société a l'option de régler la majeure partie de ce montant en nature, par la livraison de métal de qualité commerciale actuellement disponible provenant des stocks excédentaires payés, sans aucune incidence importante sur les flux de trésorerie.

Engagements

La Société loue certaines installations et de l'équipement aux termes de contrats de location simple. Les paiements minimums futurs, compte non tenu des charges d'exploitation, se présentent comme suit :

	2016	2015
	\$	\$
Un an au plus	2 044	2 289
Plus d'un an mais moins de cinq ans	4 367	2 479
Plus de cinq ans	-	364
Total	6 411	5 132

Dans le cours normal des activités, la Société a conclu des lettres de crédit d'un montant pouvant aller jusqu'à 0,7 M\$ au 31 décembre 2016 et 0,5 M\$ au 31 décembre 2015.

Éventualités

Dans le cours normal des activités, la Société est exposée à des événements pouvant donner lieu à des passifs ou des actifs éventuels. À la date de publication des états financiers consolidés, la Société n'avait connaissance d'aucun événement important susceptible d'avoir une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

Gouvernance

Conformément au *Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières* (le « Règlement 52-109 »), 5N Plus a déposé des attestations signées par le chef de la direction et le chef de la direction financière qui, entre autres, rendent compte de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et de la conception et de l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conçu ou fait concevoir sous leur supervision des contrôles et procédures de communication de l'information, pour fournir une assurance raisonnable que :

- l'information importante relative à la Société leur a été communiquée;
- l'information à fournir dans les documents d'information continue de la Société a été comptabilisée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières.

Une évaluation de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information a été effectuée sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière. À la lumière de cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu à l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont aussi conçu ou fait concevoir sous leur supervision le contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF), pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été dressés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

À la lumière de leur évaluation de l'efficacité du CIIF de la Société, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que le CIIF a été conçu de façon adéquate et qu'il fonctionnait de façon efficace, selon le référentiel intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (« référentiel COSO 2013 »).

Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le CIIF n'a subi, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, aucune modification qui a eu ou dont on pourrait raisonnablement penser qu'elle aura une incidence importante sur le CIIF.

Méthodes comptables et changements

Les principes et méthodes comptables appliqués par la Société pour préparer ses états financiers consolidés audités pour l'exercice 2016 sont conformes aux IFRS. Les principales méthodes comptables de la Société sont décrites à la note 2 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Les hypothèses clés et principales méthodes d'estimation que la direction a utilisées selon les IFRS, de même que leur incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes, sont demeurées sensiblement les mêmes que celles décrites dans les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Changements futurs de méthodes comptables

Les normes suivantes ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur :

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients, qui précise de quelle façon et à quel moment les produits des activités ordinaires doivent être comptabilisés, et exige la présentation d'informations plus détaillées et pertinentes. L'IFRS 15 annule et remplace l'IAS 18, Produits des activités ordinaires, l'IAS 11, Contrats de construction, et d'autres interprétations relatives aux produits des activités ordinaires. La norme sera obligatoire le 1^{er} janvier 2018 pour la Société, et son application anticipée est permise. La Société évalue, à l'heure actuelle, l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

En juillet 2014, l'IASB a modifié l'IFRS 9, Instruments financiers, afin de regrouper les phases « classement et évaluation », « dépréciation » et « comptabilité de couverture » du projet de l'IASB visant à remplacer l'IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation. La norme annule et remplace toutes les versions précédentes de l'IFRS 9 et sera obligatoire pour la Société le 1^{er} janvier 2018. Son application anticipée est permise. La Société évalue, à l'heure actuelle, l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, Contrats de location, qui précise comment comptabiliser, évaluer et présenter les contrats de location, ainsi que les informations à fournir à leur sujet en vertu des IFRS. La norme prescrit un modèle unique de comptabilisation par le preneur exigeant la comptabilisation des actifs et des passifs pour tous les contrats, sauf si la durée du contrat est de 12 mois ou moins ou que l'actif sous-jacent a une faible valeur. Toutefois, la comptabilisation par le bailleur aux termes de l'IRFS 16 reste largement inchangée par rapport à l'IAS 17, et la distinction entre les contrats de location-financement et les contrats de location simple demeure. La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. La Société évalue, à l'heure actuelle, l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

Estimations et jugements importants de la direction concernant l'application des méthodes comptables

Les paragraphes qui suivent présentent les jugements importants de la direction concernant l'application des méthodes comptables de la Société qui ont l'effet le plus important sur les états financiers consolidés.

Incertitude relative aux estimations

Lorsqu'elle prépare les états financiers consolidés, la direction porte un certain nombre de jugements, établit des estimations et formule des hypothèses concernant la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Ces estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées périodiquement. Les changements dans les estimations comptables sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils ont lieu et dans toutes les périodes ultérieures concernées.

L'information relative aux jugements importants et aux principales estimations et hypothèses qui ont l'effet le plus important sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-dessous.

Dépréciation des actifs non financiers

Les actifs non financiers font l'objet d'un test de dépréciation à chaque date de clôture lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable de ces actifs pourrait ne pas être recouvrable, ce qui fait largement appel au jugement.

La Société comptabilise une perte de valeur correspondant à l'excédent de la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie sur sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

Les immobilisations incorporelles et le matériel connexe qui ne sont pas encore prêts à être utilisés sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois par année, ce qui fait également largement appel au jugement. Pour déterminer la valeur d'utilité, la direction estime les flux de trésorerie futurs attendus de chaque actif et elle détermine un taux d'intérêt acceptable en vue de calculer la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. Dans le cadre de l'évaluation des flux de trésorerie futurs attendus, la direction pose des hypothèses sur les résultats d'exploitation futurs à partir des prévisions de prix obtenues de diverses sources sur le marché et des informations publiques sur les prix des métaux auxquelles elle a accès au 31 décembre 2016. Ces hypothèses ont trait à des événements et à des circonstances futurs. Les résultats réels peuvent être différents et donner lieu à des ajustements des immobilisations incorporelles de la Société dans des périodes futures. Dans la plupart des cas, la détermination du taux d'actualisation applicable suppose l'estimation de l'ajustement approprié au risque de marché et aux facteurs de risque propres aux actifs. L'incertitude relative aux estimations de la valeur des actifs qui ne sont pas encore prêts à être utilisés comme prévu est plus élevée, puisque ces estimations dépendent d'informations prospectives de marché et de la capacité de la Société à terminer le projet et à réaliser les bénéfices prévus. La direction est d'avis que les hypothèses qui suivent sont les plus susceptibles de changer et pourraient donc se répercuter sur la valeur des actifs l'année prochaine : les prix des métaux qui ont une incidence sur les produits et les marges sur les métaux et le taux d'actualisation.

Par leur nature, les actifs qui ne sont pas encore prêts à être utilisés comme prévu présentent un degré élevé d'incertitude de mesure, puisque leur valeur dépend de l'évolution future du marché et de la capacité de la Société à commercialiser et à fabriquer de nouveaux produits afin de réaliser les bénéfices prévus. Par exemple, de nouveaux procédés de fabrication pourraient ne pas être mis en œuvre à une échelle industrielle dans les délais prévus et les nouveaux produits pourraient ne pas avoir le succès escompté sur le marché. La direction est d'avis que les hypothèses qui suivent sont les plus susceptibles de changer et pourraient donc se répercuter sur la valeur des actifs à un moment donné : a) une croissance importante prévue de la demande sur le marché pour différents métaux; b) les prix de vente qui ont une incidence sur les produits et les marges sur les métaux; et c) le taux d'actualisation associé aux nouveaux procédés et aux nouveaux produits (compte tenu de la prime sur le coût moyen pondéré du capital de la Société associée aux incertitudes additionnelles).

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant établi selon la méthode du coût moyen. Pour estimer les valeurs nettes de réalisation, la direction tient compte des éléments probants les plus fiables disponibles à la date à laquelle les estimations sont faites. Les activités de base de la Société sont vulnérables aux changements des politiques étrangères et aux variations des prix des métaux reconnus sur la scène internationale, qui peuvent entraîner des fluctuations rapides des prix de vente futurs. La Société évalue ses stocks en fonction d'un groupe d'éléments similaires et en tenant compte des prix futurs prévus ainsi que des événements qui sont survenus entre la date de clôture et la date d'achèvement des états financiers consolidés. La valeur nette de réalisation des stocks pour satisfaire aux modalités d'un contrat de vente particulier est mesurée selon le prix du contrat.

Option de conversion des débentures

Les débentures convertibles émises par la Société sont assorties d'options de conversion et de remboursement anticipé, qui sont considérées comme des instruments financiers de niveau 3. Le dérivé est évalué à la juste valeur par le biais du résultat net, et sa juste valeur doit être mesurée à chaque période de présentation de l'information financière, les variations ultérieures de la juste valeur étant comptabilisées dans l'état du résultat net consolidé. Un modèle d'évaluation des dérivés qui comporte des hypothèses est utilisé pour estimer la juste valeur. Les détails se rapportant aux hypothèses utilisées dans le modèle d'évaluation de la juste valeur du dérivé incorporé, à la date de sa création et au 31 décembre 2016, sont présentés à la note 12 des états financiers consolidés de 2016 de la Société.

Impôt sur le résultat

La Société est assujettie à l'impôt de nombreux pays. Pour établir sa charge d'impôt dans tous les pays où elle exerce des activités, elle doit poser des jugements importants. L'incidence fiscale définitive de bon nombre de transactions et de calculs est incertaine. La Société comptabilise un passif lorsqu'elle estime que des questions soulevées par des vérifications fiscales pourraient entraîner le versement d'impôts supplémentaires. Lorsque le règlement définitif d'une question fiscale donne lieu à un montant d'impôt différent du montant comptabilisé initialement, l'écart est comptabilisé dans les actifs et les passifs d'impôt exigible et différé de la période du règlement définitif.

La Société compte des actifs d'impôt différé, dont le caractère recouvrable fait l'objet d'appréciations régulières. La réalisation des actifs d'impôt différé de la Société dépend en grande partie de l'atteinte des bénéfices imposables futurs projetés et du bien-fondé des stratégies de planification fiscale actuelles. Les jugements de la Société relativement à la rentabilité future peuvent varier en fonction des conditions futures du marché, des modifications de la législation fiscale et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence négative sur la valeur actuelle des actifs d'impôt différé. Ces changements pourraient entraîner, le cas échéant, un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs d'impôt différé dans l'avenir. Cet ajustement, qui serait comptabilisé pendant la période au cours de laquelle il a été déterminé, ramènerait les actifs d'impôt différé au montant dont la réalisation serait considérée comme plus probable qu'improbable.

Transactions entre parties liées

Les parties liées à la Société sont des coentreprises, des administrateurs et des membres de la direction. Les transactions avec ces parties liées sont décrites aux notes 8, 23, et 26 des états financiers consolidés de 2016 de la Société.

Instruments financiers et gestion du risque

Juste valeur des instruments financiers

Une description détaillée des méthodes et des hypothèses utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers de la Société figure à la note 16, « Juste valeur des instruments financiers », des états financiers consolidés de 2016 de la Société.

La juste valeur des instruments financiers dérivés était comme suit :

	2016	2015
	\$	\$
Option de conversion des débentures	(68)	(87)
Swap de devises	189	(1 443)

Gestion du risque financier

Pour une description détaillée de la nature et de l'étendue des risques découlant des instruments financiers ainsi que des stratégies de gestion du risque connexes, se reporter à la note 24 des états financiers consolidés de 2016 de la Société.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les flux de trésorerie futurs fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La politique de la Société est de limiter son exposition à la fluctuation des taux d'intérêt en veillant à ce qu'une tranche raisonnable de sa dette à long terme et de ses débentures convertibles soit à taux fixe. La Société est exposée aux fluctuations de taux d'intérêt liées à sa facilité de crédit renouvelable, qui porte intérêt à taux variable. Une augmentation ou une diminution de 1 % des taux d'intérêt n'aurait pas d'incidence importante sur le résultat net de la Société.

Risque de change

Les ventes de la Société sont principalement libellées en dollars américains, alors qu'une partie de ses charges d'exploitation sont libellées dans des monnaies locales, comme l'euro, le dollar canadien et la livre sterling. Bien que les achats de matières premières soient libellés en dollars américains, ce qui réduit en partie l'incidence des fluctuations des taux de change, nous sommes exposés au risque de change, qui pourrait avoir une incidence négative sur nos résultats. La direction a instauré une politique de gestion du risque de change au regard de la monnaie fonctionnelle appropriée.

Le 7 décembre 2015, la Société a conclu un swap de devises pour couvrir les flux de trésorerie liés aux débentures convertibles en dollars canadiens, en appliquant les principes de la comptabilité de couverture. De plus la Société peut conclure à l'occasion des contrats de change à terme pour vendre des dollars américains en échange de dollars canadiens et d'euros. Ces contrats visent à couvrir une partie du risque de change continu auquel sont exposés les flux de trésorerie de la Société puisqu'une grande partie de ses charges libellées en monnaies autres que le dollar américain est engagée en dollars canadiens et en euros. La Société pourrait également conclure des contrats de change en vue de vendre des euros en échange de dollars américains.

Le tableau qui suit résume en équivalents de dollars américains les principales expositions de la Société au risque de change au 31 décembre 2016 :

	\$ CA	Euro	Livre sterling	RMB	Autres
	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	498	1 556	448	652	395
Créances	520	7 733	743	3 428	1 101
Dettes fournisseurs et charges à payer	(6 618)	(9 941)	(3 506)	(4 127)	(1 084)
Dette à long terme	(325)	-	-	-	-
(Passifs) actifs financiers nets	(5 925)	(652)	(2 315)	(47)	412

Le tableau qui suit montre l'incidence sur le résultat avant impôt d'un raffermissement ou d'un affaiblissement de cinq points de pourcentage des monnaies étrangères par rapport au dollar américain au 31 décembre 2016 pour les instruments financiers de la Société libellés dans d'autres monnaies que la monnaie fonctionnelle :

	\$ CA	Euro	Livre sterling	RMB	Autres
	\$	\$	\$	\$	\$
Raffermissement de 5 %	(296)	(33)	(116)	(2)	21
Affaiblissement de 5 %	296	33	116	2	(21)

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'un client ou qu'une contrepartie à un contrat ne s'acquitte pas de ses obligations, entraînant ainsi une perte financière pour la Société. La Société compte un grand nombre de clients et ne dépend plus d'un seul en particulier. La Société a instauré une politique de crédit qui définit les pratiques courantes en matière de gestion du risque de crédit. Selon cette politique, tous les nouveaux comptes clients doivent être passés en revue avant d'être approuvés. La politique détermine également le montant maximum de crédit à accorder à chacun des clients. La solvabilité et la santé financière du client font l'objet d'un suivi continu.

La Société constitue un compte de correction de valeur pour créances douteuses conformément à l'évaluation que fait la direction des montants recouvrables. La valeur comptable des créances représente donc généralement le risque de crédit maximum auquel la Société est exposée. Aux 31 décembre 2016 et 2015, la Société a comptabilisé une réduction de valeur au titre des créances douteuses de respectivement 0,1 M\$ et 0,5 M\$. Ces montants, le cas échéant, sont inclus dans les frais de vente, frais généraux et frais d'administration à l'état du résultat net consolidé, et sont présentés nets des montants recouvrés correspondants de périodes antérieures.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne puisse respecter ses obligations financières à leur échéance. La Société gère le risque de liquidité auquel elle est exposée par la gestion de sa structure de capital. Elle gère également le risque de liquidité en surveillant continuellement les flux de trésorerie réels et projetés, en prenant en considération les ventes et les encaissements de la Société et en faisant correspondre les échéances des passifs financiers avec celles des actifs financiers. Le conseil d'administration passe en revue et approuve les budgets d'exploitation et d'immobilisations annuels de la Société, ainsi que les opérations significatives hors du cadre de l'activité ordinaire, y compris les projets d'acquisition et les autres investissements importants. En vertu des modalités de sa facilité de crédit, la Société doit respecter certaines clauses restrictives. Afin de se conformer à ces clauses restrictives, la Société devra respecter ses estimations du BAIIA et des flux de trésorerie. La direction est d'avis que les hypothèses utilisées par la Société pour la préparation de ses estimations sont raisonnables. Le risque, toutefois, demeure. L'atteinte des résultats attendus dépend de la stabilité du prix des métaux et des autres matières premières, de la réduction de la dette grâce à l'optimisation du fonds de roulement de la Société et de la viabilité et du soutien continus des banques de la Société.

Risques et incertitudes

La Société est assujettie à un certain nombre de facteurs de risque qui peuvent nuire à sa capacité à mettre en œuvre sa stratégie et à atteindre ses objectifs de croissance à long terme. La direction analyse ces risques et met en place des stratégies afin d'en réduire l'incidence sur la performance de la Société.

Risques associés à notre stratégie de croissance

Le plan stratégique de 5N Plus a pour objectif d'améliorer la rentabilité tout en réduisant la volatilité des résultats et il s'articule autour de trois piliers principaux : 1) optimiser l'équilibre de l'apport des activités en amont et en aval; 2) dégager une valeur accrue des activités principales et des actifs mondiaux; et 3) assurer une croissance continue de la qualité grâce aux initiatives de croissance en cours et aux possibilités de fusion et d'acquisition futures. Certains des avantages attendus pourraient ne pas se matérialiser ou pourraient ne pas se concrétiser dans les délais prévus par la direction. Un certain nombre de facteurs, dont beaucoup sont indépendants de notre volonté, pourraient avoir une incidence sur la réalisation de ces avantages.

Activités internationales

La Société exerce ses activités dans plusieurs pays, y compris la Chine et le Laos, et, par conséquent, elle court des risques liés à l'exercice de ses activités à l'échelle internationale. Nous pourrions subir les contrecoups importants de ces risques, dont l'intégration des activités internationales, les défis liés à l'assujettissement à plusieurs ordres juridiques et fiscaux, l'éventualité d'un climat volatil sur le plan de l'économie et des relations de travail, l'instabilité politique, les taux de change, l'expropriation et les modifications relatives aux taxes et impôts et aux autres frais imposés par les autorités de réglementation. Bien que la Société exerce ses activités principalement dans des pays relativement stables sur les plans économique et politique, rien ne garantit qu'elle ne subisse pas les contrecoups néfastes des risques inhérents aux activités qu'elle exerce sur le plan international.

Réglementation du commerce international

Nous exerçons nos activités dans plusieurs pays et, par conséquent, sommes exposés à des risques en cas de changement dans la réglementation et les politiques en matière de commerce international. Ces risques comprennent, sans s'y restreindre, les obstacles ou les restrictions touchant le libre-échange, et les modifications relatives aux taxes et impôts, aux tarifs et aux autres frais imposés par les autorités de réglementation. Favorisant la proximité avec nos clients et nos fournisseurs, nous exerçons nos activités principalement dans des pays relativement stables sur les plans économique et politique, toutefois, rien ne garantit que nous ne subissions pas les contrecoups néfastes des risques inhérents aux changements sur la scène politique internationale et à leur incidence sur le commerce mondial.

Réglementation environnementale

Nos activités supposent l'utilisation, la manutention, la production, le traitement, le stockage, le transport, le recyclage et l'élimination de matières dangereuses et sont assujetties à un ensemble de lois et de règlements nationaux, provinciaux, locaux et internationaux en matière de protection de l'environnement. Ces lois et règlements en matière de protection de l'environnement incluent ceux régissant les déversements ou les émanations de matières polluantes dans l'air et l'eau, l'utilisation, la gestion et l'élimination des matières et des déchets dangereux, le nettoyage des sites contaminés, et la santé et sécurité au travail. Nous avons engagé et continuerons d'engager des dépenses en immobilisations afin de respecter ces lois et règlements. De plus, la violation des lois en matière de protection de l'environnement ou des permis délivrés en vertu de celles-ci ou la responsabilité engagée en vertu de ces lois ou permis pourrait entraîner l'imposition de restrictions sur nos activités d'exploitation ou nous exposer à des amendes substantielles, des pénalités et des poursuites judiciaires devant les tribunaux pénaux, des demandes d'indemnisation pour dommages aux biens ou pour blessures, des frais de nettoyage ou d'autres frais. Bien que nous estimions respecter actuellement toutes les exigences en matière de protection de l'environnement qui sont applicables, de nouvelles circonstances futures, comme la mise en place de politiques de coercition plus agressives, l'application de nouvelles lois et de nouveaux règlements plus stricts ou la découverte de conditions environnementales actuellement inconnues, pourraient nécessiter des dépenses pouvant avoir une incidence négative significative sur les activités, les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société.

Risque lié à la concurrence

Nous sommes les chefs de file de la production de métaux spéciaux et de produits chimiques et n'avons pas beaucoup de concurrents. Parmi ceux-ci, peu sont entièrement intégrés comme nous le sommes ou offrent une gamme de produits semblable. Par conséquent, nos concurrents ne sont pas en pleine mesure d'offrir une gamme de services et de produits aussi complète que la nôtre. Cependant, rien ne garantit que cette situation perdurera, et la concurrence pourrait venir d'affineurs de métaux à bas prix ou de certains de nos clients qui décideraient de s'intégrer verticalement. Une plus forte concurrence pourrait avoir une incidence négative sur notre chiffre d'affaires et nos marges d'exploitation si nos concurrents accaparent une part du marché et que nous ne sommes pas en mesure de compenser la perte de volume en faveur de la concurrence.

Risque lié au prix des produits de base

Le coût et la disponibilité de certains intrants varient en fonction d'un certain nombre de facteurs sur lesquels nous n'avons aucune prise, notamment la conjoncture, les taux de change, la demande de métaux à l'échelle mondiale, les sanctions commerciales, les tarifs, les coûts de main-d'œuvre, la concurrence, la surcapacité des producteurs et la majoration des tarifs. Toute variation de la disponibilité et des coûts des intrants pourrait avoir une incidence significative sur les activités, la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société. L'incapacité de la Société à récupérer les hausses de coût pourrait nuire considérablement à ses activités, sa situation financière, ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie.

Sources d'approvisionnement

Nous pourrions être incapables de trouver des stocks essentiels de matières premières dont nous dépendons pour exercer nos activités. Nous nous procurons actuellement nos matières premières auprès de plusieurs fournisseurs avec qui nous avons des relations commerciales de longue date. La perte de l'un de ces fournisseurs ou une baisse des niveaux de livraison pourrait réduire notre capacité de production et avoir une incidence sur nos livraisons aux clients, ce qui, par le fait même, aurait une incidence négative sur nos ventes et nos marges bénéficiaires nettes et pourrait entraîner des frais quant au non-respect de nos contrats d'approvisionnement.

Protection de la propriété intellectuelle

La protection de propriété de nos procédés, méthodes et autres technologies exclusives est essentielle à notre entreprise. Nous comptons presque exclusivement sur une combinaison de secrets commerciaux et d'ententes de confidentialité signées avec nos employés pour protéger nos droits de propriété intellectuelle. Nous avons délibérément choisi de limiter le nombre de nos brevets afin d'éviter la divulgation de renseignements précieux. L'omission de protéger et de surveiller l'utilisation de nos droits de propriété intellectuelle existants pourrait entraîner la perte de certains procédés et technologies de grande valeur.

Risque lié à la valorisation des stocks

Nous surveillons notre risque associé à la valeur de nos stocks par rapport au prix du marché. En raison de la nature très peu liquide d'une grande partie de nos stocks, nous comptons sur une combinaison de techniques d'évaluation du risque normalisées, telles que la valeur à risque, ainsi que sur une appréciation plus empirique des conditions du marché. Les décisions concernant les niveaux appropriés de stocks sont prises compte tenu des calculs de la valeur à risque et des conditions du marché.

Interruptions des activités

Nous pourrions subir des pertes si nos activités devaient être interrompues. Dans bien des cas, plus particulièrement dans le cas de nos contrats à long terme, nous avons des obligations contractuelles de livrer des produits dans des délais prescrits. Toute perturbation de nos activités qui pourrait mener à une interruption des activités risquerait de nuire à la confiance que nous portent les clients, d'entraîner l'annulation de nos contrats et de donner lieu à des poursuites judiciaires. Bien que nous croyions avoir pris les mesures nécessaires pour éviter les interruptions d'activités et que nous ayons contracté une assurance contre celles-ci, il est possible que nous ayons néanmoins à subir des interruptions, qui pourraient avoir une incidence négative sur nos résultats financiers.

Dépendance à l'égard du personnel clé

Nous comptons sur l'expertise et le savoir-faire des membres de notre personnel pour la poursuite de nos activités. Le départ de membres de la haute direction pourrait avoir une incidence négative importante sur la Société. Notre réussite future dépend aussi de notre capacité à attirer et à garder à notre service les employés clés et à former, garder à notre service et intégrer avec succès de nouveaux membres compétents dans notre équipe de direction et notre équipe technique. Le recrutement et la rétention de membres du personnel compétents, particulièrement ceux qui ont une expertise du secteur des métaux spéciaux et de la technologie d'affinage, sont essentiels à notre réussite et pourraient se révéler difficiles. Nous ne pouvons pas garantir que nous serons en mesure d'attirer et de garder à notre service le personnel qualifié au besoin.

Conventions collectives

Une partie du personnel de la Société est syndiqué et nous avons des conventions collectives qui viennent à échéance à différentes dates. Si nous ne sommes pas en mesure de renouveler ces conventions collectives à des conditions similaires lorsque celles-ci doivent être renégociées, cela pourrait donner lieu à des arrêts ou conflits de travail, comme des grèves, des débrayages ou des lock-out, et nuire à notre performance.

Risques associés au fait d'être une société cotée

Nos actions sont cotées et, par conséquent, nous sommes tenus de nous conformer à toutes les obligations imposées aux « émetteurs assujettis » en vertu des lois sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada et à toutes les obligations applicables à une société cotée en vertu des règles de la Bourse. Un autre risque associé au fait d'être une société cotée est l'obligation de communiquer les informations clés de la Société, ce qui n'est pas le cas pour ses concurrents qui sont des sociétés à capital fermé.

Mesures non conformes aux IFRS

Dans le présent rapport de gestion, la direction de la Société a recours à certaines mesures non conformes aux IFRS. Les mesures non conformes aux IFRS fournissent de l'information utile et complémentaire, mais elles n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS.

Le carnet de commandes représente les commandes attendues que la Société a reçues, mais qui n'ont pas encore été exécutées, et qui devraient se transformer en ventes au cours des 12 prochains mois, et est exprimé en nombre de jours. Les nouvelles commandes représentent les commandes reçues durant la période considérée, exprimées en nombre de jours, et calculées en additionnant aux produits des activités ordinaires l'augmentation ou la diminution du carnet de commandes pour la période considérée, divisé par les produits annualisés. Le carnet de commandes est un indicateur des produits futurs attendus en jours, et les nouvelles commandes permettent d'évaluer la capacité de la Société à maintenir et à accroître ses produits.

Le BAIIA désigne le résultat net avant les charges (produits) d'intérêts, l'impôt sur le résultat et l'amortissement. Nous avons recours au BAIIA, car nous croyons qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle des

activités poursuivies avant la prise en compte de l'incidence de certaines charges. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises. La marge du BAIIA correspond au BAIIA divisé par les produits.

Le BAIIA ajusté correspond au BAIIA tel qu'il est défini précédemment avant la dépréciation des stocks, la réduction de valeur pour effet à recevoir estimé irrécouvrable d'une partie liée, les coûts des litiges et de restructuration, le profit sur la sortie d'immobilisations corporelles, la variation de la juste valeur de l'option de conversion des débentures, et les pertes (profits) de change et au titre de dérivés. Nous avons recours au BAIIA ajusté, car nous croyons qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle des activités poursuivies compte non tenu de l'incidence de toute dépréciation des stocks. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises.

La marge du BAIIA ajusté correspond au BAIIA ajusté divisé par les produits.

Le résultat net ajusté correspond au résultat net avant l'incidence des moins-values des stocks et des immobilisations corporelles et incorporelles, de la dépréciation du goodwill, de la réduction de valeur pour effet à recevoir estimé irrécouvrable d'une partie liée, des coûts des litiges et de restructuration, et de la variation de la juste valeur de l'option de conversion des débentures après déduction de l'impôt sur le résultat s'y rapportant. Nous avons recours au résultat net ajusté, car nous croyons qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle des activités poursuivies compte non tenu de l'incidence des moins-values liées aux stocks, des immobilisations corporelles et incorporelles, de la réduction de valeur pour effet à recevoir estimé irrécouvrable d'une partie liée, des coûts des litiges et de restructuration et de la variation de la juste valeur de l'option de conversion des débentures, qui ne sont pas courants. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises.

Le résultat net de base ajusté par action correspond au résultat net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation. Nous avons recours au résultat net de base ajusté par action, car nous croyons qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle des activités poursuivies compte non tenu de l'incidence des moins-values liées aux stocks et aux immobilisations corporelles et incorporelles, de la réduction de valeur pour effet à recevoir estimé irrécouvrable d'une partie liée, des coûts des litiges et de restructuration, et de la variation de la juste valeur de l'option de conversion des débentures, qui ne sont pas courants, par action. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises.

Les fonds provenant de (affectés à) l'exploitation correspondent aux flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation avant les variations des soldes du fonds de roulement hors trésorerie liés à l'exploitation. Ces montants figurent dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés de la Société. Selon la Société, les fonds provenant de (affectés à) l'exploitation constituent une mesure clé, car ils témoignent de sa capacité à générer les fonds nécessaires à sa croissance future et au remboursement de sa dette.

La marge brute est une mesure servant à déterminer ce que rapportent les ventes en déduisant le coût des ventes, à l'exclusion de l'amortissement des immobilisations corporelles. Cette mesure est également exprimée en pourcentage des produits, en divisant le montant de la marge brute par le total des produits.

La dette nette ou la trésorerie nette est une mesure servant à surveiller le niveau d'endettement, qui tient compte de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Elle constitue un indicateur de la situation financière globale de la Société et correspond à la différence entre la dette totale, y compris la partie courante et le swap de devises lié aux débentures convertibles, et la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Le fonds de roulement est une mesure des liquidités. Il correspond à la différence entre les actifs courants et les passifs courants. Étant donné que la Société est actuellement endettée, nous nous servons de cette mesure comme d'un indicateur de notre efficience financière et nous nous efforçons de le garder le plus bas possible.

Le ratio du fonds de roulement est obtenu en divisant les actifs courants par les passifs courants.

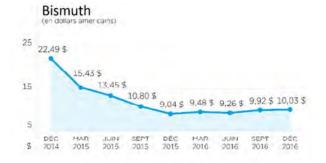
Rapport de gestion

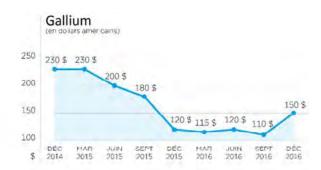
Renseignements supplémentaires

Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX) sous le symbole « VNP ». Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la Société, y compris sa notice annuelle, se reporter au profil de la Société sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Prix des métaux

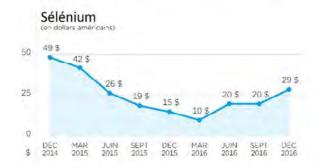
(en dollars américains le kilo)

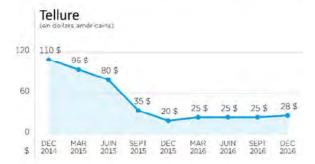












Source : Low Metal Bulletin

Principales informations financières du quatrième trimestre de 2016

Aux dates suivantes et pour les trimestres clos à ces dates :

(en milliers de dollars américains, sauf	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars
les montants par action)	2016	2016	2016	2016	2015	2015	2015	2015
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits	54 704	55 491	57 435	63 868	59 367	68 732	87 250	95 663
BAIIA ¹	4 803	2 066	5 358	2 884	(26 000)	(26 136)	(5 966)	3 406
BAIIA ajusté ¹	4 331	6 816	4 714	4 250	674	1 052	1 963	270
Résultat net attribuable aux								
actionnaires de 5N Plus	158	(4 232)	86	(1 907)	(42 615)	(32 171)	(20 463)	(1 949)
Résultat de base par action attribuable								
aux actionnaires de 5N Plus	- \$	(0,05)\$	- \$	(0,02) \$	(0,51)\$	(0,38) \$	(0,24) \$	(0,02) \$
Résultat net	158	(4 232)	87	(1 909)	(42 615)	(32 171)	(20 464)	(1 951)
Résultat de base par action	- \$	(0,05)\$	- \$	(0,02) \$	(0,51) \$	(0,38) \$	(0,24) \$	(0,02) \$
Résultat dilué par action	- \$	(0,05)\$	- \$	(0,02) \$	(0,51) \$	(0,38) \$	(0,24) \$	(0,05) \$
Résultat net ajusté ¹	148	2 298	45	(653)	(12 966)	(5 652)	(6 125)	(2 472)
Résultat net de base ajusté par action ¹	- \$	0,03 \$	- \$	(0,01) \$	(0,15) \$	(0,07) \$	(0,07) \$	(0,03) \$
Fonds provenant de (affectés à)								
l'exploitation1	5 256	238	4 521	2 471	(5 734)	(620)	(1 482)	(2 015)
Carnet de commandes ¹	136 jours	148 jours	157 jours	145 jours	158 jours	134 jours	137 jours	142 jours

Principales informations financières de l'exercice 2016

Aux 31 décembre et pour les exercices clos aux 31 décembre			
(en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)	2016	2015	2014
	\$	\$	\$
Produits	231 498	311 012	508 195
BAIIA ¹	15 111	(54 696)	39 444
BAIIA ajusté ¹	20 011	3 959	35 045
Résultat net attribuable aux actionnaires de 5N Plus	(5 895)	(97 198)	10 812
Résultat de base par action attribuable aux actionnaires de 5N Plus	(0,07) \$	(1,16)\$	0,13 \$
Résultat net	(5 896)	(97 201)	10 673
Résultat de base par action	(0,07) \$	(1,16)\$	0,13 \$
Résultat dilué par action	(0,07) \$	(1,16)\$	0,05 \$
Résultat net ajusté ¹	1 838	(27 215)	10 636
Résultat net de base ajusté par action	0,02 \$	(0,32) \$	0,13 \$
Fonds provenant de (affectés à) l'exploitation ¹	12 486	(9 851)	17 592
Carnet de commandes	136 jours	158 jours	122 jours
Données du bilan			
Total de l'actif	219 057	220 737	399 531
Total du passif non courant	64 415	78 335	135 100
Dette nette ¹	18 992	34 862	84 007
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	88 522	96 632	196 443

 $^{^{\}mbox{\scriptsize 1}}$ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Rapport de la direction aux actionnaires de 5N Plus inc.

Les états financiers consolidés ci-joints sont la responsabilité de la direction de 5N Plus inc. et ont été examinés par le comité d'audit et approuvés par le conseil d'administration.

Les états financiers consolidés et les notes complémentaires ont été préparés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent nécessairement des montants fondés sur les estimations et les jugements éclairés de la direction.

La direction est aussi responsable de tous les autres renseignements contenus dans le rapport annuel et de veiller à leur concordance avec les états financiers consolidés et les activités commerciales de la Société.

La direction est responsable de la conception, de la mise en place et du maintien des procédures et des contrôles internes appropriés relatifs à l'information financière, afin de s'assurer que les états financiers destinés au public donnent une image fidèle, conformément aux Normes internationales d'information financière. Ces systèmes de contrôle interne visent à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la protection des actifs.

Les auditeurs externes de la Société ont librement accès, de façon indépendante, au comité d'audit, composé d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit, qui rencontre régulièrement au cours de l'exercice les membres de la direction, examine les états financiers consolidés et recommande leur approbation au conseil d'administration.

Les états financiers consolidés ci-joints ont été audités par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Signé Arjang Roshan Président et chef de la direction

Montréal, Canada Le 21 février 2017 **Signé**Richard Perron
Chef de la direction financière



Le 21 février 2017

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de 5N Plus Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de 5N Plus Inc. et de ses filiales, qui comprennent les états de la situation financière consolidés au 31 décembre 2016 et 2015, et les états du résultat net consolidés, du résultat global consolidés, des variations des capitaux propres consolidés et du tableau des flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces date, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l. 1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1 Tél. : +1 514 205-5000, Télec. : +1 514 876-1502, www.pwc.com/ca/fr

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario



Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de 5N Plus Inc. et de ses filiales au 31 décembre 2016 et 2015, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Pricewaterhouse cooper s.r.l. /s.e.n.c.r.l.

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique nº A116853

		31 décembre	31 décembre
	Notes	2016	2015
Actif		\$	\$
Actif courant			
		24 301	8 816
Trésorerie et équivalents de trésorerie Créances	4	24 301 29 799	37 325
	5	80 309	89 052
Stocks	5	6 819	2 632
Impôt sur le résultat à recevoir		2 831	1 820
Autres actifs courants			
Total de l'actif courant		144 059	139 645
Immobilisations corporelles	6	59 945	67 646
Immobilisations incorporelles	7	11 109	7 315
Actifs d'impôt différé	15	1 883	3 478
Participation comptabilisée selon la méthode de la mise	0	770	210
en équivalence	8	779	310
Actifs financiers dérivés	16	189	- 2 2 4 2
Autres actifs	9	1 093	2 343
Total de l'actif non courant		74 998	81 092
Total de l'actif		219 057	220 737
Passif			
Passif courant			
Dettes fournisseurs et charges à payer	10	57 381	38 744
Impôt sur le résultat à payer		8 422	6 598
Partie courante de la dette à long terme	11	325	435
Total du passif courant		66 128	45 777
Dette à long terme	11	-	1 512
Débentures convertibles	12	43 157	40 288
Passifs d'impôt différé	15	715	668
Obligation au titre du régime d'avantages du personnel	13	14 813	13 934
Passifs financiers dérivés	16	68	1 530
Autres passifs	14, 18	5 662	20 403
Total du passif non courant	, -	64 415	78 335
Total du passif		130 543	124 112
•			
Capitaux propres		88 522	96 632
Actionnaires de 5N Plus inc.			
Participation ne donnant pas le contrôle		(8)	(7)
Total des capitaux propres		88 514	96 625
Total du passif et des capitaux propres		219 057	220 737

Engagements et éventualités (note 22)

États du résultat net consolidés Pour les exercices clos les 31 décembre (Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf les informations par action)

	Notes	2016	2015
		\$	\$
Produits		231 498	311 012
Coût des ventes	26	190 036	346 970
Frais généraux, frais de vente et frais d'administration	26	25 986	28 494
Autres charges	26	12 072	23 210
Quote-part du résultat des coentreprises	8	(23)	316
·		228 071	398 990
Résultat d'exploitation		3 427	(87 978)
Charges financières			
Intérêt sur la dette à long terme		3 429	4 617
Intérêts théoriques et autres charges d'intérêts		4 812	4 350
Variations de la juste valeur de l'option de conversion des débentures	16	(20)	(1 840)
Profits de change et au titre de dérivés		(925)	(4 276)
-		7 296	2 851
Résultat avant impôt sur le résultat		(3 869)	(90 829)
Charge d'impôt			
Exigible	15	440	3 655
Différé	15	1 587	2 717
		2 027	6 372
Résultat net		(5 896)	(97 201)
Attribuable :			
Aux actionnaires de 5N Plus inc.		(5 895)	(97 198)
À la participation ne donnant pas le contrôle		(1)	(3)
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		(5 896)	(97 201)
Résultat par action attribuable aux actionnaires de 5N Plus inc.	20	(0,07)	(1,16)
Résultat de base par action	20	(0,07)	(1,16)
Résultat dilué par action	20	(0,07)	(1,16)

	Notes	2016	2015
		\$	\$
Résultat net		(5 896)	(97 201)
Autres éléments du résultat global			
Éléments qui pourraient être reclassés en résultat net ultérieurement			
Variations nettes des couvertures de flux de trésorerie			
Partie efficace des variations de la juste valeur des couvertures de flux			
de trésorerie	16	1 632	(354)
Reclassement en résultat net		(1 221)	(262)
Impôt sur le résultat		(55)	117
		356	(499)
Écart de change		(1 193)	(801)
		(837)	(1 300)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net ultérieurement			
Réévaluation de l'obligation au titre du régime d'avantages du personnel	13	(1 643)	1 038
Impôt sur le résultat		` -	(2 516)
		(1 643)	(1 478)
Autres éléments du résultat global		(2 480)	(2 778)
Résultat global		(8 376)	(99 979)
Attribuable aux actionnaires de 5N Plus inc.		(8 375)	(99 976)
Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle		` (1)	(3)

2016	Nombre d'actions	Capital- actions	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit	Total des capitaux Cumul des propres autres attribuables iéments du aux aux aux aux aux aux aux aux aux au	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Soldes au début de l'exercice	83 979 657	\$ 343 506	\$ 4 079	\$ (6 447)	\$ (244 506)	\$ 96 632	\$ (7)	\$ 96 625
Résultat net pour l'exercice Autres éléments du résultat global Variations nettes des couvertures de flux de trésorerie			1	356	(5 895)	(5 895) 356	(1)	(5 896)
Écart de change Réévaluation de l'obligation au titre du régime d'avantages du personnel			•	(1 193) (1 643)		(1 193)		(1 193)
Total du résultat global	•		•	(2 480)	(2 8 8 2)	(8 375)	(1)	(8 376)
Actions ordinaires rachetées et annulées (note 19) Rémunération à base d'actions	(201 100)	(822)	- 517		570	(252) 517		(252)
Soldes à la fin de l'exercice	83 778 557	342 684	4 596	(8 927)	(249 831)	88 522	(8)	88 514
				Attribuables au Cumul des	Attribuables aux actionnaires de la Société Total de capitau Cumul des	de la Société Total des capitaux propres		
2015	Nombre d'actions	Capital- actions	Surplus d'apport	autres éléments du résultat global	Déficit	attribuables aux actionnaires	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Soldes au début de l'exercice	83 979 657	\$ 343 506	\$ 3 914	(699 E)	\$ (147 308)	\$ 196 443	\$ (4)	\$ 196 439
Résultat net pour l'exercice Autres éléments du résultat global Variations nettes des couvertures de flux		ı	ı	•	(97 198)	(97 198)	(3)	(97 201)
de trésorerie Écart de change Réévaluation de l'obligation au titre du régime		1 1	1 1	(499) (801)	1 1	(499) (801)	•	(499) (801)
d'avantages du personnel Total du résultat global	1 1	1 1		(1 478) (2 778)	- (97 198)	(1478) (99976)	- (3)	(1478 <u>)</u> (99979)
Rémunération à base d'actions			165	ı		165	1	165
Soldes à la fin de l'exercice	83 979 657	343 506	4 079	(6 447)	(244 506)	96 632	(7)	96 625

	Notes	2016	2015
		\$	\$
Activités d'exploitation			
Résultat net		(5 896)	(97 201)
Ajustements de rapprochement du résultat net aux flux de trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations			
incorporelles		10 739	27 166
Amortissement d'autres actifs		1 277	1 331
Amortissement des produits différés	14	(187)	(796)
Dépréciation des stocks	5	-	58 327
(Reprise de perte de valeur) réduction de valeur au titre des			
créances douteuses	4, 24	(362)	799
Réduction de valeur pour effet à recevoir estimé irrécouvrable			
d'une partie liée	26	-	2 991
Charge de rémunération à base d'actions	21	2 246	400
Impôt sur le résultat différé	15	1 587	2 717
Quote-part du résultat des coentreprises	8	(23)	316
Intérêts théoriques		3 266	2 897
Obligation au titre du régime d'avantages du personnel	13	(252)	(232)
Variation de la juste valeur de l'option de conversion des débentures	16	(20)	(1 840)
Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles		142	-
Perte latente sur les instruments financiers détenus à des fins autres			
que de couverture		-	198
Profit de change latent sur des actifs et des passifs		(31)	(6 924)
Fonds provenant de (affectés à) l'exploitation avant ce qui suit :		12 486	(9 851)
Variation nette des soldes du fonds de roulement hors trésorerie	18	10 978	73 860
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		23 464	64 009
Activités d'investissement			
Ajouts d'immobilisations corporelles	6, 18	(3 510)	(14 818)
Ajouts d'immobilisations incorporelles	7	(4 183)	(5 138)
Participation dans une coentreprise	8	(100)	(310)
Trésorerie soumise à restrictions		-	1 950
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(7 793)	(18 316)
Activités de financement			
Remboursement de la dette à long terme		(3 143)	(67 613)
Produit de l'émission de titres d'emprunt à long terme		1 505	17 829
Coût de l'émission de titres d'emprunt à long terme		(111)	(423)
Diminution nette de la dette bancaire		-	(971)
Actions ordinaires rachetées	19	(252)	-
Instruments financiers, montant net		-	(51)
Augmentation des autres passifs		2 000	2 100
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(1)	(49 129)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les		(10E)	/E2E\
équivalents de trésorerie Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents		(185)	(525)
de trésorerie		15 405	(2.061)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		15 485 8 816	(3 961)
·			12 777
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		24 301	8 816
Informations supplémentaires ¹			
Impôt sur le résultat payé		2 433	2 585
Intérêts payés		3 285	3 924

¹⁾ Les montants payés au titre de l'impôt sur le résultat et des intérêts ont été pris en compte dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés.

Pour les exercices clos les 31 décembre (Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

1. Nature des activités

5N Plus inc. (« 5N Plus » ou la « Société ») est une société internationale établie au Canada. 5N Plus est un producteur de métaux spéciaux et de produits chimiques. La Société, entièrement intégrée, possède des installations de recyclage en boucle fermée. Son siège social est situé au 4385, rue Garand, à Saint-Laurent (Québec) H4R 2B4. La Société compte des installations de production et des bureaux de vente dans plusieurs pays, notamment en Europe, en Amérique et en Asie. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX »). Dans les présents états financiers consolidés, la « Société » s'entend de 5N Plus et de ses filiales. Deux secteurs opérationnels sont présentés par la Société, soit le secteur Matériaux électroniques et le secteur Matériaux écologiques.

Le conseil d'administration de la Société a approuvé, le 21 février 2017, la publication des présents états financiers consolidés.

2. Résumé des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées pour l'établissement des présents états financiers consolidés sont énoncées ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées, à moins d'indication contraire.

Base d'établissement

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, tels qu'ils sont présentés dans la Partie I du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, qui intègre les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), comme elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Ils ont été dressés selon le principe du coût historique, sauf pour les instruments financiers dérivés, qui sont comptabilisés à leur juste valeur.

La préparation d'états financiers conformes aux IFRS repose sur l'utilisation de certaines estimations comptables cruciales. Elle exige aussi que la direction pose des jugements dans l'application des méthodes comptables de la Société. Les éléments d'une grande complexité ou nécessitant beaucoup de jugement, ou ceux qui sous-tendent des hypothèses et des estimations importantes par rapport aux états financiers consolidés, sont abordés dans la présente note, à la section intitulée « Estimations et jugements importants de la direction concernant l'application des méthodes comptables ».

a) Filiales

Les filiales sont toutes des entités (y compris les entités structurées) sur lesquelles la Société exerce un contrôle. La Société contrôle une filiale lorsqu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci.

Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date à laquelle la Société en obtient le contrôle. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle elles ne sont plus contrôlées par la Société.

Le tableau qui suit présente les principales filiales qui ont une incidence importante sur les résultats ou sur les actifs de la Société :

		Participat	ion (%)
	Pays où la société a été constituée	2016	2015
5N Plus inc.	Canada	100 %	100 %
5N PV GmbH	Allemagne	100 %	100 %
5N Plus Lübeck GmbH	Allemagne	100 %	100 %
5N Plus UK Limited	Royaume-Uni	100 %	100 %
5N Plus Belgium SA	Belgique	100 %	100 %
5N Plus Asia Limited	Hong Kong	100 %	100 %
5N Plus Wisconsin Inc.	États-Unis	100 %	100 %

Le dollar américain est la monnaie fonctionnelle de toutes ces filiales.

Les transactions et soldes intragroupe, notamment les produits et charges liés à des transactions effectuées entre différentes sociétés du Groupe, sont éliminés. Les profits et pertes découlant de transactions intragroupe qui sont comptabilisés dans les actifs sont aussi éliminés. Les méthodes comptables des filiales ont été modifiées au besoin afin d'assurer leur cohérence avec celles adoptées par la Société.

b) Coentreprises

Une coentreprise est un accord contractuel en vertu duquel la Société convient avec d'autres parties d'exercer une activité économique sous contrôle conjoint, c.-à-d. que la prise des décisions stratégiques financières et opérationnelles relatives aux activités de la coentreprise requière le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Les participations dans des coentreprises sont comptabilisées au moyen de la méthode de la mise en équivalence. La quote-part du résultat des coentreprises revenant à la Société est comptabilisée à l'état du résultat net consolidé, et la quote-part des autres éléments du résultat global des coentreprises est incluse dans les autres éléments du résultat global.

Conversion des devises

a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société sont le dollar américain. Une monnaie fonctionnelle est déterminée pour chacune des entités de la Société, et les éléments présentés dans les états financiers de chaque entité sont évalués au moyen de cette monnaie fonctionnelle.

b) Transactions et soldes

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours du change en vigueur à la date de clôture. Les actifs et passifs non monétaires et les éléments des produits et des charges libellés en monnaie étrangère sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours du change en vigueur aux dates des transactions respectives. Les profits et pertes de change découlant du règlement de ces transactions sont comptabilisés à l'état du résultat net consolidé.

Les profits et pertes de change sont présentés dans les profits de change et au titre de dérivés à l'état du résultat net consolidé.

Pour les exercices clos les 31 décembre (Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

c) Établissements à l'étranger

Les actifs et passifs de filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar américain sont convertis en dollars américains aux cours du change en vigueur à la date de clôture. Les écarts de change découlant de cette conversion sont inclus dans l'écart de change dans les autres éléments du résultat global. Les produits et les charges sont convertis aux cours du change moyens de la période.

Information sectorielle

La Société exerce ses activités dans deux secteurs principaux : les Matériaux électroniques et les Matériaux écologiques. Des informations opérationnelles et financières distinctes sont disponibles pour ces secteurs et servent à déterminer la performance opérationnelle de chacun ainsi qu'à affecter les ressources.

Le secteur Matériaux électroniques est associé à des métaux comme le cadmium, le gallium, le germanium, l'indium et le tellure. Ceux-ci sont vendus sous la forme d'éléments, d'alliages, de produits chimiques, de composés et de substrats.

Les activités du secteur Matériaux écologiques consistent principalement en la production et en la vente de bismuth et de produits chimiques dérivés du bismuth affiné, d'alliages à bas point de fusion ainsi que de sélénium et de produits chimiques dérivés du sélénium affiné.

Les charges du siège social et les frais généraux, frais de vente et frais d'administration non affectés ainsi que les charges financières (produits financiers) ont été regroupés sous la rubrique « Siège social et montants non affectés ».

Chaque secteur opérationnel est géré séparément, car chaque gamme de produits exige des technologies, des ressources et des stratégies de marketing différentes. L'information financière relative au recyclage et à la négociation de matières complexes est répartie entre les deux principaux secteurs. Toutes les transactions entre le secteur Matériaux électroniques et le secteur Matériaux écologiques ont été éliminées à la consolidation.

Comptabilisation des produits

Les produits proviennent de la vente de produits manufacturés et de la prestation de services. Ils sont évalués à la juste valeur de la vente des produits manufacturés, déduction faite de la taxe sur la valeur ajoutée et du montant estimatif des retours et des rabais accordés aux clients au moment de la comptabilisation. Les estimations de la juste valeur reposent sur l'expérience passée de la Société avec chaque client et sur les modalités propres à chaque contrat.

Les produits tirés de la vente de produits manufacturés sont comptabilisés lorsque les risques et les avantages inhérents à la propriété ont été transférés à l'acheteur (ce qui a généralement lieu à l'expédition) et que le recouvrement des créances connexes est raisonnablement assuré. Les produits sont comptabilisés : i) lorsque leur montant peut être évalué de façon fiable; ii) lorsqu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la Société; et iii) lorsque les coûts engagés ou à engager peuvent être mesurés de façon fiable. Les produits tirés des activités d'affinage en sous-traitance sont comptabilisés une fois que les services ont été rendus. Les paiements reçus ou les avances exigibles aux termes d'accords contractuels sont comptabilisés dans les produits différés jusqu'au moment où toutes les conditions de comptabilisation des produits énoncées précédemment sont respectées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite du cumul des amortissements, du cumul des pertes de valeur et des reprises ultérieures, le cas échéant. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimative en tenant compte des valeurs résiduelles. Les durées d'utilité sont comme suit:

	Période
Terrains	Non amortis
Bâtiments	25 ans
Matériel de production	10 ans
Mobilier	3 à 10 ans
Matériel de bureau	3 à 10 ans
Matériel roulant	3 à 10 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du contrat de location

Les coûts des révisions majeures et des remplacements sont incorporés au coût de l'actif à l'état de la situation financière consolidé à titre de composante distincte, et la pièce remplacée ou la révision précédente est sortie. Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

L'amortissement des travaux en cours ne commence que lorsque les actifs visés sont prêts à être utilisés. Les coûts ne sont inscrits à l'actif que s'ils sont directement attribuables à la construction ou au développement des actifs.

Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revues annuellement et ajustées au besoin.

Contrats de location

Les contrats de location sont classés dans les contrats de location-financement lorsque la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif loué est transférée à la Société. À la date de passation du contrat de location, la Société comptabilise l'actif loué à sa juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, et elle inscrit un montant correspondant à titre d'obligation liée à un contrat de location-financement. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre les charges financières et l'amortissement de l'obligation liée au contrat de location-financement afin que la proportion de l'encours de la dette demeure constante. Les charges financières sont comptabilisées en résultat net sur la durée du contrat de location.

Tous les autres contrats de location sont classés dans les contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Pour les exercices clos les 31 décembre (Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées au coût, déduction faite du cumul des amortissements, du cumul des pertes de valeur et des reprises, le cas échéant. Les immobilisations incorporelles acquises par voie de regroupement d'entreprises sont comptabilisées à la juste valeur à la date d'acquisition. Les immobilisations incorporelles sont amorties sur une base linéaire sur leur durée d'utilité suivante en années :

	Période
Relations clients	10 ans
Technologie	5 ans
Nom commercial et ententes de non-concurrence	2 à 5 ans
Logiciels	5 ans
Propriété intellectuelle	10 ans
Frais de développement	Au plus 10 ans

Dépréciation des actifs non financiers

La valeur comptable des actifs non financiers amortissables de la Société est soumise à un test de dépréciation chaque fois que des événements ou des changements dans les circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les actifs qui ne sont pas encore prêts à être utilisés sont soumis à un test de dépréciation chaque année ou à tout moment dans l'année lorsqu'il existe un indice de dépréciation.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie (« UGT ») excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie. La valeur recouvrable est déterminée pour un actif pris individuellement, sauf si l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie d'autres actifs ou d'autres groupes d'actifs, auquel cas l'UGT à laquelle l'actif appartient est utilisée pour déterminer la valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées à l'état du résultat net consolidé.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société évalue la possibilité que des pertes de valeur comptabilisées antérieurement puissent faire l'objet d'une reprise. Une perte de valeur est reprise s'il existe des indices que la perte a diminué ou n'existe plus en raison de modifications apportées aux estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée à la suite d'une reprise de perte de valeur, ne doit cependant pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Les reprises sont comptabilisées à l'état du résultat net consolidé.

Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie liés aux actifs sont arrivés à expiration ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté à l'état de la situation financière consolidé si la Société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

Tous les instruments financiers doivent être évalués à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. L'évaluation au cours des périodes ultérieures dépend du classement de l'instrument financier. Au moment de la comptabilisation initiale, la Société classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes selon la raison pour laquelle ils ont été acquis :

a) Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Un actif financier est classé dans cette catégorie s'il a été acquis principalement en vue d'être vendu ou racheté à court terme.

Les instruments financiers dans cette catégorie sont comptabilisés initialement et ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction sont passés en charges à l'état du résultat net consolidé. Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont classés comme actifs courants, à l'exception de la tranche dont la réalisation ou le paiement devrait survenir plus de douze mois suivant la date de clôture, laquelle est classée comme actif non courant.

b) Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement au montant que la Société s'attend à recevoir, diminué, s'il est significatif, d'un écart d'actualisation pour ramener les prêts et créances à la juste valeur. Par la suite, les prêts et créances sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute réduction pour dépréciation. Les prêts et créances sont inclus dans les actifs courants, à l'exception des instruments qui viennent à échéance plus de douze mois après la clôture de la période de présentation de l'information financière, lesquels sont classés comme actifs non courants.

c) Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou qui ne sont classés dans aucune autre catégorie.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction et sont par la suite comptabilisés à la juste valeur. Les profits ou les pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Lorsqu'un actif disponible à la vente est vendu ou déprécié, les profits ou les pertes cumulés sont retirés du cumul des autres éléments du résultat global pour être comptabilisés à l'état du résultat net consolidé.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont classés comme actifs non courants, à moins que le placement vienne à échéance ou que la direction ait l'intention de vendre celui-ci dans les douze mois.

d) Passifs financiers au coût amorti

Les passifs financiers au coût amorti sont comptabilisés initialement au montant à verser, diminué, s'il est significatif, d'un écart d'actualisation pour ramener les passifs à la juste valeur. Par la suite, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les passifs financiers sont classés à titre de passifs courants si un paiement doit être effectué dans les douze mois. Autrement, ils sont présentés à titre de passifs non courants.

Pour les exercices clos les 31 décembre (Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

La Société a classé ses instruments financiers comme suit :

Catégorie	Instrument financier
Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	Actifs et passifs financiers dérivés
Prêts et créances	Trésorerie et équivalents de trésorerie Créances Prêt à recevoir d'une partie liée
Passifs financiers au coût amorti	Dette bancaire Dettes fournisseurs et charges à payer Dette à long terme Débentures convertibles Passif à long terme

Coûts de transaction

Les coûts de transaction associés aux instruments financiers qui ne sont pas classés comme des actifs et des passifs à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à l'état de la situation financière consolidé en tant qu'ajustement du coût de l'instrument financier au moment de la comptabilisation initiale et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les commissions versées pour le montage des facilités d'emprunt sont comptabilisées à titre de charges différées dans les actifs non courants et sont amorties sur la durée de la facilité.

Dépréciation des actifs financiers

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société apprécie s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier. Un actif financier est déprécié et des pertes de valeur sont subies seulement s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif (un « événement générateur de pertes ») et que cet événement générateur de pertes a un impact sur les flux de trésorerie estimés de l'actif financier qui peut être estimé de façon fiable. Si une telle indication existe, la Société comptabilise une perte de valeur comme suit :

a) Actifs financiers comptabilisés au coût amorti

La perte de valeur correspond à la différence entre le coût amorti du prêt ou de la créance et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés au moyen du taux d'intérêt effectif initial de l'instrument. La valeur comptable de l'actif est diminuée de ce montant, soit directement, soit indirectement, par l'utilisation d'un compte de correction de valeur.

Les pertes de valeur sur les actifs financiers comptabilisés au coût amorti sont reprises au cours de périodes ultérieures si le montant de la perte diminue et que cette diminution peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

Les pertes de valeur ainsi que les reprises sont comptabilisées à l'état du résultat net consolidé.

b) Actifs financiers disponibles à la vente

La perte de valeur correspond à la différence entre le coût initial de l'actif et sa juste valeur à la date d'évaluation, diminuée des pertes de valeur comptabilisées antérieurement à l'état du résultat net consolidé. Ce montant représente la perte cumulée dans le cumul des autres éléments du résultat global qui est reclassée à l'état du résultat net consolidé. Les pertes de valeur sur des actifs financiers disponibles à la vente ne peuvent être reprises.

Instruments financiers dérivés et activités de couverture

Les dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de conclusion d'un contrat dérivé et sont ultérieurement réévalués à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation du profit ou de la perte qui en résulte dépend de la désignation ou non du dérivé à titre d'instrument de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert. La Société désigne certains dérivés comme des couvertures d'un risque particulier associé à un actif ou passif comptabilisé ou d'une transaction prévue hautement probable (couverture de flux de trésorerie).

Les justes valeurs des divers instruments dérivés utilisés à des fins de couverture sont présentées à la note 16.

Le montant total de la juste valeur d'un dérivé de couverture est classé comme un actif ou un passif non courant lorsque la durée restant à courir de l'élément couvert est supérieure à douze mois, et comme un actif ou un passif courant lorsque la durée restant à courir est inférieure à douze mois. Les dérivés détenus à des fins de transaction sont classés comme des actifs ou passifs courants.

La Société applique une comptabilité de couverture de flux de trésorerie à certains contrats de change à terme et au swap de devises conclus pour couvrir les opérations prévues. Dans une relation de couverture de flux de trésorerie, la partie des profits ou des pertes sur l'élément de couverture qui constitue une couverture efficace est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, tandis que la partie inefficace est comptabilisée à l'état du résultat net consolidé. Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés à l'état du résultat net consolidé à titre d'ajustements de reclassement lorsque l'élément couvert a une incidence sur le résultat net.

Dérivés incorporés

Les dérivés incorporés, qui comprennent l'option de conversion des débentures, sont comptabilisés à la juste valeur séparément du contrat hôte lorsque leurs caractéristiques économiques et leurs risques ne sont pas clairement ni étroitement liés à ceux du contrat hôte. Les variations ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées dans les charges financières à l'état du résultat net consolidé.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse.

Pour les exercices clos les 31 décembre (Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure. Le coût comprend toutes les dépenses directement attribuables au procédé de fabrication ainsi que les parties acceptables des frais généraux fixes de production compte tenu de la capacité de production normale. Les coûts des éléments qui sont habituellement fongibles sont affectés en utilisant la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des frais de vente applicables. Lorsque les circonstances qui justifiaient précédemment de déprécier les stocks en deçà du coût n'existent plus ou lorsqu'il y a des indications claires d'une augmentation de la valeur nette de réalisation en raison d'un changement de la situation économique, le montant de la dépréciation fait l'objet d'une reprise (c'est-à-dire que la reprise est limitée au montant de la dépréciation initiale), de sorte que la nouvelle valeur comptable correspond au coût ou à la valeur nette de réalisation révisée si celle-ci est inférieure.

À l'occasion, lorsque la quasi-totalité des matières premières nécessaires est en stock, la Société peut choisir de conclure des contrats de vente à prix fixe à long terme. Les quantités requises de matières premières pour honorer ces contrats sont spécifiquement affectées, et le coût moyen des matières premières est comptabilisé séparément pendant toute la durée des contrats.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt de l'exercice, comprenant la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé, est comptabilisée à l'état du résultat net consolidé, sauf si elle est liée à des éléments inscrits dans les autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas la charge d'impôt est aussi comptabilisée respectivement dans les autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

a) Impôt exigible

La charge d'impôt exigible est établie d'après les lois fiscales adoptées ou quasi adoptées à la date de l'état de la situation financière consolidé dans les pays où la Société et ses filiales exercent leurs activités et où le bénéfice imposable est généré. La direction revoit périodiquement les positions prises dans les déclarations de revenus à l'égard des situations pour lesquelles les règlements fiscaux applicables prêtent à interprétation. Au besoin, elle inscrit des charges en fonction des montants qu'elle s'attend à devoir payer à l'administration fiscale.

b) Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode du report variable au titre des différences temporaires survenant entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables dans les états financiers consolidés. Cependant, les passifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés s'ils découlent de la comptabilisation initiale du goodwill. La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (la perte fiscale) ne donne lieu à aucun impôt différé. L'impôt différé est calculé selon les taux d'impôt et les lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de l'état de la situation financière consolidé et dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle les actifs d'impôt différé correspondants seront réalisés ou les passifs d'impôt différé correspondants seront réglés.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés seulement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur, auquel les différences temporaires pourront être imputées, sera disponible.

Un impôt différé est comptabilisé pour tenir compte de l'incidence des différences temporaires liées à des participations dans des filiales et dans des coentreprises, sauf à l'égard des passifs d'impôt différé lorsque la Société est en mesure de contrôler la date à laquelle la différence temporaire s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporaire ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible et lorsque les actifs et les passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable, ou sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les soldes sur la base de leur montant net.

Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions pour restructuration se composent principalement des indemnités de fin de contrat de travail. Aucune provision n'est comptabilisée au titre des pertes d'exploitation futures.

Lorsqu'il existe un grand nombre d'obligations similaires, la probabilité qu'une sortie de ressources soit nécessaire à l'extinction de ces obligations est déterminée en considérant la catégorie d'obligations comme un tout. Une provision est comptabilisée même si la probabilité qu'une sortie de ressources à l'égard d'un élément compris dans la même catégorie d'obligations est faible.

Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des sorties de trésorerie attendues nécessaires au règlement de l'obligation, au moyen d'un taux avant impôt reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à cette obligation. L'augmentation de la provision en raison de l'écoulement du temps est comptabilisée à titre de charge d'intérêts.

Des provisions pour restructuration, composées d'indemnités de départ et d'autres coûts liés à la fermeture de sites, sont comptabilisées lorsqu'un plan de restructuration établi et détaillé précise l'activité ou la partie de l'activité concernée, la localisation et le nombre de membres du personnel visés, une estimation détaillée des coûts liés à la restructuration et un calendrier approprié qui a été communiqué aux personnes visées.

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche sont inscrits dans les autres charges à l'état du résultat net consolidé pour la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les frais de développement qui sont des frais directement attribuables, internes ou externes, sont passés en charges à l'état du résultat net consolidé, sauf si la Société peut démontrer tout ce qui suit (auquel cas, ils sont comptabilisés dans les frais de développement compris dans les immobilisations incorporelles):

- la faisabilité technique de l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente;
- son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre;
- sa capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables. La Société
 doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation
 incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son
 utilité;

Pour les exercices clos les 31 décembre (Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle;
- sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Avantages futurs du personnel

La Société cotise à un régime de retraite à prestations définies. Les principales méthodes comptables s'appliquant aux avantages futurs du personnel sont les suivantes :

- Le coût au titre des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite obtenus par les membres du personnel est établi par calcul actuariel selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, les taux d'intérêt du marché ainsi que les meilleures estimations de la direction à l'égard du rendement prévu des actifs du régime, de l'âge de la retraite des salariés et des coûts prévus des soins de santé;
- Aux fins du calcul du rendement prévu des actifs du régime, ces derniers sont évalués à la juste valeur; et
- Les écarts actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience et des changements apportés aux hypothèses actuarielles sont comptabilisés dans les capitaux propres, dans les autres éléments du résultat global, au cours de la période pendant laquelle ils se produisent.

Paiements fondés sur des actions

La juste valeur du régime de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres est déterminée en appliquant le modèle de Black et Scholes à la date d'attribution. Les données utilisées pour l'évaluation comprennent le cours de l'action à la date d'évaluation, le prix d'exercice de l'instrument, la volatilité attendue, la durée de vie moyenne pondérée prévue de l'instrument, les dividendes attendus, le taux de renonciation attendu et le taux d'intérêt sans risque. L'incidence des conditions de service et des conditions d'acquisition des droits autres que des conditions de marché n'est pas prise en considération lors de la détermination de la juste valeur. La charge de rémunération des droits réglés en instruments de capitaux propres est comptabilisée à l'état du résultat net consolidé sur la période d'acquisition selon la méthode de l'amortissement dégressif, selon laquelle la juste valeur de chaque tranche est comptabilisée sur sa propre période d'acquisition.

Pour les paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie, la charge de rémunération est déterminée en fonction de la juste valeur du passif contracté à chaque date de présentation de l'information financière jusqu'au moment du règlement des droits attribués. La juste valeur de la charge de rémunération est calculée en multipliant le nombre d'unités dont les droits seront vraisemblablement acquis par la juste valeur d'une unité à la date d'attribution selon la valeur de marché des actions ordinaires de la Société. Jusqu'à ce que le passif soit réglé, la Société réévalue la juste valeur du passif à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et à la date du règlement, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans le résultat net de la période.

Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice qui est attribuable aux porteurs de capitaux propres de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action ne reflète les hypothèses de conversion, d'exercice ou d'émission éventuelles de titres que si ces hypothèses ont un effet dilutif sur le résultat par action. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet dilutif des options sur actions et celle de la conversion hypothétique, pour les débentures convertibles.

Estimations et jugements importants de la direction concernant l'application des méthodes comptables

Les paragraphes qui suivent présentent les jugements importants de la direction concernant l'application des méthodes comptables de la Société qui ont l'effet le plus important sur les états financiers consolidés.

Incertitude relative aux estimations

Lorsqu'elle prépare les états financiers consolidés, la direction porte un certain nombre de jugements, établit des estimations et formule des hypothèses concernant la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Ces estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées périodiquement. Les changements dans les estimations comptables sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils ont lieu et dans toutes les périodes ultérieures concernées.

L'information relative aux jugements importants et aux principales estimations et hypothèses qui ont l'effet le plus important sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-dessous.

Dépréciation des actifs non financiers

Les actifs non financiers font l'objet d'un test de dépréciation à chaque date de clôture lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable de ces actifs pourrait ne pas être recouvrable, ce qui fait largement appel au jugement.

La Société comptabilise une perte de valeur correspondant à l'excédent de la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT sur sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

Les immobilisations incorporelles et le matériel connexe qui ne sont pas encore prêts à être utilisés sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois par année, ce qui fait également largement appel au jugement. Pour déterminer la valeur recouvrable (juste valeur diminuée des coûts de sortie), la direction estime les flux de trésorerie futurs attendus de l'actif et elle détermine un taux d'intérêt acceptable en vue de calculer la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. Dans le cadre de l'évaluation des flux de trésorerie futurs attendus, la direction pose des hypothèses sur les résultats d'exploitation futurs à partir des prévisions et des estimations de prix obtenues de diverses sources sur le marché, notamment des informations publiques sur les prix des métaux auxquelles elle a accès au 31 décembre 2016. Ces hypothèses clés ont trait à des événements et à des circonstances futurs. Les résultats réels seront différents et pourraient donner lieu à des ajustements des immobilisations incorporelles et corporelles de la Société dans des périodes futures. Dans la plupart des cas, la détermination du taux d'actualisation applicable suppose l'estimation de l'ajustement approprié au risque de marché et aux facteurs de risque propres aux actifs.

Par leur nature, les actifs qui ne sont pas encore prêts à être utilisés comme prévu présentent un degré élevé d'incertitude de mesure, puisque leur valeur dépend de l'évolution future du marché et de la capacité de la Société à commercialiser et à fabriquer de nouveaux produits afin de réaliser les bénéfices prévus. Par exemple, de nouveaux procédés de fabrication pourraient ne pas être mis en œuvre à une échelle industrielle dans les délais prévus et les nouveaux produits pourraient ne pas avoir le succès escompté sur le marché. La direction est d'avis que les hypothèses qui suivent sont les plus susceptibles de changer et pourraient donc se répercuter sur la valeur des actifs à un moment donné : a) une croissance importante prévue de la demande sur le marché pour différents métaux; b) les prix de vente qui ont une incidence sur les produits et les marges sur les métaux; et c) le taux d'actualisation associé aux nouveaux procédés et aux nouveaux produits (compte tenu de la prime sur le coût moyen pondéré du capital de la Société associée aux incertitudes additionnelles).

Pour les exercices clos les 31 décembre (Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant établi selon la méthode du coût moyen. Pour estimer les valeurs nettes de réalisation, la direction tient compte des éléments probants les plus fiables disponibles à la date à laquelle les estimations sont faites. Les activités de base de la Société sont vulnérables aux changements des politiques étrangères et aux variations des prix des métaux reconnus sur la scène internationale, qui peuvent entraîner des fluctuations rapides des prix de vente futurs. La Société évalue ses stocks en fonction d'un groupe d'éléments similaires et en tenant compte des prix futurs prévus ainsi que des événements qui sont survenus entre la date de clôture et la date d'achèvement des états financiers consolidés. La valeur nette de réalisation des stocks pour satisfaire aux modalités d'un contrat de vente particulier est mesurée selon le prix du contrat.

Option de conversion des débentures

Les débentures convertibles émises par la Société sont assorties d'options de conversion et de remboursement anticipé, qui sont considérées comme des instruments financiers de niveau 3. Le dérivé est évalué à la juste valeur par le biais du résultat net, et sa juste valeur doit être mesurée à chaque période de présentation de l'information financière, les variations ultérieures de la juste valeur étant comptabilisées dans l'état du résultat net consolidé. Un modèle d'évaluation des dérivés qui comporte des hypothèses est utilisé pour estimer la juste valeur. Les détails se rapportant aux hypothèses utilisées dans le modèle d'évaluation de la juste valeur du dérivé incorporé, à la date de sa création et au 31 décembre 2016, sont présentés à la note 12.

Impôt sur le résultat

La Société est assujettie à l'impôt de nombreux pays. Pour établir sa charge d'impôt dans tous les pays où elle exerce des activités, elle doit poser des jugements importants. L'incidence fiscale définitive de bon nombre de transactions et de calculs est incertaine. La Société comptabilise un passif lorsqu'elle estime que des questions soulevées par des vérifications fiscales pourraient entraîner le versement d'impôts supplémentaires. Lorsque le règlement définitif d'une question fiscale donne lieu à un montant d'impôt différent du montant comptabilisé initialement, l'écart est comptabilisé dans les actifs et les passifs d'impôt exigible et différé de la période du règlement définitif.

La Société compte des actifs d'impôt différé, dont le caractère recouvrable fait l'objet d'appréciations régulières. La réalisation des actifs d'impôt différé de la Société dépend en grande partie de l'atteinte des bénéfices imposables futurs projetés et du bien-fondé des stratégies de planification fiscale actuelles. Les jugements de la Société relativement à la rentabilité future peuvent varier en fonction des conditions futures du marché, des modifications de la législation fiscale et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence négative sur la valeur actuelle des actifs d'impôt différé. Ces changements pourraient entraîner, le cas échéant, un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs d'impôt différé dans le futur. Cet ajustement, qui serait comptabilisé pendant la période au cours de laquelle il a été déterminé, ramènerait les actifs d'impôt différé au montant dont la réalisation serait considérée comme plus probable qu'improbable (note 15).

3. Changements de méthodes comptables et changements futurs de méthodes comptables

Changements futurs de méthodes comptables

Les normes suivantes ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur :

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, qui précise de quelle façon et à quel moment les produits des activités ordinaires doivent être comptabilisés, et exige la présentation d'informations plus détaillées et pertinentes. L'IFRS 15 annule et remplace l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IAS 11, *Contrats de construction*, et d'autres interprétations relatives aux produits des activités ordinaires. La norme sera obligatoire le 1^{er} janvier 2018 pour la Société, et son application anticipée est permise. La Société évalue, à l'heure actuelle, l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

En juillet 2014, l'IASB a modifié l'IFRS 9, Instruments financiers, afin de regrouper les phases « classement et évaluation », « dépréciation » et « comptabilité de couverture » du projet de l'IASB visant à remplacer l'IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation. La norme annule et remplace toutes les versions précédentes de l'IFRS 9 et sera obligatoire pour la Société le 1^{er} janvier 2018. Son application anticipée est permise. La Société évalue, à l'heure actuelle, l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, Contrats de location, qui précise comment comptabiliser, évaluer et présenter les contrats de location, ainsi que les informations à fournir à leur sujet en vertu des IFRS. La norme prescrit un modèle unique de comptabilisation par le preneur exigeant la comptabilisation des actifs et des passifs pour tous les contrats, sauf si la durée du contrat est de 12 mois ou moins ou que l'actif sous-jacent a une faible valeur. Toutefois, la comptabilisation par le bailleur aux termes de l'IFRS 16 reste largement inchangée par rapport à l'IAS 17, et la distinction entre les contrats de location-financement et les contrats de location simple demeure. La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. La Société évalue, à l'heure actuelle, l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

4. Créances

	2016	2015
	\$	\$
Créances clients, montant brut	25 095	31 469
Réduction de valeur au titre des créances douteuses (note 24)	(126)	(488)
Créances clients	24 969	30 981
Taxes de vente à recouvrer	3 643	4 081
Créances d'une partie liée (note 23)	-	831
Autres créances (déduction faite d'une réduction de valeur au titre des créances douteuses de		
415 \$ en 2015)	1 187	1 432
Total des créances	29 799	37 325

Toutes les créances de la Société sont à court terme. La valeur comptable nette des créances correspond à une estimation raisonnable de la juste valeur. La Société passe régulièrement en revue tous les montants afin de repérer les indices de dépréciation et elle inclut, dans un compte de correction de valeur pour créances douteuses, tout montant déprécié.

Les facteurs de risque de crédit auxquels est exposée la Société ainsi que les pertes de valeur liées aux créances sont présentés à la note 24.

La plupart des créances sont données en nantissement de la facilité de crédit renouvelable (note 11).

5. Stocks

	2016	2015
	\$	\$
Matières premières	24 436	28 200
Produits finis	55 873	60 852
Total des stocks	80 309	89 052

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, un montant total de 150 400 \$ au titre des stocks a été passé en charges dans le coût des ventes (316 688 \$ pour 2015). Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, ce montant comprenait un montant de 58 327 \$ au titre de la dépréciation des stocks (28 338 \$ pour le secteur Matériaux écologiques et 29 989 \$ pour le secteur Matériaux électroniques).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, une perte de valeur antérieure de 23 642 \$ a été comptabilisée en réduction des charges dans le coût des ventes (8 089 \$ pour le secteur Matériaux écologiques et 15 553 \$ pour le secteur Matériaux électroniques) (32 394 \$ pour 2015 [24 702 \$ pour le secteur Matériaux écologiques et 7 692 \$ pour le secteur Matériaux électroniques]).

La majorité des stocks sont donnés en nantissement de la facilité de crédit renouvelable (note 11).

6. Immobilisations corporelles

			Mobilier, matériel		
	Terrains et	Matériel	de bureau et	Améliorations	
	bâtiments	de production	matériel roulant	locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable nette au 31 décembre 2014	22 331	41 627	2 342	1 961	68 261
Ajouts	939	11 568	667	402	13 576
Amortissement	(1 633)	(10 789)	(741)	(472)	(13 635)
Incidence des variations du taux de change					
et autres	(231)	(301)	(49)	25	(556)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2015	21 406	42 105	2 219	1 916	67 646
Ajouts	738	1 409	516	407	3 070
Sorties	-	(96)	(46)	-	(142)
Amortissement (note 26)	(1 459)	(7 812)	(947)	(135)	(10 353)
Incidence des variations du taux de change	, ,	, ,	, ,	` ,	, ,
et autres	(194)	(20)	(20)	(42)	(276)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2016	20 491	35 586	1 722	2 146	59 945
Au 31 décembre 2015					
Coût	27 206	65 596	3 428	2 836	99 066
Cumul des amortissements	(5 800)	(23 491)	(1 209)	(920)	(31 420)
Valeur comptable nette	21 406	42 105	2 219	1 916	67 646
Au 31 décembre 2016					
Coût	27 526	57 775	2 307	3 185	90 793
Cumul des amortissements	(7 035)	(22 189)	(585)	(1 039)	(30 848)
Valeur comptable nette	20 491	35 586	1 722	2 146	59 945

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

Au 31 décembre 2016, les immobilisations corporelles non encore amorties du fait qu'elles n'étaient pas encore prêtes en vue de leur utilisation prévue s'élevaient à 5 874 \$ (5 450 \$ en 2015) (principalement du matériel de production).

La plupart des immobilisations corporelles sont données en nantissement de la facilité de crédit renouvelable (note 11).

7. Immobilisations incorporelles

			Nom	Logiciels,	
			commercial et	propriété	
			ententes de	intellectuelle et	
	Relations		non-	frais de	
	clients	Technologie	concurrence	développement	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable nette au					
31 décembre 2014	6 542	4 468	406	4 312	15 728
Ajouts	-	-	-	5 138	5 138
Sorties et autres	-	-	-	(20)	(20)
Amortissement ¹	(6 542)	(1 442)	(406)	(5 141)	(13 531)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2015	-	3 026	-	4 289	7 315
Ajouts	-	-	-	4 183	4 183
Sorties et autres	-	-	-	(3)	(3)
Amortissement	-	-	-	(386)	(386)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2016	-	3 026	-	8 083	11 109
Au 31 décembre 2015					
Coût	-	3 026	-	6 517	9 543
Cumul des amortissements	-	-	-	(2 228)	(2 228)
Valeur comptable nette	-	3 026	-	4 289	7 315
Au 31 décembre 2016					
Coût	-	3 026	-	10 267	13 293
Cumul des amortissements	-	-	-	(2 184)	(2 184)
Valeur comptable nette	-	3 026	-	8 083	11 109

¹⁾ Au cours du deuxième trimestre de 2015, la Société a entrepris une analyse de l'efficience de ses activités mondiales. Cette analyse portait notamment sur la durée de vie économique et la valeur comptable des immobilisations incorporelles de la Société et a donné lieu à la comptabilisation d'un montant de 11 834 \$ (6 020 \$ pour les relations clients, 4 660 \$ pour la propriété intellectuelle et les frais de développement, 833 \$ pour la technologie et 321 \$ pour le nom commercial et les ententes de non-concurrence) à titre d'amortissement accéléré dans les autres charges.

Au 31 décembre 2016, les immobilisations incorporelles non encore amorties du fait qu'elles n'étaient pas encore prêtes en vue de leur utilisation prévue s'élevaient à 10 401 \$ (6 562 \$ en 2015). La part des frais de développement qui comprend des coûts inscrits à l'actif de 7 350 \$ (3 537 \$ en 2015) vise essentiellement des immobilisations incorporelles générées en interne.

Pour les exercices clos les 31 décembre

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

8. Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

	2016	2015
	\$	\$
Début de l'exercice	310	316
Quote-part du résultat des coentreprises	23	(316)
Nouvelle participation	446	310
Fin de l'exercice	779	310

Le tableau ci-dessous présente en résumé l'information financière d'Ingal Stade GmbH (« Ingal ») et de Zhuhai Gallium Industry Co., Ltd. (« Zhuhai »), dans lesquelles la Société détient une participation de respectivement 50 % et 49 %.

	2016	2015
	\$	\$
Total de l'actif courant	1 568	4 100
Total de l'actif non courant	625	3 501
Total du passif courant	560	2 210
Total du passif non courant à payer à des coentrepreneurs	5 651	6 041
Total des produits	2 474	5 314
Total de la perte nette	(5 170)	(1 825)

Le 31 décembre 2016, à la suite de la fermeture de ses activités de production plus tôt au cours de l'exercice, Ingal a vendu ses actifs. La quote-part du résultat de cette coentreprise que la Société n'a pas comptabilisée en 2016 du fait qu'elle a cessé de la comptabiliser en vertu de la méthode de la mise en équivalence s'élevait à 2 873 \$ (597 \$ en 2015).

9. Autres actifs

	2016	2015
	\$	\$
Coûts différés	353	1 519
Autre	740	824
Total des autres actifs	1 093	2 343

10. Dettes fournisseurs et charges à payer

	2016	2015
	\$	\$
Dettes fournisseurs ¹	41 266	26 357
Charges à payer ²	16 115	12 387
Total des dettes fournisseurs et charges à payer	57 381	38 744

¹⁾ En 2016, la Société a reclassé un montant de 16 038 \$, dont le règlement final doit avoir lieu en avril 2017, des autres passifs aux dettes fournisseurs et charges à payer. Selon l'entente, la Société a l'option de régler la majeure partie de ce montant en nature, par la livraison de métal de qualité commerciale actuellement disponible provenant des stocks excédentaires payés, sans aucune incidence importante sur les flux de trésorerie.

²⁾ Au 31 décembre 2016, un montant de 781 \$ était toujours exigible relativement au montant de la charge estimative à payer de 1521 \$ au 31 décembre 2015.

11. Dette bancaire et dette à long terme

a) Dette bancaire

La Société a négocié une ligne de crédit en renminbi (« RMB ») auprès d'une institution financière en Chine. Cette ligne de crédit est garantie par certains actifs de la Société en Chine. La ligne de crédit porte intérêt au taux de base du RMB majoré de 2 % à 4 %.

		2016		2015
	Monnaie	Monnaie de	Monnaie	Monnaie de
	contractuelle	présentation	contractuelle	présentation
	RMB	\$ US	RMB	\$ US
Crédit disponible	10 000	1 438	10 000	1 541
Montant emprunté	_	-	_	-

b) Dette à long terme

	2016	2015
	\$	\$
Facilité renouvelable garantie de premier rang de 50 000 \$ (100 000 \$ au 31 décembre 2015)		
auprès d'un syndicat bancaire, échéant en août 2018 ¹	-	1 475
Emprunt à terme ne portant pas intérêt, remboursable sous certaines conditions, échéant en		
2023. Si l'emprunt n'est pas remboursé en totalité d'ici la fin de 2023, le solde sera radié ²	325	420
Autres emprunts	-	52
	325	1 947
Moins la partie courante de la dette à long terme	325	435
	-	1 512

En août 2014, la Société a conclu une facilité de crédit multidevises renouvelable garantie de premier rang de 125 000 \$ échéant en août 2018, qui a été diminuée à 100 000 \$ au 30 juin 2015, puis à 50 000 \$ au 18 février 2016. En tout temps, la Société peut demander que la facilité de crédit soit augmentée en vertu d'une clause accordéon prévoyant un montant additionnel de 50 000 \$, sous réserve de l'examen et de l'approbation des prêteurs. Des emprunts en dollars américains, en dollars canadiens ou en dollars de Hong Kong peuvent être effectués aux termes de cette facilité de crédit renouvelable. Les emprunts portent intérêt soit au taux préférentiel du Canada, au taux de base des États-Unis, au taux de base de Hong Kong ou au taux LIBOR majoré d'une marge fondée sur le ratio dette consolidée de premier rang / BAIIA de la Société. En vertu des modalités de sa facilité de crédit, la Société doit respecter certaines clauses restrictives ayant trait aux ratios financiers, dont une limite de prélèvement temporaire maximum de 25 000 \$, jusqu'à ce que les états financiers du premier trimestre de 2017 soient publiés. Au cours du premier trimestre de 2016, un montant de 897 \$ au titre des coûts différés a été passé en charges et comptabilisé dans les intérêts théoriques et autres charges d'intérêts. Au 31 décembre 2016, la Société respectait toutes les clauses restrictives.

De plus, en août 2014, la filiale de la Société en Belgique a conclu une facilité de crédit bilatérale de 5 000 €, qui été réduite à 2 500 € en date du 18 février 2016. La date d'échéance de cette facilité de crédit coïncide avec celle de la nouvelle facilité de crédit multidevises renouvelable garantie de premier rang, et elle est garantie par le même groupe de sûretés. Des emprunts en euros ou en dollars américains peuvent être effectués aux termes de cette facilité bilatérale, laquelle porte intérêt à des taux semblables à ceux de la facilité de crédit renouvelable. Aux 31 décembre 2016 et 2015, aucun montant n'avait été emprunté.

Afin de se conformer à ces clauses restrictives, la Société devra respecter ses estimations du BAIIA et des flux de trésorerie. La direction est d'avis que les hypothèses utilisées par la Société pour la préparation de ses estimations sont raisonnables.

²⁾ Cet emprunt à terme est classé comme dette à court terme puisque ces montants peuvent devenir payables sur demande.

12. Débentures convertibles

En juin 2014, la Société a émis pour 60 000 \$ CA (55 266 \$ US) de débentures subordonnées convertibles et non garanties et une option de surallocation additionnelle de 6 000 \$ CA (5 580 \$ US), pour un total de 66 000 \$ CA (60 846 \$ US). Les débentures subordonnées convertibles et non garanties portent intérêt à un taux de 5,75 % par année, payable semestriellement le 30 juin et le 31 décembre, à compter du 31 décembre 2014. Les débentures sont convertibles au gré du porteur en actions ordinaires de la Société à un prix de conversion de 6,75 \$ CA l'action, correspondant à un taux de conversion de 148,1 actions ordinaires pour chaque tranche de capital de 1 000 \$ CA de débentures convertibles. Les débentures convertibles viendront à échéance le 30 juin 2019 et peuvent être remboursées par la Société, dans certaines circonstances, après le 30 juin 2017.

L'option de conversion des débentures a été comptabilisée à titre de passif dérivé (note 16). Conformément aux IFRS, une obligation d'émettre des actions à un prix qui n'est pas établi dans la monnaie fonctionnelle de la Société doit être classée comme un passif dérivé et évaluée à sa juste valeur, les variations étant comptabilisées dans les variations de la juste valeur de l'option de conversion des débentures à l'état du résultat net consolidé.

La juste valeur de l'option de conversion des débentures, soit l'option de conversion des débentures du porteur assujettie aux options de remboursement anticipé de la Société, a été estimée à l'aide d'une méthode pour l'établissement des prix des obligations convertibles au moyen d'une approche fondée sur les équations aux dérivées partielles, ou modèle du treillis binominal, en tenant compte des hypothèses suivantes : volatilité moyenne prévue de 40 %; dividende par action prévu de néant; écart de taux propre à la Société et durée de vie prévue de cinq ans. Par conséquent, la juste valeur initiale du passif représentant l'option de conversion des débentures pour les deux tranches de l'émission des débentures a été estimée à 10 484 \$ CA (9 666 \$ US). Les hypothèses ont été passées en revue au moment de l'évaluation aux 31 décembre 2016 et 2015 et sont demeurées en grande partie identiques, sauf pour la durée de vie prévue de respectivement 2,5 ans et 3,5 ans et pour la volatilité moyenne prévue de 43,1 % au 31 décembre 2016. Le 7 décembre 2015, la Société a conclu un swap de devises pour couvrir la débenture libellée en dollars canadiens convertible en dollars américains (note 16).

13. Obligation au titre du régime d'avantages du personnel

La Société a établi un régime de retraite à prestations définies en Allemagne fondé sur le salaire ouvrant droit à pension et le nombre d'années de service. Un engagement d'avantages directs a été donné aux anciens directeurs généraux et directeurs principaux. Un engagement d'avantages indirects a été donné aux membres du personnel par l'entremise d'Unterstützungseinrichtung der HEK GmbH e.V. Les engagements ont été donnés aux membres du personnel entrés en fonction le 31 décembre 1993 ou avant cette date.

	2016	2015
	\$	\$
Valeur actualisée des obligations non capitalisées	14 813	13 934

Les variations de l'obligation au titre des prestations définies se présentent comme suit :

	2016	2015
	\$	\$
Début de l'exercice	13 934	16 928
Coût des services rendus au cours de l'exercice	70	85
Coût financier	331	303
Incidence des variations du taux de change	(512)	(1 724)
Prestations versées	(653)	(620)
Écarts actuariels	1 643	(1 038)
Fin de l'exercice	14 813	13 934

Les principales hypothèses actuarielles à la fin des exercices se présentent comme suit :

	2016	2015
Taux d'actualisation	1,7 %	2,4 %
Taux de croissance des salaires	2,0 %	2,0 %
Taux de croissance des retraites	1,8 %	1,8 %

Les hypothèses relatives à la mortalité reposent sur les tables de mortalité intitulées « Richttafeln 2005 G » du professeur Klaus Heubeck, qui sont utilisées comme données biométriques de base selon l'âge anticipé de la retraite conformément à la loi *RV-Altersgrenzenanpassungsgesetz* datée du 20 avril 2007.

La sensibilité de l'obligation au titre des prestations définies aux variations des hypothèses est présentée ci-dessous. L'incidence sur chaque régime de la variation d'une hypothèse est pondérée proportionnellement au total des obligations de retraite pour établir l'incidence totale de chaque hypothèse présentée.

Incidence sur l'obligation au titre des prestations définies

		prestations demin	ES
	Variation	Augmentation	Diminution
	de l'hypothèse	de l'hypothèse	de l'hypothèse
Taux d'actualisation	0,50 %	(6,64) %	7,44 %
Taux de croissance des salaires	0,50 %	0,58 %	(0,56) %
Taux de croissance des retraites	0,50 %	5,71 %	(5,24) %

	Augmentation de l'hypothèse	Diminution de l'hypothèse
	de 1 an	de 1 an
Espérance de vie	4,13 %	(3,66) %

La durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies est de 14 ans (13,56 ans en 2015).

L'analyse des échéances prévues du passif au titre des prestations définies non actualisé se présente comme suit :

	2016	2015
	\$	\$
Moins de 1 an	628	612
De 1 an à 5 ans	2 649	2 599
Plus de 5 ans	15 882	16 815
Total	19 159	20 026

Les cotisations qui devraient être versées aux régimes de retraite pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017 s'élèvent à 628 \$.

14. Autres passifs

	Passif à long	Produits		
	terme	différés	Autre	Total
	\$	\$	\$	\$
Au 31 décembre 2014	12 821	2 331	559	15 711
Ajouts	2 362	3 600	34	5 996
Montants utilisés	-	(796)	(346)	(1 142)
Montants inutilisés contrebalancés	(162)	-	-	(162)
Au 31 décembre 2015	15 021	5 135	247	20 403
Ajouts	1 017	471	-	1 488
Montants utilisés	-	(187)	(4)	(191)
Reclassés en passifs courants (notes 10 et 18)	(16 038)	-	-	(16 038)
Au 31 décembre 2016	-	5 419	243	5 662

15. Impôt sur le résultat

	2016	2015
	\$	\$
Impôt exigible :		
Impôt exigible pour l'exercice	175	2 831
Ajustement au titre des exercices antérieurs	265	824
Total de l'impôt exigible	440	3 655
Impôt différé :		
Comptabilisation et résorption des différences temporaires	1 538	(5 207)
Changement du taux d'imposition	49	-
Réduction de valeur des actifs d'impôt différé	-	7 924
Total de l'impôt différé	1 587	2 717
Charge d'impôt	2 027	6 372

Le tableau qui suit présente un rapprochement de l'impôt sur le résultat, calculé selon les taux d'impôt prévus par la loi au Canada, et de l'impôt sur le résultat comme présenté :

	2016	2015
	\$	\$
Résultat avant impôt sur le résultat	(3 869)	(90 829)
Taux d'impôt prévu par la loi au Canada	26,9 %	26,9 %
Impôt sur le résultat au taux prévu par la loi au Canada	(1 041)	(24 433)
Augmentation (diminution) découlant des éléments suivants :		
Pertes non comptabilisées reportées en avant	2 408	16 112
Réduction de valeur des actifs d'impôt différé	-	7 924
(Gain non imposable) charges non déductibles à des fins fiscales	(478)	(574)
Avantages découlant d'une structure de financement	(773)	(771)
Écart de change non déductible (imposable)	510	3 288
Effet de l'écart entre les taux d'impôt étrangers et les taux d'impôt au Canada	855	1 978
Ajustements au titre des exercices antérieurs	265	2 004
Autre	281	844
Charge d'impôt	2 027	6 372

Pour la Société, le taux d'impôt applicable prévu par la loi au Canada correspond aux taux combinés canadiens applicables à la compétence fiscale dont dépend la Société dans l'exercice de ses activités.

Une analyse des actifs et passifs d'impôt différé est présentée dans le tableau suivant :

	2016	2015
	\$	\$
Actifs d'impôt différé :		
À recouvrer dans les 12 prochains mois	1 016	1 529
À recouvrer après 12 mois	867	1 949
Passifs d'impôt différé :		
À régler dans les 12 prochains mois	(90)	(54)
À régler après 12 mois	(625)	(614)
Actifs (passifs) d'impôt différé, montant net	1 168	2 810

Les variations des montants d'impôt différé se présentent comme suit :

	2016	2015
	\$	\$
Début de l'exercice	2 810	7 926
Impôt lié à des composantes des autres éléments du résultat global	(55)	(2 399)
Montant comptabilisé dans l'état du résultat net consolidé	(1 587)	(2 717)
Fin de l'exercice	1 168	2 810

Les variations des actifs et des passifs d'impôt différé au cours de l'exercice, compte non tenu de la compensation des soldes au sein d'une même compétence fiscale, se présentent comme suit :

					Obligation au				
	Immobili-		-Iliqomul	Perte	titre des		O	Compensation	
	sations		sations	reportée en	prestations de		pai	par compétence	
Actifs d'impôt différé	corporelles	Stocks	incorporelles	avant	retraite	Divers	Total	fiscale	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 31 décembre 2014	6 382	2 320	515	5 622	2 833	2 096	19 768	(8 731)	11037
Montant comptabilisé dans l'état du									
résultat net consolidé	(3 707)	(618)	80	(1898)	(317)	2 296	$(4\ 164)$		
Montant comptabilisé dans le									
résultat global	-	-	-	-	(2 516)	117	(2 399)		
Au 31 décembre 2015	2 675	1 702	265	3 724	•	4 509	13 205	(9 727)	3 478
Montant comptabilisé dans l'état du									
résultat net consolidé	(1 458)	138	89	435		(3821)	(4 638)		
Montant comptabilisé dans le									
résultat global	-	-	-	-	-	(55)	(55)		
Au 31 décembre 2016	1 2 1 7	1 840	693	4 159		633	8 512	(6 629)	1 883
	-	Immobili-		-iliqomul			0	Compensation	
		sations		sations	Débentures		pa	par compétence	
Passifs d'impôt différé	00	corporelles	Stocks	incorporelles	convertibles	Divers	Total	fiscale	Total
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 31 décembre 2014		2 924	1 149	5 384	1 859	526	11842	(8 731)	3 111
Montant comptabilisé dans l'état du résultat	ltat								
net consolidé		2 720	(931)	(4 570)	1111	223	(1447)		
Au 31 décembre 2015		5 644	218	814	2 970	749	10 395	(9 727)	899
Montant comptabilisé dans l'état du résultat	ltat								
net consolidé		(3 738)	132	1	135	420	(3 051)		
Au 31 décembre 2016		1 906	350	814	3 105	1 169	7 344	(6 629)	715

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

Des actifs d'impôt différé de 1 883 \$ (3 092 \$ en 2015), inclus aux états de la situation financière consolidés, reposent sur les bénéfices imposables futurs projetés pour les entités qui ont subi une perte au cours de la période considérée.

Aucun passif d'impôt différé relatif aux retenues d'impôt et aux impôts qui seraient payables sur les résultats non distribués de certaines filiales n'a été comptabilisé. Ces montants sont toujours réinvestis. Il n'y avait pas de résultat non distribué aux 31 décembre 2016 et 2015.

Au 31 décembre 2016, les pertes fiscales d'exploitation de la Société pouvant être reportées en avant et pour lesquelles aucune économie d'impôt différé n'a été comptabilisée sont les suivantes.

	\$	Échéance
Royaume-Uni	49 668	Aucune limite
Belgique	46 510	Aucune limite
États-Unis	26 611	Aucune limite
Allemagne	3 838	Aucune limite
Hong Kong	17 882	Aucune limite
Corée	1 491	2023-2026
Chine	6 276	2017-2021

Au 31 décembre 2016, la Société comptait d'autres différences temporaires déductibles de 10 508 \$ à l'égard desquelles aucune économie d'impôt différé n'a été comptabilisée (9 114 \$ en 2015).

16. Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur d'un instrument financier est établie en fonction des informations disponibles sur le marché à la date de clôture. Lorsqu'il n'existe aucun marché actif pour un instrument financier, la Société a recours aux méthodes d'évaluation décrites ci-après pour déterminer la juste valeur de l'instrument. Pour formuler les hypothèses qu'exige un modèle d'évaluation, la Société s'appuie principalement sur des facteurs de marché externes faciles à observer. Les hypothèses ou les facteurs qui ne sont pas fondés sur des données de marché observables intègrent les meilleures estimations faites par la Société des hypothèses posées par les intervenants du marché, et ils sont utilisés en l'absence de données externes. Le risque de crédit de l'autre partie et le risque de crédit propre à la Société ont été pris en compte dans l'estimation de la juste valeur de tous les actifs et passifs financiers.

Les hypothèses et méthodes d'évaluation ci-après ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers :

- i) La juste valeur de ses actifs et de ses passifs financiers à court terme, notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances, ainsi que les dettes fournisseurs et charges à payer, se rapprochait de leur valeur comptable en raison de l'échéance à court terme de ces instruments;
- ii) La juste valeur des instruments dérivés, qui comprennent un swap de devises, est calculée à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus selon une courbe de rendement des taux d'intérêt et un taux de change appropriés. Les hypothèses sont fondées sur les conditions du marché en vigueur à chaque date de clôture. Les instruments dérivés tiennent compte du montant estimé que la Société recevra ou aura à payer pour régler les contrats à la date de clôture;
- iii) La juste valeur de l'option de conversion des débentures, incluse dans les passifs financiers dérivés, est décrite à la note 12;

Pour les exercices clos les 31 décembre (Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

- iv) La juste valeur de la dette à long terme et du passif à long terme est estimée en fonction des flux de trésorerie actualisés et calculée au moyen du taux d'intérêt en vigueur pour des instruments assortis de modalités et de durées résiduelles similaires;
- v) La juste valeur des débentures convertibles est basée sur les prix cotés observables sur les marchés actifs.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers, par catégorie, au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015 :

Au 31 décembre 2016					Valeur comptable	Juste valeur
Au 31 decembre 2010	À la juste valeur par le biais du	Prêts et	Passifs financiers au	Dérivés désignés dans une relation de	•	
	résultat net	créances	coût amorti	couverture	Total	Total
Actifs financiers Trésorerie et équivalents	\$	\$	\$	\$	\$	\$
de trésorerie	-	24 301	_	-	24 301	24 301
Créances	_	29 799	-	-	29 799	29 799
Actifs financiers dérivés	-	-	-	189	189	189
Total	-	54 100	-	189	54 289	54 289
Passifs financiers						
Dettes fournisseurs et charges à payer	-	-	57 381	-	57 381	57 381
Dette à long terme	-	-	325	-	325	325
Débentures convertibles et option de conver sion des débentures (incluses dans les passifs financiers						
dérivés)	68	-	43 157	-	43 225	44 421
Total	68	-	100 863	-	100 931	102 127

					Valeur	
Au 31 décembre 2015					comptable	Juste valeur
				Dérivés		
	À la juste valeur		Passifs	désignés dans		
	par le biais du	Prêts et	financiers au	une relation de		
-	résultat net	créances	coût amorti	couverture	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers						
Trésorerie et équivalents						
de trésorerie	-	8 816	-	-	8 816	8 816
Créances	-	37 325	-	-	37 325	37 325
Total	-	46 141	-	-	46 141	46 141
Passifs financiers						
Dettes fournisseurs et						
charges à payer	-	-	38 744	-	38 744	38 744
Dette à long terme	-	-	1 947	-	1 947	1 947
Débentures convertibles						
et option de conversion						
des débentures (incluses	5					
dans les passifs						
financiers dérivés)	87	-	40 288	-	40 375	36 175
Passifs financiers dérivés	-	-	-	1 443	1 443	1 443
Passif à long terme (inclus						
dans les autres passifs)	-	-	14 939	-	14 939	14 804
Total	87	-	95 918	1 443	97 448	93 113

Hiérarchie de la juste valeur

La hiérarchie de la juste valeur reflète l'importance des données utilisées pour les évaluations, et ses niveaux se présentent comme suit :

- Niveau 1: prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou pour le passif concerné, soit directement (sous forme de prix), soit indirectement (déterminées à partir de prix);
- Niveau 3 : données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

Le tableau qui suit présente les instruments financiers, par catégorie, évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière consolidés :

Au 31 décembre 2016	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	\$	\$	\$
Actifs (passifs) financiers			
À la juste valeur par le biais du résultat net			
Option de conversion des débentures (note 12) ¹	-	-	(68)
Dérivés désignés dans une relation de couverture			
Swap de devises ²	-	189	-
Total	-	189	(68)

Pour les exercices clos les 31 décembre

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

Au 31 décembre 2015	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	\$	\$	\$
Actifs (passifs) financiers			
À la juste valeur par le biais du résultat net			
Option de conversion des débentures (note 12) ¹	-	-	(87)
Dérivés désignés dans une relation de couverture			
Swap de devises ²	-	(1 443)	-
Total	-	(1 443)	(87)

¹⁾ Cet instrument est classé à titre d'instrument financier de niveau 3, la volatilité implicite étant une donnée non observable. Les variations de la juste valeur de l'option de conversion des débentures de 20 \$ et de 1 840 \$ ont été comptabilisées à l'état du résultat net consolidé respectivement pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015. Une augmentation de 5 % de la volatilité aurait entraîné une hausse de 67 \$ de la juste valeur de l'option de conversion des débentures, et une diminution de 5 % de la volatilité aurait entraîné une baisse de 42 \$ de la juste valeur de l'option de conversion des débentures.

17. Secteurs opérationnels

Les tableaux qui suivent présentent les informations revues par les dirigeants de la Société pour l'analyse de la performance :

Exercice clos le 31 décembre 2016	Secteur Matériaux écologiques	Secteur Matériaux électroniques	Siège social et montants non affectés	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits sectoriels ¹	152 460	79 038	-	231 498
BAIIA ajusté ^{2, 3}	13 467	19 824	(13 180) ⁴	20 111
Intérêt sur la dette à long terme, intérêts théoriques et				
autres charges d'intérêts	-	-	8 241	8 241
Coûts des litiges et de restructuration (note 26)	2 628	1 309	2 008	5 945
Variation de la juste valeur de l'option de conversion				
des débentures	-	-	(20)	(20)
Profits de change et au titre de dérivés	-	-	(925)	(925)
Amortissement	4 778	5 711	250	10 739
Résultat avant impôt sur le résultat	6 061	12 804	(22 734)	(3 869)
Dépenses en immobilisations	1 557	1 953	-	3 510

²⁾ Le 7 décembre 2015, la Société a conclu un swap de devises pour couvrir les débentures convertibles libellées en dollars canadiens d'un montant nominal de 66 000 \$ CA, portant intérêt à un taux de 5,75 % par année, payable semestriellement le 30 juin et le 31 décembre. Aux termes de ce swap de devises, la Société échange les paiements d'intérêts et le remboursement du capital selon les mêmes modalités et désigne le swap comme couverture des flux de trésorerie contre les fluctuations des flux de trésorerie prévus en équivalent de la monnaie fonctionnelle, le dollar américain, sur la dette. Selon les modalités, à chaque date de paiement de l'intérêt, la Société recevra 5,75 % d'un montant nominal de 66 000 \$ CA et paiera 6,485 % d'un montant nominal de 48 889 \$ US.

	Secteur	Secteur	Siège social	
	Matériaux	Matériaux	et montants	
Exercice clos le 31 décembre 2015	écologiques	électroniques	non affectés	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits sectoriels ¹	206 747	104 265	-	311 012
BAIIA ajusté ^{2, 3}	2 839	10 740	(9 620)⁴	3 959
Intérêt sur la dette à long terme, intérêts théoriques et				
autres charges d'intérêts	-	-	8 967	8 967
Dépréciation des stocks (note 5)	28 338	29 989	-	58 327
Coûts des litiges et de restructuration	745	240	2 468	3 453
Réduction de valeur pour effet à recevoir estimé				
irrécouvrable d'une partie liée	-	2 991	-	2 991
Variation de la juste valeur de l'option de conversion				
des débentures	-	-	(1 840)	(1 840)
Profits de change et au titre de dérivés	-	-	(4 276)	(4 276)
Amortissement	4 167	22 366	633	27 166
Résultat avant impôt sur le résultat	(30 411)	(44 846)	(15 572)	(90 829)
Dépenses en immobilisations	6 674	8 112	32	14 818

¹⁾ Le total des produits tirés du recyclage et de la négociation de matières complexes de 14 422 \$ (15 508 \$ en 2015) est affecté aux secteurs Matériaux écologiques et Matériaux électroniques.

⁴⁾ La charge de rémunération à base d'actions totale est incluse dans les charges du siège social et les montants non affectés (note 26).

Au 31 décembre 2016	Secteur Matériaux	Secteur Matériaux	Siège social et montants non affectés	Total
Au 31 decembre 2016	écologiques ¢	électroniques ද	anectes	10tai
Actif total excluant les actifs d'impôt différé	95 835	109 013	12 326	217 174
	Secteur	Secteur	Siège social et	
	Matériaux	Matériaux	montants non	
Au 31 décembre 2015	écologiques	électroniques	affectés	Total
	\$	\$	\$	\$
Actif total excluant les actifs d'impôt différé	104 157	108 342	4 760	217 259

²⁾ Résultat avant impôt sur le résultat, amortissement, réduction de valeur pour effet à recevoir estimé irrécouvrable d'une partie liée, dépréciation des stocks, coûts des litiges et de restructuration et charges financières (produits financiers).

³⁾ Le total du BAIIA ajusté de 1 641 \$ tiré du recyclage et de la négociation de matières complexes (BAIIA ajusté négatif de 555 \$ en 2015) est affecté aux secteurs Matériaux écologiques et Matériaux électroniques.

Pour les exercices clos les 31 décembre

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

La répartition géographique des produits de la Société en fonction de l'emplacement des clients de cette dernière pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015 ainsi que les actifs non courants identifiables aux 31 décembre 2016 et 2015 sont résumés dans les tableaux suivants :

Produits	2016	2015
	\$	\$
Asie		
Chine	11 551	23 330
Japon	4 563	5 859
Autre ¹	53 180	61 639
Amériques		
États-Unis	46 502	72 715
Autre	12 165	15 572
Europe		
France	14 837	20 072
Allemagne	29 954	35 064
Royaume-Uni	8 327	9 214
Autre ¹	44 105	61 236
Autre	6 314	6 311
Total	231 498	311 012

Actifs non courants (autres que des actifs d'impôt différé)	2016	2015
	\$	\$
Asie ¹	15 721	17 470
États-Unis	5 496	5 124
Canada	22 028	22 260
Europe		
Belgique	9 017	9 614
Allemagne	18 937	19 683
Autre	1 916	3 463
Total	73 115	77 614

¹⁾ Aucun excédant 10 %.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, un client représentait environ 16 % des produits (12 % pour 2015) et est inclus dans les produits du secteur Matériaux électroniques.

18. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

La ventilation de la variation nette des éléments du fonds de roulement hors trésorerie liés à l'exploitation est la suivante :

	2016	2015
	\$	\$
Diminution (augmentation) des actifs :		
Créances	6 238	35 767
Stocks	9 226	58 347
Actifs d'impôt exigible	(4 187)	73
Autres actifs courants	(927)	1 270
(Diminution) augmentation des passifs :		
Dettes fournisseurs et charges à payer	(1 196)	(22 131)
Passifs d'impôt exigible	1 824	534
Variation nette	10 978	73 860

Les opérations suivantes sont soit exclues des tableaux des flux de trésorerie consolidés, soit incluses dans ceux-ci :

	2016	2015
	\$	\$
a) Exclusion des ajouts impayés à la fin de l'exercice :		
Ajouts d'immobilisations corporelles	3 741	4 181
b) Inclusion des ajouts impayés au début de l'exercice :		
Ajouts d'immobilisations corporelles	4 181	5 423
c) Exclusion d'un reclassement des autres passifs aux dettes fournisseurs		
et charges à payer dont le règlement et le paiement finaux sont		
exigibles en avril 2017 (note 10)	16 038	-

19. Capital-actions

Autorisé:

- Un nombre illimité d'actions ordinaires, participantes et sans valeur nominale, comportant un droit de vote par action; et
- Un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en une ou plusieurs séries, dont les conditions, les restrictions et les privilèges particuliers doivent être déterminés, pour chaque catégorie d'actions, par le conseil d'administration. Aux 31 décembre 2016 et 2015, aucune action privilégiée n'avait été émise.

Le 5 octobre 2016, la Bourse de Toronto a approuvé l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société dans le cadre de laquelle la Société a le droit d'acheter aux fins d'annulation jusqu'à 600 000 actions ordinaires du 11 octobre 2016 au 10 octobre 2017. Au 31 décembre 2016, la Société avait racheté et annulé 201 100 actions ordinaires à un prix moyen de 1,26 \$ pour un montant total de 252 \$. Un montant de 822 \$ a été comptabilisé en diminution du capital-actions, et le solde de 570 \$ a été porté en diminution du déficit. Les actions ordinaires acquises ont été annulées.

Pour les exercices clos les 31 décembre (Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

20. Résultat par action

Le tableau qui suit présente le rapprochement des numérateurs et des dénominateurs utilisés pour le calcul du résultat de base et dilué par action :

Numérateurs	2016	2015
	\$	\$
Résultat net attribuable aux actionnaires de 5N Plus	(5 895)	(97 198)
Résultat net pour la période	(5 896)	(97 201)
Dénominateurs	2016	2015
Nombre moyen pondéré d'actions – de base et dilué	83 977 281	83 979 657

Au 31 décembre 2016, 2 860 648 options sur actions au total ont été exclues du nombre moyen pondéré d'actions dilué, du fait de leur effet antidilutif en raison du cours de l'action de la Société. C'est également le cas pour les débentures convertibles.

Au 31 décembre 2015, 1 558 345 options sur actions au total ont été exclues du nombre moyen pondéré d'actions dilué, du fait de leur effet antidilutif en raison du cours de l'action de la Société. C'est également le cas pour les débentures convertibles.

21. Rémunération à base d'actions

Régime d'unités d'actions restreintes

Le 7 juin 2010, la Société a adopté un régime d'unités d'actions restreintes (« ancien régime d'unités d'actions restreintes ») qui s'ajoute au régime d'options d'achat d'actions. Les changements mineurs apportés à l'ancien régime d'unités d'actions restreintes ont été adoptés par le conseil d'administration en mai 2013. Toutefois, le 4 novembre 2015, le conseil d'administration a mis fin à l'ancien régime d'unités d'actions restreintes pour le remplacer par le nouveau régime d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions liées au rendement (comme défini ci-après). Par conséquent, aucune unité d'actions restreinte additionnelle ne sera créditée aux comptes des participants selon l'ancien régime d'unités d'actions restreintes. Seules les unités d'actions restreintes attribuées auparavant continueront d'être acquises et d'être réglées selon les termes de l'ancien régime d'unités d'actions restreintes. L'ancien régime d'unités d'actions restreintes permettait à la Société d'attribuer aux participants admissibles des unités d'actions fictives qui s'acquièrent après une période de trois ans. Les unités d'actions restreintes sont réglées en trésorerie et comptabilisées dans le passif. L'évaluation de la charge de rémunération et du passif connexe liés à ces attributions est fondée sur la juste valeur des unités d'actions attribuées et est passée en charges dans les frais généraux, frais de vente et frais d'administration sur la période d'acquisition des droits de trois ans.

À la fin de chaque période, les variations des obligations de paiement de la Société attribuables aux fluctuations de la valeur de marché de ses actions ordinaires à la Bourse de Toronto sont comptabilisées dans les frais généraux, frais de vente et frais d'administration. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, la Société n'a attribué aucune unité d'action restreinte (276 000 en 2015), elle en a payé 148 950 (23 612 en 2015) et elle en a annulé 17 550 (33 043 en 2015). Au 31 décembre 2016, 440 000 unités d'actions restreintes étaient en circulation (606 500 en 2015).

Régime d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions liées au rendement

Le 4 novembre 2015, la Société a adopté un nouveau régime d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions liées au rendement (le « nouveau régime ») pour remplacer l'ancien régime d'unités d'actions restreintes, afin d'améliorer la capacité de la Société à attirer et à maintenir en poste les personnes les plus compétentes pour agir à titre d'employés, d'administrateurs ou de dirigeants de la Société et de ses entreprises liées et de promouvoir un meilleur alignement des intérêts entre ces employés, ces administrateurs, ces dirigeants et les actionnaires de la Société. Le nouveau régime permet à la Société d'attribuer aux participants admissibles : i) des unités d'actions restreintes fictives qui s'acquièrent au plus tard trois ans après la date d'attribution; et ii) des unités d'actions liées au rendement fictives qui s'acquièrent au terme de certaines périodes, d'au plus trois ans, et en fonction de l'atteinte de certains critères de rendement déterminés par le conseil d'administration. Ce type de régime prévoit le règlement des unités d'actions restreintes et des unités d'actions liées au rendement au comptant ou en actions ordinaires émises à même le capital autorisé de la Société, d'un montant équivalent au cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto au cours des cinq jours de Bourse qui précèdent immédiatement la date d'acquisition des droits rattachés aux unités d'actions restreintes et aux unités d'actions liées au rendement.

Dans le cas d'un licenciement motivé par la Société ou d'une démission volontaire du participant avant la fin d'un cycle de rendement, toutes les unités d'actions restreintes et les unités d'actions liées au rendement seront annulées immédiatement à la date à laquelle le participant est informé de son licenciement ou démissionne.

Dans le cas d'une cessation d'emploi non motivée par la Société, par exemple, si le participant est considéré comme étant en congé d'invalidité à long terme ou si le participant prend sa retraite avant la fin d'un cycle de rendement, le nombre d'unités d'actions restreintes qui seront acquises à la date de la cessation d'emploi seront calculées au prorata en fonction du nombre de mois travaillés jusqu'à la fin du cycle de rendement et toutes les unités d'actions liées au rendement seront annulées immédiatement.

Dans le cas du décès du participant avant la fin d'un cycle de rendement, le nombre d'unités d'actions restreintes qui seront acquises sera calculé au prorata en fonction du nombre de mois travaillés jusqu'à la fin de l'exercice précédant le décès du participant et toutes les unités d'actions liées au rendement seront annulées immédiatement.

Le nombre maximum d'actions ordinaires pouvant être émises selon le nouveau régime s'élève à 5 000 000. Les actions ordinaires relatives aux unités d'actions restreintes et aux unités d'actions liées au rendement devant être réglées au moyen de l'émission d'actions ordinaires, mais qui ont fait l'objet d'une renonciation ou qui ont été annulées ou réglées au comptant, doivent être disponibles pour les unités d'actions restreintes et les unités d'actions liées au rendement pouvant être attribuées par la suite aux termes de ce régime. Aucune unité d'actions restreinte ou unité d'actions liée au rendement devant être réglée au moyen de l'émission d'actions ordinaires ne peut être attribuée à un participant sauf si le nombre d'actions ordinaires : a) émises à des « initiés » au cours d'une période de un an donnée; et b) pouvant être émises à des « initiés » en tout temps aux termes du régime, ou en combinaison avec d'autres régimes de rémunération fondés sur des actions de la Société, ne peut dépasser 10 % du nombre total des actions ordinaires émises et en circulation.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, dans le cadre du nouveau régime, la Société a attribué 1 245 000 unités d'actions restreintes (aucune en 2015) et elle en a annulé 20 000 (aucune en 2015). Au 31 décembre 2016, 1 225 000 unités d'actions restreintes étaient en circulation (aucune en 2015) dans le cadre du nouveau régime.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, la Société a attribué 500 000 unités d'actions liées au rendement (aucune en 2015) et, au 31 décembre 2016, 500 000 unités d'actions liées au rendement étaient en circulation (aucune en 2015).

Pour les exercices clos les 31 décembre (Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

Régime de droits à l'appréciation d'actions

Le 7 juin 2010, la Société a adopté un régime d'unités d'actions restreintes à l'intention des employés étrangers, qui a été légèrement modifié le 7 novembre 2012 par la Société et est devenu un régime de droits à l'appréciation d'actions qui permet à la Société d'attribuer aux administrateurs, aux membres de la direction et aux employés étrangers qui y sont admissibles des options sur actions fictives. Les droits à l'appréciation d'actions ont généralement une durée de six ans et s'acquièrent de façon égale sur une période de quatre ans à raison de 25 % par année à compter de l'exercice suivant la date d'attribution des droits à l'appréciation d'actions. Le montant versé en trésorerie est égal à la somme des différences positives entre le cours moyen pondéré selon le volume des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto au cours des vingt (20) jours de Bourse qui précèdent immédiatement la date d'exercice et le prix d'attribution de chaque droit à l'appréciation d'actions racheté.

Les changements des obligations de paiement de la Société découlant des variations de la valeur de marché des actions ordinaires à la Bourse de Toronto sont passés en charges à la fin de chaque période. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, la Société a attribué 35 000 droits à l'appréciation d'actions (120 000 en 2015), elle en a payé 4 519 (aucun en 2015) et elle en a annulé 95 000 (7 970 en 2015). Au 31 décembre 2016, 265 151 droits à l'appréciation d'actions étaient en circulation (329 670 en 2015).

Régime d'unités d'actions différées

Le 7 mai 2014, la Société a adopté un régime d'unités d'actions différées, qui permet à la Société d'attribuer des unités d'actions fictives à des administrateurs et à des membres de la direction et employés clés désignés par le conseil, afin d'améliorer la capacité de la Société à attirer et à garder des personnes possédant la meilleure combinaison de compétences et d'expériences pour siéger au conseil d'administration de la Société ou pour intégrer l'équipe de direction. Les unités d'actions différées s'acquièrent en totalité à leur date d'attribution (sauf les 400 000 unités d'actions différées attribuées au chef de la direction de la Société le 2 mars 2016 et dont les droits seront acquis le 2 mars 2019) et sont payables au comptant à la date à laquelle le bénéficiaire désigné cesse d'être employé, administrateur ou dirigeant de la Société. Le montant versé au comptant est égal au cours moyen pondéré selon le volume des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto au cours des vingt (20) jours de Bourse qui précèdent immédiatement la date de paiement des unités d'actions différées. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, la Société a attribué 745 503 unités d'actions différées (272 343 en 2015) et elle en a payé 109 060 (17 500 en 2015). Au 31 décembre 2016, 1 014 164 unités d'actions différées étaient en circulation (377 721 en 2015).

Régime d'options d'achat d'actions

Le 11 avril 2011, la Société a adopté un nouveau régime d'options d'achat d'actions en remplacement de l'ancien régime (l'« ancien régime ») qui avait été adopté en octobre 2007. Les conditions des deux régimes sont les mêmes, sauf que le nombre maximum d'options attribuées ne peut dépasser 5 000 000. Le nombre total d'actions pouvant être émises à l'exercice des options attribuées en vertu de l'ancien régime ne pouvait dépasser 10 % de l'ensemble des actions émises de la Société au moment de l'attribution des options. Les options attribuées en vertu du régime d'options d'achat d'actions peuvent être exercées pendant une période d'au plus dix ans à compter de la date d'attribution. Les options sur actions en circulation au 31 décembre 2016 peuvent être exercées pendant une période d'au plus six ans à compter de la date d'attribution. Les droits aux options s'acquièrent à un taux annuel de 25 % (100 % pour les administrateurs), à compter du premier anniversaire de leur attribution. Les options qui ne sont pas exercées expirent un mois après la date à laquelle le bénéficiaire cesse d'être employé, administrateur ou dirigeant de la Société, et après un an pour les administrateurs retraités.

Le tableau suivant présente de l'information concernant toutes les options sur actions en circulation :

		2016		2015
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$ CA		\$ CA
En circulation au début de l'exercice	1 558 345	3,74	1 702 100	4,21
Attribuées	1 445 000	1,65	232 000	2,40
Annulées	-	-	(75 755)	3,24
Expirées	(142 697)	4,90	(300 000)	5,45
En circulation à la fin de l'exercice	2 860 648	2,63	1 558 345	3,74
Exerçables à la fin de l'exercice	1 311 898	3,39	1 024 324	4,08

Le tableau suivant présente les options sur actions en circulation au 31 décembre 2016 :

	Prix d'exercice			
Échéance	Bas	Élevé	Nombre d'options	
	\$ CA	\$ CA		
Juin et septembre 2017	8,50	8,64	211 401	
Avril et novembre 2018	2,22	3,61	301 497	
Mai 2019	2,20	2,20	368 750	
Mars à août 2020	3,33	4,29	312 000	
Mars 2021	2,40	2,40	222 000	
Mars 2022	1,65	1,65	1 445 000	
		_	2 860 648	

La juste valeur des options sur actions à la date d'attribution a été évaluée au moyen du modèle de Black et Scholes. Le cours historique des actions ordinaires de la Société sert à estimer la volatilité prévue et les taux des obligations d'État servent à estimer le taux d'intérêt sans risque.

Le tableau qui suit présente les données utilisées pour évaluer les justes valeurs moyennes à la date d'attribution des options sur actions attribuées pendant les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015 :

	2016	2015
Volatilité prévue du cours de l'action	70 %	40 %
Dividende	Aucun	Aucun
Taux d'intérêt sans risque	0,63 %	0,74 %
Durée de vie prévue de l'option	4 ans	4 ans
Juste valeur – moyenne pondérée des options émises	0,86 \$ CA	0,75 \$ CA

Le tableau qui suit présente la charge de rémunération à base d'actions, comptabilisée aux états du résultat net consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015 :

Charge	2016	2015
	\$	\$
Unités d'actions restreintes	854	28
Unités d'actions liées au rendement	117	-
Droits à l'appréciation d'actions	54	(27)
Unités d'actions différées	704	234
Options sur actions	517	165
Total	2 246	400

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

Le tableau qui suit présente la valeur comptable et la valeur intrinsèque des passifs au titre de la rémunération à base d'actions :

Passif	2016	2015
	\$	\$
Unités d'actions restreintes	886	259
Unités d'actions liées au rendement	113	-
Droits à l'appréciation d'actions	90	36
Unités d'actions différées	960	417
Total	2 049	712

22. Engagements et éventualités

Engagements

La Société loue certaines installations et de l'équipement aux termes de contrats de location simple. Les paiements minimums futurs, compte non tenu des charges d'exploitation se présentent comme suit :

	2016	2015
	\$	\$
Au plus un an	2 044	2 289
Plus d'un an mais moins de cinq ans	4 367	2 479
Plus de cinq ans	-	364
Total	6 411	5 132

Au 31 décembre 2016, dans le cours normal des activités, la Société a conclu des lettres de crédit d'un montant pouvant aller jusqu'à 741 \$ (502 \$ au 31 décembre 2015).

Éventualités

Dans le cours normal des activités, la Société est exposée à des événements pouvant donner lieu à des passifs ou des actifs éventuels. À la date de publication des états financiers consolidés, la Société n'avait connaissance d'aucun événement important susceptible d'avoir une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

23. Transactions entre parties liées

Les parties liées à la Société sont des coentreprises, des administrateurs et des membres de la direction.

Sauf indication contraire, aucune des transactions avec ces parties liées n'est assortie de conditions particulières et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes impayés sont réglés en trésorerie.

Au 31 décembre 2015, le solde des créances de la Société attribuables à Zhuhai était de 831 \$ (note 4).

Au 31 décembre 2014, le solde de l'effet à recevoir d'Ingal par la Société et pour lequel une réduction de valeur pour effet à recevoir estimé irrécouvrable d'une partie liée a été comptabilisée en 2015 était de 3 259 \$ (2 684 €) (note 26).

Ingal, une coentreprise détenue à 50 %, fournit du gallium à d'autres sociétés du groupe. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, la Société a acheté pour un montant de 496 \$ de gallium à Ingal (2 634 \$ en 2015). Le 31 décembre 2016, à la suite de la fermeture de ses activités de production plus tôt au cours de l'exercice, Ingal a vendu ses actifs.

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs (dirigeants ou non) et certains cadres supérieurs. Les charges liées à la rémunération des principaux dirigeants pour des services à titre de membres du personnel sont présentées ci-après :

	2016	2015
	\$	\$
Salaires	2 649	3 048
Rémunération à base d'actions	2 005	400
Total	4 654	3 448

24. Gestion du risque financier

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à différents risques financiers, notamment le risque de marché (risque de change, risque de taux d'intérêt et autre risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que le résultat net ou la valeur des instruments financiers de la Société fluctuent par suite de variations des prix du marché, comme les taux de change, les cours des actions et les taux d'intérêt.

La gestion du risque de marché vise à ramener à des niveaux acceptables l'exposition de la Société à de telles variations tout en maximisant le rendement.

i) Risque de change

Le risque de change représente l'exposition de la Société à une augmentation ou à une baisse de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux de change. La Société est principalement exposée au risque de change en raison de certains engagements de vente, d'acquisitions prévues, de certaines charges d'exploitation et dettes locales libellées en monnaie étrangère. En outre, ces activités sont exposées au risque de change surtout du fait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et d'autres comptes du fonds de roulement libellés dans d'autres monnaies que leurs monnaies fonctionnelles.

Le tableau qui suit résume en équivalents de dollars américains les principales expositions de la Société au risque de change au 31 décembre 2016 :

					2016
	\$ CA	Euro	Livre sterling	RMB	Autre
	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	498	1 556	448	652	395
Créances	520	7 733	743	3 428	1 101
Dettes fournisseurs et charges à payer	(6 618)	(9 941)	(3 506)	(4 127)	(1 084)
Dette à long terme	(325)	-	-	-	-
Actifs (passifs) financiers nets	(5 925)	(652)	(2 315)	(47)	412

Pour les exercices clos les 31 décembre (Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

Le tableau qui suit montre l'incidence sur le résultat avant impôt d'un raffermissement ou d'un affaiblissement de cinq points de pourcentage des monnaies étrangères par rapport au dollar américain au 31 décembre 2016 pour les instruments financiers de la Société libellés dans d'autres monnaies que la monnaie fonctionnelle :

	\$ CA	Euro I	Livre sterling	RMB	Autre
	\$	\$	\$	\$	\$
Raffermissement de 5 %	(296)	(33)	(116)	(2)	21
Affaiblissement de 5 %	296	33	116	2	(21)

Le 7 décembre 2015, la Société a conclu un swap de devises pour couvrir les flux de trésorerie liés aux débentures convertibles en dollars canadiens. De plus, à l'occasion, la Société pourra conclure des contrats de change à terme pour vendre des dollars américains en échange de dollars canadiens et d'euros. Ces contrats visent à couvrir une partie du risque de change continu auquel sont exposés les flux de trésorerie de la Société puisqu'une grande partie de ses charges libellées en monnaies autres que le dollar américain est engagée en dollars canadiens et en euros. La Société pourrait également conclure des contrats de change en vue de vendre des euros en échange de dollars américains. Au 31 décembre 2016, la Société n'avait aucun contrat de change en cours.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les flux de trésorerie futurs fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La politique de la Société est de limiter son exposition à la fluctuation des taux d'intérêt en veillant à ce qu'une tranche raisonnable de sa dette à long terme et de ses débentures convertibles soit à taux fixe. La Société est exposée aux fluctuations de taux d'intérêt liées à sa facilité de crédit renouvelable, qui porte intérêt à taux variable. Une augmentation ou une diminution de 1 % des taux d'intérêt n'aurait pas d'incidence importante sur le résultat net de la Société.

iii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs fluctuent du fait des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'un client ou qu'une contrepartie à un contrat ne s'acquitte pas de ses obligations, entraînant ainsi une perte financière pour la Société. La Société a instauré une politique de crédit qui définit les pratiques courantes en matière de gestion du risque de crédit. Selon cette politique, tous les nouveaux comptes clients doivent être passés en revue avant d'être approuvés. La politique détermine également le montant maximum de crédit à accorder à chacun des clients. La solvabilité et la santé financière du client font l'objet d'un suivi continu.

La Société constitue un compte de correction de valeur pour créances douteuses conformément à l'évaluation que fait la direction des montants recouvrables. La valeur comptable des créances représente donc généralement le risque de crédit maximum auquel la Société est exposée. Aux 31 décembre 2016 et 2015, la Société a comptabilisé une réduction de valeur au titre des créances douteuses de respectivement 126 \$ et 488 \$. Ces montants, le cas échéant, sont inclus dans les frais de vente, frais généraux et frais d'administration à l'état du résultat net consolidé, et sont présentés nets des montants recouvrés correspondants de périodes antérieures.

Les contreparties aux instruments financiers peuvent exposer la Société à des pertes sur créances si elles ne respectent pas leurs obligations aux termes des contrats. Les contreparties de la Société pour ses dérivés et opérations de trésorerie se limitent à des institutions financières de qualité de crédit supérieure, qui font l'objet d'un suivi continu. Les évaluations de la solvabilité des contreparties reposent sur la santé financière des institutions et la cote de crédit accordée par des agences de notation externes. Au 31 décembre 2016, aucun actif financier n'était en souffrance, sauf certaines créances clients. Le classement chronologique des créances clients s'établit comme suit :

	2016	2015
	\$	\$
3 mois ou moins	3 414	7 181
Plus de 3 mois	91	917
Total	3 505	8 098

Le tableau suivant présente un résumé des variations du compte de correction de valeur pour créances douteuses :

	2016	2015
	\$	\$
Début de l'exercice	488	104
Dépréciation	73	453
Montants inutilisés contrebalancés	(435)	(69)
Fin de l'exercice	126	488

Les montants imputés au compte de correction de valeur sont habituellement sortis du bilan lorsqu'on ne s'attend pas à recouvrer de montants additionnels.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne puisse respecter ses obligations financières à leur échéance. La Société gère le risque de liquidité auquel elle est exposée par la gestion de sa structure de capital. Elle gère également le risque de liquidité en surveillant continuellement les flux de trésorerie réels et projetés, en prenant en considération les ventes et les encaissements de la Société et en faisant correspondre les échéances des passifs financiers avec celles des actifs financiers. Le conseil d'administration passe en revue et approuve les budgets d'exploitation et d'immobilisations annuels de la Société, ainsi que les opérations significatives hors du cadre de l'activité ordinaire, y compris les projets d'acquisition et les autres investissements importants.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers de la Société au 31 décembre 2016 :

					2016
	Valeur				
	comptable	1 an	2 ans	3 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Dettes fournisseurs et charges					
à payer (note 10)	57 381	57 381	-	-	57 381
Dette à long terme	325	325	-	-	325
Débentures convertibles	43 157	3 170	3 170	50 474	56 814
Total	100 863	60 876	3 170	50 474	114 520

Pour les exercices clos les 31 décembre

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

25. Gestion du capital

Les objectifs de la Société dans la gestion de son capital sont de préserver sa capacité à poursuivre ses activités afin de fournir un rendement sur investissement aux actionnaires et des avantages aux autres parties prenantes, ainsi que de maintenir une structure du capital optimale aux fins de réduction du coût de financement.

Afin de maintenir ou de rajuster la structure de son capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou vendre des actifs pour réduire la dette.

La Société doit obtenir l'approbation de ses prêteurs pour certaines opérations en capital, comme le paiement de dividendes et les dépenses en immobilisations supérieures à un certain niveau.

La Société surveille son capital en fonction du ratio emprunts/capitaux propres. Ce ratio correspond au quotient obtenu en divisant la dette nette par les capitaux propres. La dette nette correspond aux emprunts (dette à long terme, débentures convertibles et swap de devises dans l'état de la situation financière consolidé) moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Les capitaux propres correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires de 5N Plus inc. à l'état de la situation financière consolidé.

Aux 31 décembre 2016 et 2015, les ratios emprunts/capitaux propres se présentent comme suit :

	2016	2015
	\$	\$
Dette à long terme, y compris la partie courante	325	1 947
Débentures convertibles	43 157	40 288
Swap de devises (note 16)	(189)	1 443
Total de la dette	43 293	43 678
Moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(24 301)	(8 816)
Dette nette	18 992	34 862
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	88 522	96 632
Ratio emprunts/capitaux propres	21 %	36 %

26. Charges, classées par nature

Charges, classées par nature	2016	2015
	\$	\$
Salaires	37 383	39 942
Charge de rémunération à base d'actions (comprise dans les charges du siège social		
et les montants non affectés) (note 21)	2 246	400
Amortissement des immobilisations corporelles et des		
immobilisations incorporelles (notes 6 et 7) ¹	10 739	27 166
Amortissement d'autres actifs	1 277	1 331
Frais de recherche et de développement, déduction faite du crédit d'impôt	3 212	2 671
Coûts des litiges et de restructuration ¹	5 945	3 453
Dépréciation des stocks (note 5)	-	58 327
Réduction de valeur pour effet à recevoir estimé irrécouvrable		
d'une partie liée (note 23)	-	2 991

Le 29 septembre 2016, la Société a annoncé son intention de regrouper les activités qu'elle exerce à Wellingborough, au Royaume-Uni, avec d'autres installations du Groupe, en plus de regrouper les activités qu'elle exerce à DeForest, dans l'État du Wisconsin, aux États-Unis et à Fairfield, dans l'État du Connecticut, aux États-Unis au cours du premier semestre de 2017 dans une nouvelle installation modernisée aux dimensions appropriées située dans l'État du Connecticut, plus précisément à Trumbull. Par conséquent, au cours du troisième trimestre de 2016, conformément à l'IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels, la Société a comptabilisé des coûts de restructuration de 3 500 \$, qui comprennent principalement des indemnités de départ et d'autres coûts liés à la fermeture de sites. Au 31 décembre 2016, un montant de 155 \$ avait été payé. De plus, la Société a comptabilisé un amortissement accéléré de 1 804 \$ par suite de son analyse de la durée de vie économique et de la valeur comptable des immobilisations corporelles de ces sites.

Conseil d'administration



- 1 Arjang J. (AJ) Roshan
 Président et chef de la direction
- 2 Luc Bertrand Président du conseil d'administration
- 3 Jean-Marie Bourassa

Président du comité d'Audit et gestion des risques

4 James T. Fahey

Membre des comités de Gouvernance et rémunération – Audit et gestion des risques 5 Jennie S. Hwang

Membre des comités de Gouvernance et rémunération -Audit et gestion des risques

6 Nathalie Le Prohon

Présidente du comité de Gouvernance et rémunération

Comité de direction



- 1 Arjang J. (AJ) Roshan
 Président et chef de la direction
- 2 Richard Perron
 Chef de la direction financière
- 3 Nicholas Audet

Vice-président directeur, Matériaux électroniques

4 Paul Tancell

Vice-président directeur, Matériaux écologiques 5 Evelyne Bundock

Vice-présidente, Ressources humaines

6 Pascal Coursol

Vice-président, Recyclage, Affinage et R&D

Renseignements supplémentaires

COTE BOURSIÈRE

Le titre de 5N Plus se négocie à la Bourse de Toronto sous le symbole VNP.

AGENT DE TRANSFERT ET REGISTRAIRE

Services aux investisseurs

Computershare inc.

AUDITEURS

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

SIÈGE SOCIAL

4385, rue Garand Montréal (Québec) H4R 2B4

ASSEMBLÉE ANNUELLE

L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu à 10 h 00, le mercredi 3 mai 2017

Club Saint-James 1145, avenue Union Montréal (Québec) Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

5N Plus inc. 4385, rue Garand Montréal (Québec) H4R 2B4

T: 514-856-0644 F: 514-856-9611 invest@5nplus.com

If you wish to receive an English copy of this annual report, please write to:

INVESTOR RELATIONS

5N Plus Inc. 4385 Garand Street Montreal, Quebec

H4R 2B4

It is also available on our website at: www.5nplus.com











5N Plus inc. 4385, rue Garand Montréal, Québec H4R 2B4 Canada

www.5nplus.com